

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
MAÎTRE OPTICIEN
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

**Neuchâtel : démission d'un juré
après une pénible affaire...**

(Page 3)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

La loi sur l'interruption de grossesse
**National : oui
à la solution
des indications**

LES IDÉES ET LES FAITS

**Le souvenir
de José d'Arbaud**

Entre l'Occitanie, terme équivoque parce qu'il relève du séparatisme d'avec la France qui est une idée essentiellement fautive et manipulée au surplus par des éléments révolutionnaires, tels les autonomistes basques, bretons ou flamands, qui veulent désagréger la nation qu'ont voulu les rois, créateurs de l'hexagone avec leur autorité pour les choses principales et les franchises et les libertés toutes concrètes — le contraire des nôtres que nous dispensons de moins en moins l'Etat prétendument démocratique, mais qui est un moulin à lois — et le fébrile né de la pensée et de l'œuvre admirable de Mistral, il y a tout un monde, nous dirons même une différence fondamentale de principe.

Car, prônant la renaissance provençale sur le triple plan de la langue, de la poésie d'oc et de la politique, le génial auteur de « Mireille » et des « Iles d'or », n'entendait pas se séparer de la France. Il souhaitait au contraire l'enrichir par tout l'apport gréco-latin qui fut entre les Francs la caractéristique de la France future. Aujourd'hui encore, M. Valéry Giscard d'Estaing ne penche-t-il pas pour une politique méditerranéenne, face aux blocs russe et américain ? Son voyage en Grèce est significatif.

Mais si les Occitans anti-français et gauchistes font beaucoup de bruit, — nous reviendrons sur l'ouvrage substantiel de M. L. Bayle : « Procès de l'Occitanie » qui dénonce les manœuvres subversives de ce mouvement — le fébrile d'aujourd'hui conserve toute son âme. Cette année, comme d'habitude, les foules se sont rendues en septembre, à l'occasion de leur mort, au tombeau de Mistral à Maillane, à celui de Léon Daudet à Saint-Rémy de Provence, et celui de Maurras à Roquevaire.

Le jeune génération des fébriles fédéralistes existe plus que jamais. Mais elle a à lutter contre deux fronts : celui qui considère Mistral comme un simple folkloriste, et celui qui anime le gouvernement français lequel croit que la décentralisation ne se réduit qu'à des formules techniques. Entre Mistral, Aubanel et Roumanille, le chaînon heureusement n'a jamais été rompu. La « France latine » vient de consacrer un numéro spécial au vingt-cinquième anniversaire de la mort de Joseph d'Arbaud, l'un des plus grands poètes provençaux, mais qui, en français, écrivait aussi une langue parfaite.

Souvenir de jeunesse ! Avant même d'avoir connu Mistral, nous avions lu sa « Bête du Vaccarès », parue aux Cahiers verts de Grasset, et qui nous découvrait une Camargue que nous allions tant aimer. La « France latine » donne ensuite de larges extraits des poèmes et de la prose de José d'Arbaud qui se voulut d'abord simple manadier, sous l'influence de son cousin, le comte Falcon de Barocelli, grand dresseur de chevaux sauvages et de taureaux. Mais une maladie grave le contraignit à se tourner vers la littérature, reprenant l'œuvre de Mistral. Il y a plus. Au début, il se contenta, faute de mieux, du terme de régionaliste. Puis il forgea toute la doctrine du fédéralisme français à la fois contre la centralisation parisienne et le séparatisme occitan. René BRAICHET

De notre correspondant à Berne : Jeudi matin, et par 105 voix contre 55, le Conseil national a voté la loi sur l'interruption de grossesse en retenant la solution des indications. Pour bien comprendre ce qui s'est passé au Conseil national jeudi matin, il est nécessaire de rappeler quelques notions de base. Avec l'évolution des mœurs, les dispositions légales sur l'avortement ne sont pratiquement plus appliquées à l'heure actuelle, dans certains cantons, alors qu'elles contiennent à l'ère avec rigueur dans d'autres. En outre, on estime, dans divers milieux que l'interruption de la grossesse, doit désormais être autorisée, d'où l'initiative pour la

décriminalisation de l'avortement actuellement devant les Chambres. Cette initiative, le Conseil fédéral et le Parlement l'ont jugée dangereuse, et se sont accordés pour proposer au peuple et aux cantons de la rejeter. Ils n'y opposent pas de contre-projet constitutionnel, mais ont estimé nécessaire d'élaborer une nouvelle loi sur l'avortement : précisément celle que le Conseil national examinait hier matin. Dans certaines circonstances, l'interruption de grossesse doit être autorisée. Dans les diverses législations en vigueur dans les pays qui nous entourent, deux sortes de solutions sont proposées. Etienne JEANNERET (Lire la suite en page 13).

Jeux de cartes au « Spaghetti house »

LONDRES (AP). — Le suspense s'est poursuivi jeudi au « Spaghetti house » de Knightsbridge, où trois hommes sont enfermés avec dix otages italiens depuis maintenant plus de 100 heures. M. Payne, chef de la police, a déclaré que des jeux de cartes avaient été passés aux otages, en réponse à une requête formulée par l'intermédiaire du consul général d'Italie.



Un policier apporte des rafraîchissements aux prisonniers et aux bandits. (Téléphoto AP)

**Remous à Madrid aux obsèques
des trois policiers abattus**

MADRID (AP). — Des policiers en colère qui assistaient jeudi aux funérailles de trois de leurs collègues abattus mercredi par des terroristes, ont conspué le premier ministre espagnol Carlos Arias Navarro et ont demandé sa démission. « Nous réclamons la justice et non la clémence », ont-ils crié, se référant apparemment à la grâce que le général Franco a accordée à six des onze condamnés à mort de la semaine dernière. « Nous payons maintenant pour avoir laissé entrer des touristes dans notre pays » se sont exclamés d'autres policiers. Devant le premier ministre, présent aux obsèques en compagnie de tout le gouvernement, des cris tels que « Si vous avez de l'honneur, démissionnez » ont été entendus. Un autre policier a soufflé : « Voyons ce que vous allez faire contre le pape ». Cependant, devant plus de 4000 personnes présentes, M. Arias Navarro a déposé sur les trois cercueils la médaille du mérite policier, la plus haute distinction espagnole attribuée aux forces de sécurité du pays. Aux cris de « Mort à tous les communistes » et « Plus de grâce », des policiers se sont portés devant les trois cercueils dont ils ont tenté

de s'emparer pour les porter sur leur dos. Mais ils en ont été empêchés par leurs collègues en uniformes.

Ceux-ci les ont ensuite autorisés à s'incliner devant les trois cercueils où ils ont fait le salut fasciste en scandant « plus d'orphelins ».

RECHERCHES

A Barcelone, la police a lancé des mandats d'arrêt contre quatre



Les familles des victimes au cours de la cérémonie (Téléphoto AP)



Allemandes en noir et blanc

Alors que nous avons à peine abordé l'automne, un automne qui, d'ailleurs, est encore souriant, les couturiers, comme ceux de Berlin, par exemple, se préoccupent des temps chauds. Et voici ce qu'ils nous proposent pour le printemps 1976. De longues, longues robes en noir et blanc. Mais où sont donc passées les mini-jupes ? (Téléphoto AP)

**Balance des revenus : excédent
de 5 milliards prévu en 1975**

La balance suisse des revenus, qui englobe la totalité des opérations commerciales et services avec l'étranger, ainsi que les transferts unilatéraux, a dégagé, en 1974, un excédent de 510 millions (1973 : 890 millions). Ce résultat est bien meilleur qu'on ne l'escomptait. En effet, à une époque empreinte de pessimisme dû au renchérissement spectaculaire du pétrole, d'aucuns prévoyaient que le déficit pourrait se situer aux alentours de 1,5 milliard de francs.

LE FINANCEMENT DU DÉFICIT COMMERCIAL

En raison surtout de la hausse des produits pétroliers et de diverses matières premières, remarque le service d'information de l'UBS, le déficit commercial de 1974 a certes augmenté de 940 millions par rapport à 1973, et atteint 7,6 milliards. Néanmoins, il convient de dire que la nouvelle situation qui s'est créée sur le front du pétrole a eu des conséquences moins graves pour la Suisse que pour d'autres pays, du fait de la surévaluation du franc et de la contraction des importations de brut. Ce déficit a été toutefois plus que compensé par les revenus des services, et notamment par les revenus des capitaux en sensible augmentation. Consécutivement à la hausse des taux d'intérêt et à l'expansion des placements à l'étranger, les recettes nettes de ce dernier poste ont progressé d'une manière appréciable en 1974, soit de 25 % pour se chiffrer à 5,92 milliards. En revanche, le solde des autres catégories de services n'a enregistré qu'une faible croissance, ou a même diminué.

Les données actuellement disponibles font prévoir que la balance des revenus laissera un excédent de l'ordre de 5 milliards en 1975. Autrement dit, le solde excédentaire de 2,35 milliards dégagé en 1968, et qui constituait un record absolu se multipliera par deux.

(Lire la suite en page 13).

Valérie a retrouvé ses parents

METZ (AFP). — C'est près de quarante heures après avoir été enlevée par deux individus masqués, alors qu'elle se rendait mardi matin à l'école d'Hagondange, dans le département de la Moselle que la petite Valérie Ruppert, âgée de 12 ans, a été rendue mercredi soir vers minuit à ses parents, après que ceux-ci eurent versé une rançon de 2 millions de francs. La police a déclenché une gigantesque chasse à l'homme, dans toute la Moselle, ainsi qu'aux postes-frontières, pour retrouver ses ravisseurs.

La petite fille est rentrée chez elle apeurée, et incapable de préciser les circonstances de sa délivrance : « J'étais endormie dans la voiture, et je ne me suis rendu compte de rien ». Valérie ne semble pas avoir subi de sévices. Les policiers recherchent maintenant une voiture Peugeot 504 de couleur blanche qui aurait servi à transporter l'enfant. Mais les enquêteurs ne possèdent que peu de renseignements sur les ravisseurs, tous les témoins de l'enlèvement étant

PAGE 3 :
**Licenciements
et chômage partiel**

Les Câbleries de Cortaillod doivent adapter leurs structures. Conséquences : il y aura 20 licenciements à la fin de l'année et le chômage partiel sera appliqué à une partie du personnel.

PAGE 6 :
**Horlogerie :
demande d'aide
et critiques**

Lors d'une manifestation de soutien à La Chaux-de-Fonds, le président de la ville a déploré le manque d'information du groupe Synchron et demandé à la Confédération et au canton de prendre des mesures urgentes en faveur de l'horlogerie.

PAGE 15 :
**Pas de trêve
pour les
footballeurs**

La Fête des vendanges ne rimera pas avec trêve pour les clubs des séries inférieures neuchâteloises. En deuxième ligue notamment il y aura un certain match au sommet qui promet beaucoup...

- CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 11.
- INFORMATIONS SUISSES : page 13.
- TOUS LES SPORTS : pages 15 et 17.
- CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 25.
- DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 27.

LE RÉVEIL ASIATIQUE

« Des soucis, les autres en ont aussi, et de bien pires souvent ! » C'est la conclusion à laquelle on parvient parfois, à bout de raisonnement. C'est quand même une piètre consolation.

Peut-être toutefois serait-il possible de tirer des ennuis d'autrui quelques utiles enseignements. Voyons un peu les choses dans le secteur de l'horlogerie. Le responsable, l'ennemi public numéro un, quand on évoque la récession, c'est le franc suisse, trop cher. Ou le dollar, qui ne l'est pas assez, ce qui revient à peu près au même.

Une grande voisine — et concurrente — de la Suisse, l'horlogerie ouest-allemande, procède à son examen de conscience et s'interroge. « Est-ce vraiment la faute du méchant dollar, si cela va si mal en Bade-Wurtemberg ? »

Et la presse spécialisée d'outre-Rhin de se demander s'il ne conviendrait pas plutôt d'attribuer aussi le marasme aux problèmes structurels et aux erreurs de marketing des fabricants de la Forêt-Noire. « Nous nous étions déjà habitués aux fluctuations du dollar lorsque la récession s'est déclarée. La crise est arrivée à un moment où le coût des salaires s'élevait à 63 pfennig par mark », fait observer M. Puhl, de la Fédération horlogère allemande, dont le nombre d'adhérents est subitement tombé de 265 à 250, à la suite des faillites enregistrées dans la branche.

Depuis que les grands magasins américains ont décrété l'arrêt de leurs achats, l'horlogerie allemande est hantée par ce spectre. Après les difficultés de Mauthe, la vieille et respectable marque d'outre-Rhin, et après Uhren-Kaiser, ce fut au tour des Blessing Werke de demander la liquidation judiciaire. Entre juillet et fin septembre, cette année, les exportations de réveils à destination des États-Unis sont tombées de 20 % à 5 %.

Mais la chute des ventes outre-Atlantique n'explique pas la crise à elle seule. Les spécialistes du secteur horloger allemand accusent : les fabricants ont raté le virage des progrès techniques. L'industrie allemande est obligée d'importer des éléments électroniques qui sont parfois les « rebuts » de la recherche spatiale, ou des produits bon marché fabriqués par les Japonais, parce qu'on ne les trouve pas en Allemagne.

« Il y a bien des choses que nous pourrions réaliser nous-mêmes. Siemens est capable de le faire », estime M. Puhl. S'ils ne se ressaisissent, les Allemands ne trouveront plus dans quelques années sur leur propre marché intérieur que des réveils asiatiques... R. A.

CINQUANTENAIRE DE LA FÊTE DES VENDANGES

Ce soir à 19 h, au Temple du bas - Salle de musique
Concert de gala de la Musique de la police nationale française
Direction : Pierre Bigot - 130 exécutants. Galerie : Fr. 12. — parterre : Fr. 9. —

Demain soir à 20 h 30, au stade de la Maladière : grande parade des fanfares
Musique de la police nationale - Les Joyeux Gilles de Bruxelles - Les Vieux-Gradenards de Genève - La Musique officielle de la ville de Granges - Musique militaire de Neuchâtel.
Tribune : Fr. 6. — Pelouse : Fr. 3. —

AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

COMMUNE D'AUVERNIER

Assemblée des propriétaires des vignes
L'assemblée des propriétaires de vignes en vue de fixer la levée des bans des vendanges aura lieu le vendredi 3 octobre 1975, à 16 heures, à la grande salle du collège.
Conseil communal

On cherche encore des **CHAMBRES** pour la nuit du 4 au 5 octobre.
Tél. 25 42 42 (ADEN).

TAXIS CAB
confort, sécurité
24 22 22

URGENT
Nous cherchons **10 manœuvres de chantier** avec expérience
3 étancheurs

ADIA INTÉRIM
Rue de l'Hôpital 19
Tél. 24 74 14.

SAMEDI A NEUCHÂTEL
marché aux puces
4 armoires anciennes
6 chaises Louis-Philippe rembourrées
2 fauteuils Voltaire
1 table ronde à rallonges, etc...
AUGUSTE LOUP

PETIT-CORTAILLOD
SAMEDI 4 OCTOBRE
grand marché aux puces
par n'importe quel temps

RESTAURANT DES CHASSEURS LE PAQUIER
Ce soir, samedi et dimanche
concert par Jacky et son accordéon

VOUS QUI PRENEZ LE TAXI
CECI VOUS CONCERNE : PLUS de DÉPENSES SUPERFLUES,
La Centrale-Service-Taxis 24 77 77 vous enverra le taxi le plus proche donc le moins cher, grâce à un système de coordination entre différentes entreprises situées à Neuchâtel et sur tout le Littoral neuchâtelois.
En commandant votre taxi à la Centrale-Service-Taxis 24 77 77 qui fonctionne jour et nuit, vous bénéficiez d'une réduction de prix allant de 10 % à 30 %.
En outre, encore jamais vu dans la région, la Centrale-Service-Taxis 24 77 77 vous offre gratuitement et avec le sourire : Le service, le pourboire et du soin pour vos bagages.

nuding
Corcelles Place de la Gare 31 55 55
EXPOSITION DE CARRELAGES OUVERTE
tous les jours ainsi que le samedi matin de 8 h à 11 h 45

A Neuchâtel et dans la région

Anne Sylvestre à la Cité universitaire

Quand elle attaque avec « Me v'la », qu'elle ponctue de coups de gueule comme de coups de bélier, avec des accents de tendresse, le public pourrait penser que tout va être très simple, qu'Anne Sylvestre a présenté sa main d'entrée, avec toutes ses cartes. Pourtant la partie qui se joue entre salle et scène est loin d'être simple. Le public qui,

dernièrement, remplissait la Cité universitaire, à l'invitation du Service culturel Migros et du Centre culturel était déjà tout acquis à la chanteuse qu'il connaît depuis longtemps pour une des grandes voix de la chanson française : ce n'est plus une découverte, ce sont des retrouvailles.

Des retrouvailles qui ne sont pas sans surprise, mêlées d'effroi et d'émerveillement à voir ce qu'est devenue la chanteuse des amours rustiques et pastourelles à sabots qui faisait son image de marque. On savait qu'elle pouvait être amère, mais est-ce qu'on se doutait qu'elle était capable de donner ce dynamisme rageur à l'amertume en resserrant son verbe, en tranchant dans le romantisme des images, en décrochant un raccourci à couper le souffle, une taille encore plus profonde de sens dans les petites histoires des hommes et des femmes qui se rencontrent, s'apprennent, se maillent et s'abandonnent dans des saisons qui ne sont plus dorées ?

Anne Sylvestre en rigole et pourtant elle reste grave. Elle a construit son tour de chant sans renier « Porteuse d'eau » ni « Lazare et Cécile » et encore moins « Mon mari est parti », tissu admirable d'amours étranges et presque fantastiques d'une pureté dense et quasi magique. Mais la magie quoique toute puissante est traquée par les imbéciles, les conventions qu'ils érigent, punaises importantes et fats conquérants. Anne Sylvestre les épingle avec une fougue sarcastique qui fait rire, mais qui rencontre la gravité et qui fait un peu mal, un peu peur. La petite bergère possède bien ses moutons et son cœur - Anne Sylvestre est plus crue - elle ne s'en laisse pas conter, mais elle doit encore le faire connaître. « Non, non, tu n'as pas de nom » : elle doit revendiquer encore, et c'est difficile et grave, c'est douloureux et intime et quel que soit le lien, il est dur à trancher. Anne Sylvestre donna en premier une admirable chanson « Une sorcière comme les autres » qui devrait secouer encore un peu cette belle et pratique image de femme que chaque homme reçoit dans son petit bagage culturel et qui lui permet en quelques programmes simples de se tirer du plus grand nombre de problèmes que pose la difficile relation avec cette femme si peu simple à placer sous des étiquettes, et qui veut les arracher, qui en est réduite à le faire avec violence et qui pourtant croit à l'amour, comme à la magie suprême.

Anne Sylvestre a progressé, c'est indéniable, dans tous les domaines, de l'écriture ou du chant ou de la présence sur scène qu'elle a aujourd'hui aisée et naturelle. Ce qu'elle campait admirablement auparavant d'intuition, d'instinct souverain, elle le construit maintenant de connaissance précise qui n'a pas tué la sensibilité. Elle a beaucoup abandonné de ce qu'elle a écrit, elle passe encore des moments creux mais la veine solide qu'elle tient recèle assez de richesses pour qu'il ne lui en soit pas tenu rigueur. C.G.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Restaurants des HALLES
Fête des vendanges
Vendredi et samedi, en soirée, musique avec :
LE TRIO CONTINENTAL
jusqu'à la fermeture
SOUPE A L'OIGNON
QUICHES LORRAINES
POUSSINS GRILLÉS

SAMEDI
GRAND MARCHÉ AUX PUCES
au « carré » de la rue Fleury Neuchâtel
Mobiliers anciens, pendules, tableaux, gravures et divers objets hétéroclites

LA CROIX ET LE POIGNARD
AVEC PAT BOONE
Profitez de la projection gratuite de ce grand film pendant la Fête des vendanges.
Vendredi 3, à 20 h, Salle de la Rochette.
Dimanche 5, à 20 h, au Temple du bas.
Organisation : TEEN, Beaux-Arts 11, 2000 Neuchâtel.

LA ROTONDE
Ce soir
DANSE
avec VITTORIO PERLA.

Fête des vendanges
Venez tous au stand de **Terre des hommes** au Village neuchâtelois.

chez Gammil
Peseux, tél. 31 40 40
Selle de chevreuil 2 personnes Fr. 38.—
Médaille de chevreuil 2 pers. Fr. 36.—
Civet de chevreuil Fr. 18.—
Caille à la Valdostana 2 pers. Fr. 26.— (préparé par le patron)
Choix de bouteilles françaises et grecques Fr. 17.—

Premier concert d'abonnement : Leonid Kogan et Karl Richter

Le public neuchâtelois qui reprenait, mardi soir, le chemin de la salle de musique pour une nouvelle série de concerts d'abonnement n'a pu que se sentir comblé. En effet, les organisateurs ont réussi là un départ fort heureux en s'assurant le concours de Leonid Kogan, violoniste, et Karl Richter au clavecin. Un récital donné par ces deux interprètes n'est pas chose commune. Chacun connaît les qualités musicales de Leonid Kogan, violoniste russe, lauréat de nombreux concours et celles de Karl Richter aussi à l'aise au clavecin qu'à l'orgue ou au pupitre de direction, spécialiste de Bach et, techniquement, il n'est pas nécessaire d'y revenir.

Ce qui faut relever, en revanche c'est la merveilleuse entente de ce duo, qui assure une parfaite cohésion des deux instruments, avec en plus cet amour de la musique qui transparaît tout au long du concert et qui donne plus de profondeur encore aux œuvres interprétées, tout en les rendant plus accessibles.

Au programme figuraient trois des six « Sonates » écrites par Jean-Sébastien Bach, en 1720, à Coethen, soit dans une période particulièrement heureuse de la vie du grand compositeur. Les Sonates « No. 1 en si mineur », « No. 5 en fa mineur » et « No. 3 en mi majeur » reflètent donc une certaine allégresse, une richesse d'écriture toujours étonnante, mais cette profondeur qui invite au recueillement et offre des moments inoubliables comme dans l'« andante » la Sonate No. 1, dans l'« Adagio » du No. 5 ou dans l'« Adagio ma non tanto » du No. 3 que Leonid Kogan et Karl Richter ont su si bien comprendre et exprimer. Témoin d'ailleurs le parfait silence régnant entre chaque mouvement, signe de l'émotion d'un public peu à peu envoûté par tant de perfection.

De chaleureux applaudissements félicitèrent et rappellèrent à de nombreuses reprises les deux interprètes de ce premier concert d'abonnement. F. P.

Une conférence sur les jardins d'enfants donnée par l'Ecole des parents de Neuchâtel

Au moment où les petits viennent de vivre leurs premières journées dans l'un ou l'autre des jardins d'enfants de la Ville, la conférence-démonstration mise à son programme de septembre par l'Ecole des parents fut une réussite. Cet exposé, écouté par de nombreux parents, avait pour titre : « Découvrons les activités des jardins d'enfants ». Mme P. Neuenschwander, conseillère-surveillante des jardins d'enfants de la Ville, assistée de Mmes Schwab et Huguet, jardinières d'enfants, exposa en cinq points ce que les jardins d'enfants se sont donné pour tâche : éducation du sens social, des perceptions, éducation intellectuelle, éducation artistique, musicale et physique.

Ces points, développés avec beaucoup de circonspection ont permis de saisir l'importance de tout le matériel présenté au cours de la soirée, matériel le plus

souvent réalisé avec talent par les jardinières elles-mêmes. Ces dernières consacrent trois années à l'étude de leur profession avant de prendre en main une classe. C'est donc avec la certitude qu'une année de jardin d'enfants sera enrichissante à tous points de vue que chaque parent pourra y envoyer son enfant. Si le jardin d'enfants n'est pas obligatoire, il n'est resté pas moins la meilleure préparation que l'on puisse imaginer à l'école obligatoire.

Cette soirée du plus haut intérêt aura de donner aux parents présents l'envie de pénétrer toujours mieux dans le monde de leurs enfants. Sans doute chacun aura-t-il pris note de la prochaine conférence qui sera présentée en octobre et qui aura pour thème : « Les relations entre frères et sœurs » et qu'animerà Mme A. Adhémar, psychopédagogue.

La protection civile entend se faire connaître à Boudry

La récente exposition de l'organisation boudryenne de la protection civile, dirigée par M. John Grandjean, a permis au public de se familiariser avec un imposant matériel : moto-pompes, compresseurs, tronçonneuses, matériel sanitaire. L'instruction des 350 membres se fait progressivement à Sugiez. La section dispose déjà d'un groupe d'intervention opérationnel. Le matériel moderne est suffisant. Ici aussi l'on mise sur la collaboration intercommunale afin de pouvoir intervenir rapidement si une catastrophe survient.

Au cours de ce mois, dans le cadre du nouveau plan de rues visant à simplifier le travail des PTI et des services administratifs, la section procédera au recensement des abris actuels pour contrôler leur état et voir ce qui manque.

La population civile est desservie par les hommes qui ont terminé leurs obligations militaires, les jeunes réformés et des volontaires. Parmi ces derniers se trouvent de nombreux travailleurs étrangers qui veillent sur les usines et les abris d'immeubles.

La protection civile, dont la devise pourrait être « Mieux vaut prévenir que guérir », souhaite être encore plus largement connue du public. Dans le monde de violence d'aujourd'hui, la

neutralité ne suffit pas pour écarter le péril d'un conflit armé. A cela s'ajoutent d'autres menaces permanentes : inondations, tremblement de terre, épidémie, dérèlements, retombées radioactives, etc. Justement la mission de la protection civile est d'offrir un abri à chaque habitant du pays et d'être prête à intervenir pour atténuer les conséquences d'une tragédie. Déjà d'autres organisations, comme les samaritains, collaborent étroitement avec la protection civile. C'est positif mais l'idéal serait que l'ensemble de la population se sente visée par ces activités.

C'est pour toutes ces raisons qu'à Boudry également les responsables de la sécurité de la population civile entendent participer par le biais de différentes manifestations à une vaste campagne d'information. J. P.

COLOMBIER
Concert du chœur mixte

Le traditionnel concert du chœur mixte, qui aura lieu à la fin du mois, bénéficiera de la participation de musiciens chevronnés. Les deux œuvres importantes qui seront présentées seront dirigées par M. G.-H. Pantillon, directeur depuis 13 ans, toujours enthousiaste et dynamique. L'orgue, fidèle au poste, on reverra et entendra Guy Bovet, qui, lui aussi, n'a plus besoin d'être présenté. Quant aux solistes qui ont été engagés, ils seront entourés d'un bon orchestre de musiciens de la région et des nombreux choristes.

C'est avec plaisir que Colombier accueillera Erika Bill. Mezzo-soprano, professeur de chant au Conservatoire de Lausanne et diplômée du Conservatoire de Berne, elle jouit d'une solide réputation de soliste, tant en Suisse qu'à l'étranger et Catherine Vaucher, alto, déjà présente l'an dernier. Danielle Borst, soprano, a participé à de nombreux concerts, récitals, opéras dans divers pays d'Europe. Alfredo Nobile, ténor, a également présenté des œuvres et Etienne Pilly, basse, est un jeune musicien neuchâtelois qui chante surtout de la musique religieuse.

A quand les vendanges ?
(c) C'est mardi 7 octobre que se réuniront les propriétaires de vignes de la commune de Colombier pour fixer la levée du ban des vendanges.

RÉGION DES LACS
LA NEUVEVILLE
Visite de châteaux

(c) Dans le cadre des festivités marquant le 100^{me} anniversaire de la fondation du Musée historique de La Neuveville, le comité d'organisation proposait dimanche la visite des châteaux de la région. La tournée débuta par une visite du Schlossberg. Elle se poursuivait par une excursion en bateau, avec escale à Cerlier (visite commentée du château et de la vieille ville). Enfin, après une collation servie sur le bateau, les participants purent visiter le château de Thielle. Le retour à La Neuveville s'effectuera vers 18 h 30. Cette manifestation a connu un vif succès. Organisée en collaboration étroite avec la Société de développement de La Neuveville, elle a permis à une cinquantaine de personnes de faire plus ample connaissance avec des édifices qui sont tout de même un joyau incontesté des rives.

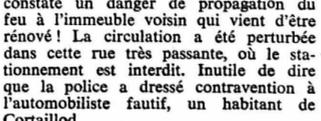
Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 15 septembre. Lesquereux, Christophe, fils de Claude-Edy, gendarme, Neuchâtel, et d'Anne-Marie, née Gerber ; Bovet, Jean-Elie fils d'Eric, physicien, Neuchâtel, et de Denise-Madeleine, née Buffat. 18. Emmenegger, Sandrine-Brigitte, fille de Josef-Balthasar, comptable, Neuchâtel, et de Christine-Claudine, née Müller. 19. Mäder, Roland, fils de Werner, boulanger-pâtisier, Neuchâtel, et de Thérèse, née Kempf. 25. Cancio, Noël, fils de Gil-Ariel, serveur, Neuchâtel, et de Catherine-Nicole, née Bourqui ; Queraltó, Raphaël, fils d'Enrique, peintre-décorateur, Le Landeron, et de Marie-Jeanne, née Vacher. 26. Mian, Claudia, fille d'Angelo ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et de Cesarina, née Arduini. 30. Maire, Delphine, fille de Pierre-André électricien, Hauterive, et de Christine-Madeleine, née Robert ; Curty Sandrine-Laurence fille d'Otto, monteur, Neuchâtel, et de Francine-Suzanne, née Annen. 1er octobre. Kull Chantal, fille de Frédéric, mécanicien, Bôle, et de Christine, née Maurer.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain
Charles Robert agent général Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 2 octobre 1975. — Température : Moyenne 15,1 ; Baromètre : Moyenne : 725,4. Vent dominant : Direction : est ; force : faible jusqu'à 13 h 30, ensuite sud, sud-ouest faible. Etat du ciel : couvert jusqu'à 8 h 30, brouillard, ensuite clair.



Niveau du lac du 2 octobre : 429,32
Température de l'eau du 2 oct. : 17°

Assemblée des propriétaires de vignes
(c) M. Pierre Vouga, conseiller communal et directeur des domaines, a présidé, jeudi soir, l'assemblée des propriétaires de vignes. Après discussions, proposition est faite de vendanger le rouge dès la fin de cette semaine et le blanc dans quelques jours. Des autorisations seront accordées aux gens plus pressés sur présentation de raisons valables.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Et maintenant, l'Eternel m'a donné le repos.
Madame Georges Porchet-Sausser ; Mademoiselle Alice Porchet ; La famille de feu Samuel Porchet ; Monsieur et Madame Charles Pizzera, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Georges PORCHET
leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 76^{me} année.
2000 Neuchâtel, le 30 septembre 1975.
(rue de la Dime 35)
Je lève les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Le secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.
L'incinération aura lieu vendredi 3 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de secours au décès des employés communaux de la Ville de Neuchâtel a le profond chagrin d'annoncer le décès de
Monsieur Georges PORCHET
membre actif de la société.
Pour l'incinération, prière de se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour. Dieu qui a donné son propre Fils pour nous sauver, nous a donné toutes choses avec Lui.
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Aimé-Ferdinand Christen ; Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Stauffer, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Alexandre CHRISTEN
leur très cher beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui dans sa 87^{me} année des suites d'accident.
2056 Dombresson, le 2 octobre 1975.
(Grand-Rue 29)
Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu.
L'enveloppement aura lieu lundi 6 octobre. Culte directement au temple, à 13 h 15.
Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS
Dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, la famille de
Monsieur Louis MAULER
profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été données lors de sa douloureuse épreuve, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs messages, de leurs dons, de leurs couronnes ou envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
2112 Môtiers, septembre 1975.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de
Mademoiselle Olga GUYE
très touchée des nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée durant ses jours d'épreuve.
La Côte-aux-Fées et Travers, octobre 1975.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun des messages reçus dans son grand deuil, la famille de
Madame Jean ROULET née PETITPIERRE
prie les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression émue de sa reconnaissance pour leur présence, leurs témoignages, leur envoi de fleurs qui l'ont touchée. Elle les en remercie du fond du cœur.
Peseux et Saint-Blaise, octobre 1975.

La famille de
Monsieur Ernest KÜFFER
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.
Bôle, Neuchâtel, Cortaillod, octobre 1975.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DES CE JOUR
* Jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 26.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 50.— ; 1 an Fr. 96.— ;
(* soulignez ce qui convient)

Nom _____
Prénom _____
No et rue _____
No postal _____ Localité _____
Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes à
FAN L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Fête des vendanges: 200 hommes pour régler la circulation et le parage

L'afflux de circulation en tous sens dû à la Fête des vendanges, principalement le dimanche de 10 à 19 h pose à la police des problèmes délicats pour l'acheminement des véhicules et l'organisation du parage. Le plan général mis au point par la police locale de Neuchâtel, responsable du service d'ordre, s'est modifié, amélioré au cours des ans en fonction de l'essor de la motorisation.

La période critique se situe grosso modo, on le sait, le dimanche de 10 à 15 h et, après le cortège, de 17 à 19 h. Le matin, lorsque les automobiles et les cars (on attend, s'il fait beau comme hier, 12.000 véhicules de Suisse et de

l'étranger, dont environ 300 cars) se dirigent vers Neuchâtel, et en fin d'après-midi quand ils quitteront la ville.

En plus de cela, il faut assurer l'ordre au centre de la ville et aux abords immédiats et acheminer dimanche les véhicules selon un plan précis préparé par la police. Pour la circonstance, son effectif de 78 hommes sera renforcé par 12 gendarmes neuchâtelois, 14 Lausannois, 30 à 40 Bernois, 50 hommes d'une compagnie de la police militaire de la route, six sapeurs-pompiers du bataillon de Neuchâtel et quatre chauffeurs TP/SL, soit 200 hommes placés sous les ordres du capitaine Habersaat, du premier-lieutenant Gattoliat, du lieute-

nant Berger, du fourrier Margot et des sergents-majors Huguélet et Laubscher. Samedi après-midi, la police locale renforcée par la gendarmerie neuchâteloise suffira, mais samedi soir il faudra 71 hommes de la police locale, de la gendarmerie et du bataillon des pompiers.

OU SE GARER ?

De vendredi à dimanche soir, le centre de la ville sera fermé à la circulation, ainsi que le tronçon de l'avenue du Premier-Mars compris entre la place Numa-Droz et la rue Lallemand, réservée exclusivement aux passants.

Le parage: les Jeunes-Rives, la route des Falaises avec, en réserve, la place du Mail attendent les véhicules en provenance de l'est du canton. La N5, entre Serrières et Neuchâtel, est réservée aux véhicules en provenance du nord, ceux qui arriveront de l'ouest disposant de l'autoroute pas encore ouverte au trafic dans la région d'Auvernier, des bus et trams TN faisant la navette. Quant aux cars, ils devront stationner à proximité des FTR et dans la cuvette de Vauseyon.

Il s'agit là d'un dispositif mobile qui s'adapte aux courants de circulation que la police locale contrôlera à partir d'un avion piloté par M. Michel Habersaat,

des Brenets, et qui survolera le canton de Boudry au Landeron et de La Vuedes-Alpes à La Tourne. L'appareil sera en liaison radio permanente avec le commandement de la police locale de la ville dimanche de 10 à 18 h et si le temps le permet, bien sûr.

MUSIQUES

On avait cru que la Musique militaire — qui bien entendu participera au grand cortège de dimanche — devait être remplacée au show-parade du samedi soir par la Stadtmusik de Granges mais elle y sera, elle et ses 60 musiciens. Il y aura donc sur le gazon du stade quatre corps de musique et le groupe folklorique des Gilles belges.

Samedi en fin de matinée, au Temple du bas ouvert gratuitement au public, la radio romande retransmettra en direct l'émission de Roger Volet « Le kiosque à musique » consacré cette fois à la Fête des vendanges et à Neuchâtel. La Chanson neuchâteloise, la Chanson du pays de Neuchâtel, le bandoniste Ottorino Barbi, les Armourins, la bande de la Fanfare de Boudry et des accordéonistes du Vignoble (Peseux) se produiront tour à tour pour les besoins de cette émission de variétés.

G. Mt



« Cédés-le-passage » non respecté

● AU volant d'une voiture, Mme R. V.-G., d'Innerberg (BE), descendait de la gare en direction du centre ville. A l'intersection avec l'avenue de la Gare, elle ne respecta pas le « Cédés-le-passage » et sa voiture coupa la route à celle conduite par Mme J. S., de Neuchâtel qui empruntait normalement sur cette avenue.

On tourne à la Collégiale

● LE beau temps ayant tenu à préserver la Fête des vendanges, l'équipe de cinéastes dirigée par Pierre Matteuzi a tourné hier à la Collégiale des séquences de « La pêche miraculeuse », film tiré du roman de Guy de Pourtalès et interprété par de nombreux artistes de talent. Aujourd'hui d'autres séquences seront aussi tournées dans le cadre historique de la vieille ville. Dans un an, cette coproduction des télévisions française, belge, romande et de Radio-Canada sera présentée en six épisodes, aux téléspectateurs romands.

Octogénaire blessée

● VERS 8 h 10, hier, le jeune T. Q., de Neuchâtel, circulait à vélo chemin des Péreuses en direction ouest-est. A la hauteur des escaliers reliant les vestiaires au terrain de football, le cycliste heurta Mme Berthe Perret-Gentil, âgée de 81 ans, de Neuchâtel qui descendait les escaliers du sud au nord. Blessée, Mme Perret-Gentil a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Cour d'assises: un juré démissionne

« Monsieur le rédacteur en chef, Après avoir lu le compte rendu de J. Nussbaum du vendredi 26, ainsi que le texte « Un nouveau climat » signé R.A. du 27, concernant la session de la Cour d'assises de jeudi dernier, quelques renseignements s'imposent et ceci dans l'intérêt général de la population souvent très mal informée des travaux d'une telle cour.

Le point: les jurés cantonaux prêtent serment avant chaque séance que ce soit Cour d'assises ou tribunal correctionnel.

2me point: concernant cette triste affaire deux articles du code pénal ont été souvent cités. Il s'agit des No 187 et 188 qui doivent retenir l'attention du public, car je pense que peu de personnes les connaissent. En voici la teneur:

« Art. 187, 1) Celui qui, en usant de violence ou de menace grave, aura contraint une femme à subir l'acte sexuel hors mariage, sera puni de la réclusion; 2) Celui qui aura fait subir à une femme l'acte sexuel hors mariage, après l'avoir, à cet effet, rendue inconsciente ou mise

hors d'état de résister, sera puni de la réclusion pour trois ans au moins.

Art. 188. Celui qui, en usant de violence ou de menace grave envers une personne, ou après l'avoir de tout autre manière mise hors d'état de résister, l'aura contrainte à subir ou à faire un autre acte contraire à la pudeur sera puni de la réclusion pour cinq ans au plus ou de l'emprisonnement.

C'est pourquoi, comme le relève le chroniqueur, le doute profite souvent à l'accusé, mais les membres de la Cour par contre, peuvent avoir leur opinion personnelle. Ayant prêté serment, je ne puis m'exprimer sur les faits de la cause. Je serai fidèle à mon serment. En revanche, je ne suis plus en mesure de le tenir à l'avenir. C'est pourquoi une seule solution s'impose à moi, je DÉMISSIONNE. Je ne peux plus être juré.

En vous priant de publier ces quelques lignes, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

Cyrille PERSOZ, Cressier »

Après un acquittement (suite)

« Monsieur le rédacteur en chef, Après un long moment de consternation qui a suivi la lecture de la chronique judiciaire relatant le récent jugement de la Cour d'assises neuchâteloise, je me permets quelques réflexions personnelles.

Dans ce monde, l'homme doit assumer des tâches bien difficiles, celle en particulier de rendre la justice. Mais, force est de constater que depuis plusieurs années déjà, nos tribunaux sont de plus en plus conciliants avec les prévenus de tout poil. Le jugement — puisque c'est le seul mot pour désigner ces délibérations — rendu à Neuchâtel, en est un exemple des plus flagrants. Quand une jeune fille a le courage de dominer sa honte pour accuser un tel personnage, je lui rends hommage; quand la Cour se moque éperdument de ses souffrances, je m'indigne.

Qu'un « minet » de dix-huit ans ne résiste pas à la tentation de la chair fraîche, on pourrait compren-

dre une certaine clémence (et encore...). Mais un homme de 33 ans qui brutalise une personne qui pourrait être sa fille et comparait en triomphant devant ses juges, en véritable disciple du marquis de Sade, en voilà assez pour mériter les galères.

(...) A l'heure où nous nous plaignons de la contestation juvénile, il faudrait au moins tenir compte des jeunes demandant réparation avec raison. Si l'autorité désire se faire respecter, elle doit aussi respecter ses administrés.

Un jugement comme celui-ci est une insulte à toute la jeunesse et un affront à tous les honnêtes gens.

Si la Cour ne veut plus rendre la justice, qu'elle rende son tablier avant de nous obliger à régler nos comptes de façon sommaire avec tous les risques que cela comporte.

Recevez, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations attristées.

Lndré CHÉDEL, La Côte-aux-Fées »

Au tribunal de police du district de Neuchâtel De l'ivresse (bien sûr!) à la perte de maîtrise

C'est une affaire assez compliquée qui a amené hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel (présidé par M. Jacques Ruedin, assisté de Mme May Steinger qui assumait les fonctions de greffier) J.-A. D. prévenu de voies de fait, d'ivresse au volant et de violation de ses devoirs en cas d'accident.

Le 24 mai, J.-A. D. a consommé des boissons alcoolisées à la buvette d'un stand de tir, puis dans un établissement public de Saint-Blaise avant de se rendre dans un autre restaurant. Là, il aurait commis des voies de fait sur la personne de la sommelière qui a toutefois retiré sa plainte hier à l'audience. Comme cette infraction ne se poursuit que sur plainte, la prévention première a donc été abandonnée.

— Et alors, qu'avez-vous bu dans ce dernier restaurant?, demanda le président.

— Trois vodkas à l'orange.

L'ACCIDENT

La sommelière, qui était restée dans la salle, a précisé que la ration habituelle pour un verre était de 25 centilitres. Puis, d'après les dires du prévenu, il a quitté l'établissement et s'est mis au volant de sa voiture. Vers 23 h 35, place de la Gare, à Neuchâtel, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui en percuta un autre. J.-A. D. a poursuivi sa route sans avertir ni le lésé ni la police des dommages causés.

— Pourquoi?, s'inquiéta M. Ruedin.

— Je ne le sais pas, j'ai été pris de panique et me suis rendu chez une amie.

— N'était-ce pas plutôt dans le but de vous soustraire aux examens auxquels vous auriez immanquablement été soumis?

— Non, je n'étais pas ivre!

Le président eut beau expliquer à D. qu'avec la quantité d'alcool qu'il venait d'ingurgiter, il avait probablement

dépensé le fatidique 0,8‰, le prévenu ne se départit pas de son opinion.

— Je suis chauffeur. Par conséquent ma profession ne me permet pas de boire énormément.

« C'EST BEAUCOUP TROP ! »

Les réquisitions du ministère public? Trente jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende.

— C'est beaucoup trop!, estima le prévenu.

Finalement, le tribunal, estimant que si J.-A. D. avait quitté les lieux de l'accident aussi rapidement, c'était en partie dans le but de se soustraire aux examens d'usage, a condamné le prévenu à 10 jours d'emprisonnement avec sursis durant quatre ans et à une amende de 500 francs.

Autre cas d'ivresse au volant avec C.-A. P. Celui-ci, le soir du 18 juin dernier, en compagnie d'amis, a consommé dans un établissement public du chef-lieu deux apéritifs anisés, trois décalitres de vin rouge et deux ou trois bières. A la fermeture de l'établissement, il s'est mis au volant de sa voiture, mais en a perdu la maîtrise rue de l'Ecluse.

VITE FAIT

Lorsque les gendarmes sont arrivés sur place, la voiture de P. était déjà chargée sur la jeep d'un garagiste que le prévenu avait appelé. P., conduit à l'hôpital, y fut soumis, quelque deux heures après l'accident, à une prise de sang qui révéla une alcoolémie moyenne de 1,22‰.

— Au moment de l'accident, je n'étais pour tant pas pris d'alcool, s'écria le prévenu. J'étais dans la phase ascendante.

Sur ces déclarations, le mandataire de P. demanda que son client fût soumis à une expertise médicale, afin de prouver si oui ou non l'alcool avait joué son rôle dans la perte de maîtrise. Le tribunal se rallia à cette proposition et le jugement sera rendu ultérieurement.

PERTE DE MAITRISE

Au volant de sa voiture, M.M. circulait le 26 mai sur la N5 de Neuchâtel en direction d'Auvernier. Quai Philippe-Suchard, à la hauteur de la station-service Shell, la conductrice aperçut une auto arrêtée sur la piste de droite sur laquelle elle roulait précieusement. Comme la conductrice était suivie par d'autres véhicules qui tentaient justement de la dépasser, elle opta pour la seule manœuvre possible afin d'éviter l'obstacle: freiner.

Au cours de la manœuvre cependant, son véhicule dérapa sur la chaussée mouillée, se mit en travers de la route, avant de s'immobiliser les deux roues avant sur le trottoir, l'arrière empiétant sur la seconde piste. Les véhicules qui suivaient, surpris par la manœuvre, freinèrent également et une collision en chaîne se produisit. Toutefois, le véhicule de M. M. ne fut pas touché.

La conductrice était renvoyée hier devant le tribunal pour vitesse inadaptée

Au « Village neuchâtelois »: l'inflation, connais pas!

Il appartient depuis trois ans à Neuchâtel-Sports de mettre en place ce « Village neuchâtelois », qui du vendredi au dimanche soir de la Fête des vendanges, anime la Grand-Rue et la rue de l'Hôpital. Cette année, vingt-trois stands attendent une foule que la « météo » permet de prévoir aussi dense que d'habitude. Outre les sections du club omnisports de la ville, « Terre des hommes », invité d'honneur, et trois commerçants ayant pignon sur rue ont œuvré avec enthousiasme afin de satisfaire les plus exigeants.

Cette année et pour la première fois, afin de tenir compte des difficultés rencontrées par le comité de la Fête des vendanges, une convention a été passée avec Neuchâtel-Sports convention selon laquelle le « Village neuchâtelois » versera une somme de sept à huit mille francs, selon le chiffre d'affaires réalisé. Et pourtant, les prix des consommations ne seront pas augmentés par rapport à l'an dernier.

UN GESTE A SIGNALER

Ce geste est à signaler, car il est unique. Il engagera peut-être d'autres « locataires » à en faire autant. Après

BEVAIX

Cyclomotoriste blessé

Hier, vers 7 h 40, M. Albert Loeffel, 78 ans, de Bevaix, circulait à cyclomotor sur la rue du Châteland en direction nord-sud. A l'intersection avec le chemin des Pommiers, il n'a pas accordé la priorité de droite à la voiture conduite par M. B. R., de Saint-Blaise, qui empruntait ce chemin et roulait en direction est. M. Loeffel fit une chute sur la chaussée. Blessé il a été transporté à l'hôpital de la Béroche, à Saint-Aubin.

tout, si la Fête des vendanges n'existait plus, ils se trouveraient soudain privés d'une jolie source de revenus. Il semble, d'ailleurs, que la crainte de voir disparaître le cortège des vendanges incite un grand nombre de personnes à assister à celui de cette année. La prélocation des billets, en tout cas, marche fort. Mercredi soir, elle était déjà de 15 % supérieure à celle des années passées. L'optimisme est de mise. Pourvu que la pluie ne vienne pas tout gâcher au dernier moment!

F. P.

Vingt licenciements et chômage partiel aux Câbles de Cortaillod

En juin, la direction de la Fabrique des câbles électriques de Cortaillod informait son personnel que, si la situation économique ne s'améliorait pas d'ici à l'automne, il faudrait envisager certaines mesures tel le chômage partiel. Or, le volume de production de cette entreprise qui, pendant longtemps connut une augmentation annuelle de 5 à 8 %, sera en 1975 de 35 à 40 % inférieure à ce qu'il était en 1973-74, les meilleures années. En 1974 déjà, l'équipement fut freiné, et dès le début de 1975 plus personne ne fut engagé aux câbleries.

Il va donc falloir appliquer les mesures annoncées au printemps puisque la situation économique ne s'améliore décidément pas.

Il s'agit d'adapter les structures et les dimensions de l'entreprise afin de lui permettre d'affronter et de surmonter les difficultés du moment qui frappent particulièrement le secteur du

courant fort à basse tension (bâtiment) le plus touché, le secteur du courant faible (PTT) et, aussi, mais dans une mesure moindre, le secteur à courant fort à haute tension.

VINGT LICENCIEMENTS

Il y aura d'abord 20 licenciements à la fin de l'année. Sur un effectif total de 660 personnes cela représente 3 %. Puis, sera appliqué le chômage partiel (jusqu'à 40 %) du personnel féminin dont le ménage bénéficie d'un double gain. Les femmes qui sont dans ce cas ne travailleront donc plus que trois jours par semaine. Il y aura aussi du chômage partiel (jusqu'à 40 %) dans les rangs du personnel le plus âgé.

Enfin, si cela est vraiment nécessaire, le chômage partiel, jusqu'à concurrence de 20 %, touchera, pour une durée limitée, des postes de travail dont l'occupation ne pourrait être assurée malgré toutes les autres mesures prévues.

Selon la direction, il est également nécessaire d'opérer des mutations de postes en vue d'une répartition équitable des possibilités de travail et de la promotion de la polyvalence. Le personnel de l'entreprise vient d'être informé des diverses mesures décidées qui seront appliquées progressivement dans le mois courant.

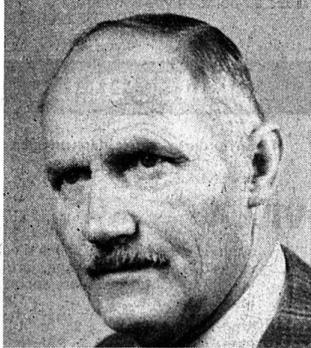
Rappelons que les câbleries de Cortaillod furent au XIXe siècle, les premières du genre au monde, créées par l'ingénieur neuchâtelois Borel. Elles se situent aujourd'hui dans le peloton des grandes entreprises suisses de la branche. Leur production jusqu'à ces dernières années était destinée à un seul marché suisse.

Depuis 1974, alors que la récession commençait à déployer ses effets, la direction chercha de nouveaux débouchés à l'étranger. C'est ainsi que l'exportation a passé à 5 % puis à 10 % de la production, taux atteint actuellement.

G. Mt.



Monsieur Robert MOSER radical
NOM : Moser
PRENOM : Robert
AGE : 53 ans
ÉTUDES, TITRES : licencié ès sciences économiques et commerciales
PROFESSION : conseiller communal, directeur des finances et de l'instruction publique, La Chaux-de-Fonds
ACTIVITÉS POLITIQUES : conseiller général puis conseiller communal, député au Grand conseil



Monsieur Claude SIMON-VERMOT PPN
NOM : Simon-Vermot
PRENOM : Claude
AGE : 61 ans
ÉTUDES, TITRES : médecin-vétérinaire
PROFESSION : médecin-vétérinaire
ACTIVITÉS POLITIQUES : conseiller communal-député

RÉPONSE
« La dignité d'un pays, sa grandeur, sa valeur, son avenir, son développement, sa place dans le concert des nations reposent uniquement sur les vertus de sa population. Les valeurs morales et civiques des citoyens et des citoyennes ne s'acquiescent, se développent, s'épanouissent vraiment totalement que dans un environnement familial et naturel conforme aux lois morales d'une société digne de ce nom.
C'est pourquoi le m'emploierai à promouvoir et à soutenir les initiatives et les interventions visant à améliorer la vie du couple et à rétablir le climat familial si nécessaire à l'épanouissement de l'enfant.
Ce faisant, le respect de la vie et de la dignité humaine sera une réalité et les problèmes posés aux autorités seront abordés avec un esprit digne de nos institutions démocratiques. »

(Réd. — Nous suggérons à nos lecteurs de découper et de conserver ces réponses. Le moment venu, avant les élections, ils pourront mieux confronter les opinions.)

Un tour de force!

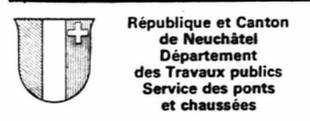
FAN

Spécial vendanges 50 ans de fêtes!

sera en vente dimanche, dès 15 h 30, avec 30 photos du cortège des enfants, du cortège de la Fête des vendanges de Neuchâtel et de trois jours de liesse

Le numéro 1 franc — 1 fr. 50 français

AVIS OFFICIELS



SOUSSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux de plantations suivants, comprenant des plantations forestières et des aménagements paysagers :

VILLE DE NEUCHÂTEL

RUE DE LA MAIN

Afin de faciliter la pose d'une couche de support, la rue de la Main sera interdite à la circulation les lundi 6 et mardi 7 octobre 1975.

VILLE DE NEUCHÂTEL

CONFETTIS

Le Conseil communal autorise l'usage de confetti sur la voie publique à l'occasion de la Fête des vendanges, les vendredi, samedi et dimanche, 3, 4 et 5 octobre 1975, mais seulement aux heures et endroits suivants :

IMMEUBLES

En bordure de forêt, dans un quartier résidentiel, à Bevaix, A VENDRE

VILLA

soignée de 8 pièces, 3 salles d'eau, cheminée de salon, garage, jardin, vue imprenable sur le lac, ensoleillement maximal.

appartement 4 1/2 pièces

Particulier vend à Saint-Blaise (cause départ étranger) année 1970. 95 m², grand balcon.

A vendre, rue de la Côte,

petit immeuble

de 3 appartements de 4 pièces + dépendances.

Adresser offres écrites à : Fiduciaire Louis Crelier, case postale 474, 2001 Neuchâtel.

A vendre, pour cause de décès, à Auvernier (près de la gare), deux belles parcelles de

terrain à bâtir.

Surface 850 m² et 1000 m².

LEVY-DUBOIS Immeubles + Assurances 2501 Biennet, rue de la Gare 15 Tél. 032 2 88 99 + 3 68 99

A VENDRE

L'administration des douanes offre à vendre son bâtiment de La Ronde par Les Verrières (coord. 524320-198210).

MAISON DE 3 APPARTEMENTS

rénovée et modernisée en 1956, dans un site agreste et tranquille. Convient à une institution de bienfaisance, à une colonie de vacances ou à maison similaire.

• A vendre appartement

2 1/2 pièces, avec cuisine, baignoire, balcon et cave. Situation tranquille. Tout confort.

• A vendre terrain

pour chalet, 965 m², à Villarod (FR). Fiduciaire Béreneck, Grand-Rue 9, Neuchâtel.

Baux à louer

en vente au bureau du journal

Vacances? placement sûr?

Alors venez voir votre appartement de vacances au Valais, à Sion! Vous atteignez en 20 ou 30 minutes les stations Thyon, Nendaz, Ornonnaz, Anzère, Crans-Montana, Vercorin.

A vendre à Yverdon, près du centre, terrain à bâtir de 3386 m²

possibilité de construction soit : UN BÂTIMENT DE 12 ÉTAGES deux bâtiments de 6 étages sur sous-sol et rez-de-chaussée de 3000 m² environ.

FORMIDABLE

Particulier vend à Bevaix un splendide appartement de 2 pièces à l'état de neuf, cuisine moderne, balcon avec vue sur le lac et les Alpes.

A vendre maison de campagne

aux environs de La Chaux-de-Fonds. Fonds propre pour traiter : Fr. 200.000.—

A LOUER

A louer, libres tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel.

appartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle : Fr. 434.—, charges comprises;

appartement de 5 pièces

Prix de location mensuelle : Fr. 749.—, charges comprises,

garage

Prix de location : Fr. 65.—. Chaque appartement avec vue sur le lac.

Transplan AG Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9. Téléphone (031) 23 57 65.

ÉTUDE WAVRE SERVICE IMMOBILIER Tél. 25 10 64

À LOUER NEUCHÂTEL

Poudrières : studio tout confort cuisine équipée. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer mensuel 300 fr., plus charges.

Rue des Moulins : 1 chambre, cuisinette cabinet de douche. Chauffage. Loyer mensuel 200 fr., plus charges. libre 24.12.75.

Les Lisérons : 1 et 2 chambres, cuisine, salle de bains, part à la douche. Partiellement meublés. Libres tout de suite ou date à convenir. Loyers mensuels 150 fr., 225 fr., et 375 fr., plus charges.

Les Lisérons : 3 et 3 1/2 chambres. Tout confort. Belle vue. Libres tout de suite et dès le 31 décembre 1975. Loyers mensuels 430 fr., et 450 fr., plus charges.

La Dime : 2 chambres tout confort. Cuisine agencée. Libre 24 décembre 1975. Loyer mensuel 375 fr., plus charges.

Rue de la Côte : 3 chambres et dépendances. Chauffage général. Belle vue. Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer mensuel 280 fr., plus charges.

Rue Louis-d'Orléans : 3 chambres tout confort. Balcon. Ascenseur. Libre 24 décembre 1975. Place de parc.

Rue des Parcs : 3 chambres et dépendances. Libres tout de suite et dès le 31 décembre 1975. Loyers mensuels 200 fr.

Rue des Fahys : 3 chambres et dépendances. Salle de bains. Libre 24 octobre 1975, ou date à convenir. Loyer mensuel 200 fr.

Avenue du 1^{er}-Mars : 4 chambres et dépendances. Libre 24 décembre 1975. Loyer mensuel 300 fr.

2 et 3 chambres : tout confort. Cuisine agencée. Libres dès le 1^{er} décembre 1975. Loyers mensuels 326 fr., et 420 fr., plus charges. Place de parc.

Beaux appartements de 2 1/2 et 4 1/2 chambres, tout confort. Cuisine agencée. Situation tranquille. Libres tout de suite ou date à convenir. Loyers mensuels 420 fr. et 600 fr., plus charges. Places de parc.

2 chambres tout confort. Libre 1^{er} janvier 1976. Loyer mensuel 325 fr., plus charges.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

CERNIER A louer tout de suite UN MAGNIFIQUE STUDIO Cuisine agencée, tapis de fond, plafond en lames de bois. Fr. 270.— par mois + charges UN APPARTEMENT DE 2 PIÈCES même conception intérieure que le studio. Fr. 320.— + charges. Pour tous renseignements, s'adresser à G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A louer tout de suite, à Neuchâtel, rue de la Maladière 8-10, à proximité d'un arrêt de trolleybus, dans immeuble en construction,

appartements modernes

Cuisines équipées, ascenseurs dévaloirs, isolations thermique et phonique efficaces. Service de conciergerie.

Studios - 2 pièces 3 pièces - 5 pièces en attique Parking disponible dans garage souterrain collectif.

Renseignements et location : Fiduciaire Antonietti & Böhringer Rue du Château 13 - 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 25 25.

ÉTUDE WAVRE SERVICE IMMOBILIER Tél. 25 10 64

À LOUER À CORNAUX

2 appartements de 3 chambres, tout confort. Cuisine agencée. Balcon. Situation tranquille. Libres tout de suite et dès le 24 décembre 1975. Loyers mensuels : Fr. 365.— et Fr. 460.—, plus charges.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

STUDIO

avec douche et cuisine. Location mensuelle : Fr. 260.— (charges comprises).

Pour visiter, s'adresser au concierge, M^{me} Ravier, Archessus 6, 2022 Bevaix.

A louer à Bevaix pour date à convenir

studios non meublés

tout confort. Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

1 studio

avec cuisine, salle de bain, chauffage central, complètement rénové, centre ville. Loyer mensuel : Fr. 320.— avec charges.

Téléphoner au N° 25 13 24.

beau studio

ensoleillé, 1 1/2, grande cuisine, confort, de plain-pied, maison ancienne avec parc. Fr. 250.—/mois plus charges. Date à convenir. Tél. (024) 73 15 88 (01) 923 23 78

A louer, pour le 1^{er} février 1976,

magasin

actuellement épicerie-primeurs; locaux et dépôt attenants. Logement éventuel à disposition.

Faire offres à A. Calame, Sombacourt 4, Colombier.

A louer à Neuchâtel dès le 24 octobre 1975

appartement de 3 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine agencée, loyer mensuel Fr. 546.— + charges.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel, rue du Roc (quartier de la gare), immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 4 pièces

tout confort, loyer mensuel, charges comprises, Fr. 506.—. Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à l'est de la ville, immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 4 pièces

tout confort, loyer mensuel, charges comprises, Fr. 569.— et

LE LANDERON

A louer tout de suite ou pour date à convenir, au bord du lac.

appartement de 2 1/2 pièces

Loyer : Fr. 405.— + charges. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

URGENT.

A louer

appartement

3 pièces, tout confort, avec ou sans service de conciergerie.

Vy-d'Etra 93, tél. 33 45 16.

BOUDRY

A louer tout de suite ou pour date à convenir, au chemin des Addoz, S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer, à Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces

tout confort, grande cuisine agencée, ascenseur, loyer raisonnable.

Fiduciaire Schenker Manrau S.A., av. Formachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer tout de suite :

2 pièces meublés

1 appartement non meublés Tél. 31 74 74; 25 68 37, le soir.

Baux à louer au bureau du journal

A louer à Neuchâtel un appartement 3 pièces au nord de la gare, libre dès le 30 novembre 1975. Tél. 24 58 58.

Chez-le-Bart

splendide appartement de 5 chambres, cuisine équipée, baignoire, W.-C. + W.-C. séparés, balcon-loggia. Prix 700 fr. + 70 fr. charges. Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Lamboing,

appartement de 3 pièces

cuisine, baignoire W.-C., chauffage général au mazout. Loyer : Fr. 355.— charges comprises, libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à la Fondation d'Ebauches S.A. à Neuchâtel. Tél. (038) 21 21 25, interne 361.

CORTAILLOD

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la Grassilière, appartement de 4 pièces avec tout confort. Loyer Fr. 435.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Cortailod-Village,

appartement 3 pièces

tout confort, cuisine équipée, libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Cretegnny & Cie, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

A louer pour fin décembre, à la rue des Carreils,

appartement de 3 pièces

avec tout confort. Loyer : Fr. 320.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à MARIN studio meublé

moderne pour 1 ou 2 personnes, loyer mensuel net 398 fr. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Etude J.-J. Thorens, Saint-Blaise, tél. 33 27 56.

A louer à SAINT-BLAISE appartement de 2 pièces

cuisine, salle de bains, W.-C., cave. Loyer mensuel : Fr. 250.— + chauffage Fr. 60.—. Libre immédiatement ou pour date à convenir.

S'adresser à Etude J.-J. Thorens, Saint-Blaise, tél. 33 27 56.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.

A louer, immédiatement ou pour date à convenir, à Areuse,

appartement de 4 1/2 pièces

avec tout confort. Jardin. Quartier tranquille. A proximité du tram. Loyer mensuel : Fr. 470.— plus charges.

CORTAILLOD

A louer tout de suite ou pour date à convenir

joli et confortable appartement de 2 pièces

cuisinette, salle de bains, cave. Loyer mensuel : Fr. 327.— plus acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15). Tél. (031) 42 42 26.

A louer, à Neuchâtel, immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 2 pièces

tout confort, cuisine agencée, tapis tendus. Loyer mensuel charges comprises : Fr. 466.—.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel (La Coudre)

appartement 2 1/2 pièces

tout confort, vue imprenable. Loyer 550 fr., charges comprises; libre immédiatement ou à convenir.

S'adresser à Fiduciaire Stocker S.A., Uttins 8, 2034 Peseux. Tél. 31 74 55.

A louer pour date à convenir, rue de l'Ecluse 37, Neuchâtel,

1 studio meublé

avec cuisinette, douche et W.-C. Fr. 340 fr., par mois + charges.

S'adresser à : Fiduciaire Louis Crelier, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

A louer à FONTAINEMELON magnifiques appartements

de 3 1/2 et 4 1/2 pièces cuisine agencée, ascenseur, libres tout de suite ou pour date à convenir.

A partir de Fr. 360.— + charges. Tél. 53 16 00.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer maison

de 5 à 6 pièces avec dépendances et jardin. Région : Bôle, Colombier ou environs. Tél. 41 22 52.

CHAMBRES

A louer tout de suite

chambre indépendante

meublée, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble rue de l'Ouest 9, à Fontainemelon. Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

OFFRES D'EMPLOIS

Vous n'aimez pas être

réduite à l'oisiveté!

Vous êtes une jeune femme moderne et entreprenante (23 à 35 ans). Vous ne dédaigneriez pas pouvoir, de temps en temps, réaliser un vœu coûteux, sans pour autant devoir négliger votre famille.

Si vous habitez à Neuchâtel ou dans les environs, nous vous proposons un emploi intéressant et lucratif. Vous entrerez en contact avec les personnes les plus en vue du monde économique et social. Votre travail demande un certain engagement et de l'initiative. A vous d'organiser votre emploi du temps comme vous l'entendez.

Vous avez des enfants? Ce n'est pas un problème, il suffit qu'ils soient pris en charge une demi-journée.

Vous n'avez pas de connaissances particulières, mais vous avez du charme, un téléphone, une voiture et vous parlez l'allemand sans aucune difficulté.

Vous êtes la personne qu'il nous faut!

Téléphonez-nous dès que vous aurez lu cette annonce au (01) 720 40 96 (heures de bureau).

Merci d'avance pour votre appel!



Budgestion vous sortira d'embarras
 Si vos dettes vous pèsent
 Si votre situation est critique
 Bureau de gérance de dettes, de budgets
 commerciaux et privés.
 Rendez-vous par tél. au (038) 25 27 07
 dès 19 h au (038) 25 98 72
 BUDGESTION, case postale 851, 2001 Neuchâtel

Machines à café
Moulins à café
FRITOUT friteuses
 Vente - service.
 Th. Schüpfer, 3249 Vinelz.
 Tél. (032) 88 12 55.

Miele
Démonstration d'aspirateurs
 Reprise de toutes marques jusqu'à
fr. 120.-
 Notre offre:
4 modèles Miele traîneaux
 force d'aspiration inégalee
3 modèles Miele balais
 puissants et maniables.

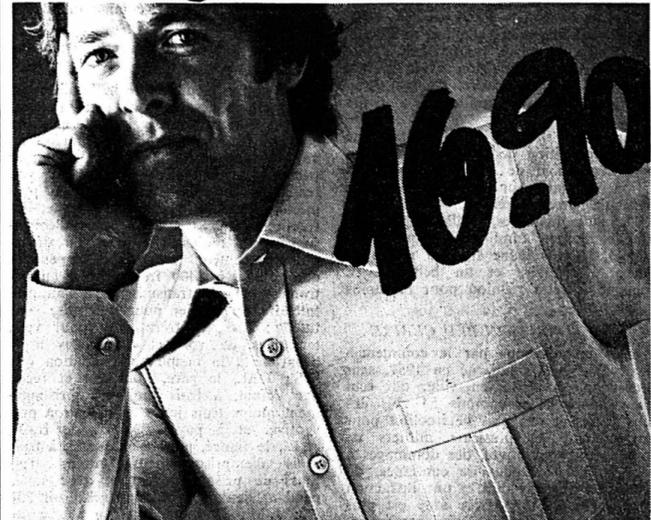
♥♥♥♥♥♥♥♥♥♥
offres "centenaire"
profitez vite!

!
 Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront!

Maisons mobiles abbeu
 Profitez maintenant de nos prix d'automne
 Places à disposition
Caravanes SCHAUB
 Villeneuve-Rennaz (VD)
 Tél. (021) 60 20 30

ENTREPRISE DE COUVERTURE
J.-C. JAQUEMET, Neuchâtel
 succ. de A. Ducommun. Tél. (038) 33 40 57.
 Toitures tous genres. - Pose de barres à neige.
 Traitements de charpente.

JEUDI 2 ET VENDREDI 3 OCTOBRE
 Ouvert :
 de 9 h à 12 h
 de 14 h à 18 h 30
Cadeau et distribution de ballons aux enfants
 Actuellement en démonstration chez
W. STEIGER
NEUCHÂTEL
 Pierre à Mazel 4-6
 ☎ 038 / 25 29 14



Chemise, jersey 100% coton, façon légèrement cintrée, 6 coloris mode, poche poitrine, tailles S. SM. M. ML. L. 16.90

UN PRIX CITÉ



TRÈS BEAU MANTEAU
 pour jeunes dames, belle qualité tweed,
 bas évasé, col et manchettes en mouton de Toscane.
 Tailles 36 à 44
250.-
La Cité

boucherie - charcuterie
margot
 votre boucherie
 Seyon 5 Neuchâtel
 25 66 20
 25 66 21
 Une de nos spécialités :
JAMBON FUMÉ DE CAMPAGNE
 FÊTE DES VENDANGES
 Roue aux millions
80 jambons à emporter
BEAUX CANARDS
 Très avantageux

Nos bonnes pommes

Les variétés d'automne arrivent:
 Roses Bernoises, Sauergrauwech, Reine des reinettes,
 Kidd's Reinette orange, Spartan, Berlepsch.
 Ces variétés ne se trouvent pas partout,
 mais dans certaines régions seulement.



Il n'est pas possible d'être assis dans une voiture de plus haute sécurité.

Heja!
VOLVO
 Séries 240 + 260
 2001 Hauterive/Neuchâtel : Garage M. Schenker
 Tél. (038) 33 13 45



Chemise, flanelle écossaise 100% coton, col multiforme, coupe normale, coloris marine, vert, bordeaux, 37-45 13.90



Pull-over ras du cou, 100% shetland, tricot mailles endroit, coloris dégradé bleu, marron, olive, gris, S. M. L. 19.-

Gonset
bien sûr!
 ♥♥♥♥♥♥♥♥♥♥

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PAVAPROOF
 le nouveau SAC - PAVAG imperméable
 PAVAG SA
 62-41 Nebohon

Frais de chauffage trop élevés et mal répartis? Solution: les compteurs de chaleur ATA!
 Les compteurs de chaleur ATA mesurent avec précision la consommation individuelle. Chacun paie donc exactement sa part. Ni plus ni moins. Les compteurs de chaleur ATA empêchent tout gaspillage thermique et font économiser de l'énergie jusqu'à 35%! Vous ménagez ainsi l'environnement au maximum, et nous nous chargeons du décompte équitable des frais. Demandez notre dépliant avec tous les renseignements détaillés sur les compteurs de chaleur ATA qui ont fait leurs preuves en Suisse et à l'étranger.
Wärmezähler AG
 4053 Bâle, Laufenstrasse 33, tél. 061 34 77 30
 Succursales à Zurich, à Sierre et à Wil SG

LA CHAUX-DE-FONDS

Une famille entière devant le tribunal correctionnel

L'esprit de famille se perd ? Contrairement aux affirmations multiples, pas autant qu'on le croit. Mais cet esprit peut parfois jouer de mauvais tours. Ce n'est pas l'audience que tenait, hier, le tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds qui viendra le démentir. Et pour cause !

Sur le banc des prévenus, en effet, s'alignaient une mère, son fils, sa fille et son fiancé. Le mari, lui qui fait l'objet d'une mesure d'expulsion avait préféré s'abstenir de comparaître. Comparait également avec la famille un ami des jeunes gens.

Cinq sur six, ce pourrait être une note, à condition de ne pas afficher un palmarès global de... 165 chefs d'accusation s'étalant sur une vingtaine de pages de l'arrêt de renvoi.

Deux des membres, d'ailleurs, de cette grande réunion familiale manquaient à l'appel, le plus jeune fils qui relève de l'autorité tutélaire et un bébé qui a échappé à cette réunion pour la moins étrange.

UNE SITUATION PEU CLAIRE

Mais commençons par le commencement avec S.S., l'ami, né en 1957, sans profession, domicilié en ville, qui seul ou accompagné a commis 53 vols de plus variés et des plus hétéroclites pour un montant de plusieurs milliers de francs, treize tentatives, des dommages à la propriété, un abus de confiance, du recel cela va sans dire et une infraction à la LCR. B.S., le frère aîné est plus modeste. Né en 1956, sans profession, habitant la ville, il n'accuse que 47 vols, 13 tentatives et des dommages à la propriété. Le père J.M., né en 1940, sans profession, alors domicilié à La Chaux-de-Fonds, n'a pour son compte à se reprocher qu'un vol et un recel. Pour le fiancé, A.R., né en 1950, de La Chaux-de-Fonds, son vilain défaut est l'escroquerie ; Mme I.M., née en 1928, domiciliée en ville, se voit reprocher un recel. Enfin la jeune fille, S.S., née en 1955, domiciliée en ville également est aussi prévenue de recel.

Que retient de cette très longue audience ? La famille, comme on aura pu le constater, ne roulait pas sur l'or, les membres actifs à l'époque des délits, n'étant que le fiancé et parfois la mère. Différentes circonstances professionnelles notamment étaient à l'origine d'une situation peu claire. Les deux frères et l'ami, individuellement ou en groupe, s'en donnèrent à cœur joie non

pour subsister, bien qu'on retrouve dans le catalogue des infractions et délits 50 kg de pommes de terre, mais pour leurs besoins personnels fort minces à l'époque. Avec une certaine dose de naïveté puisque l'ami S.S. ajouta :

— Je n'imagine pas qu'on allait faire de la prison pour ça, comme on n'avait pas encore vingt ans.

Cruelle réalité et amer désenchantement...

Les autres membres de la famille participèrent modestement à cette randonnée délictueuse, soit par l'intermédiaire coupable du recel, y ajoutant parfois un vol, ou une escroquerie. Finalement, le tribunal a condamné S.S., pour vol, tentatives de vols dommages à la propriété, abus de confiance, recel et infraction à la LCR à 15 mois d'emprisonnement, moins 172 jours de détention préventive, avec sursis pendant quatre ans, à 1400 fr. de frais, au patronage et à la transmission à l'autorité tutélaire du dossier pour une mise sous tutelle ; B.S., le frère aîné, pour vols, tentatives de vols et dommages à la propriété à la même condamnation que S.S. ; J.M., le père, pour vol et recel, par défaut, à trois mois d'emprisonnement moins trois jours de détention préventive, et à payer 250 fr. de frais ; A.R., le fiancé, pour escroquerie, à trois mois d'emprisonnement, moins trois jours de prison préventive, avec sursis pendant deux ans et aux frais, soit 250 fr. ; J.M., la mère, pour recel, à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à payer 150 fr. de frais ; S.S., la jeune fille, pour recel, à 100 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Le ministère public avait requis contre S.S. 18 mois, contre B.S. 18 mois, contre J.M. 5 mois, contre A.R. 4 mois, contre Mme J.M. 45 jours et contre Mlle S.S. 30 jours d'emprisonnement.

AUTRE JUGEMENT

En fin d'après-midi, le tribunal correctionnel a condamné P.G., né en 1956, domicilié dans les Franches-Montagnes, prévenu d'avoir entretenu des relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 16 ans, à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 150 fr. de frais. Le jeune couple a l'intention de se marier prochainement. Le tribunal a tenu compte de l'ensemble des circonstances atténuantes pour rendre un verdict que justifiait pleinement la situation.

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Président : M. Pierre-André Rognon ; jurés : Mme Vera Baumgartner et M. Fernand Donzé ; ministère public : M. André Perret, substitut ; greffiers : MM. Jean-Claude Hess puis Gino Canonica.

Plus de 2000 personnes manifestent pour Auréole

Ferme prise de position du président de la ville

La lutte qu'ont engagée les travailleurs d'Auréole, à La Chaux-de-Fonds, contre la fermeture de cette fabrique et les nombreux licenciements qui y sont liés, lutte que nous avons présentée dans nos précédentes éditions, est en train de prendre une toute autre tournure. Non seulement en raison des mesures prises par le groupe Synchron dont fait partie Auréole, mais par le développement local et régional qui s'en suit.

La FTMH, divers syndicats, des partis politiques (pop et socialiste) ainsi que d'autres organisations sont à leur tour entrés en liste rejoignant les rangs du personnel.

A cette première initiative viennent de s'ajouter, depuis hier soir, les déclarations fracassantes du président de la ville, M. Maurice Payot qui, au cours d'une manifestation publique, a d'une part regretté le manque d'information de Synchron aux autorités et aux travailleurs concernés, mais aussi exigé que les autorités fédérales et cantonales prennent des dispositions pour sauver une horlogerie menacée de disparition.

Cette entrée publique dans l'arène n'aura pas manqué de surprendre les observateurs qui ont pu à cette occasion, une fois encore, mesurer la gravité des événements que nous traversons et partager les inquiétudes de toute une région directement concernée, au plus haut niveau, par la crise actuelle.

Répondant à l'appel du comité de soutien qu'anime actuellement la FTMH avec d'autres organismes, des centaines de personnes se retrouvaient hier en fin d'après-midi place de la Gare d'où devait partir un imposant cortège qui longeait les deux artères du « Pod ».

Place de la Gare toujours, devant près de 2000 auditeurs, M. P. Cerf, de la FTMH, rappela l'histoire de l'affaire Auréole tout en donnant lecture d'un télégramme de solidarité des travailleurs de Portescap.

En fin de manifestation, une travailleuse d'Auréole puis le secrétaire central FTMH, G. Tschumi, évoquèrent la situation, soulignant le besoin impérieux de solidarité entre chaque individu. Mais l'événement, le mot n'est pas trop fort, survint avec le discours de M. Payot, qui dira en substance :

« Il n'est pas très courant que le président d'une ville participe à ce genre de manifestation. La situation, aujourd'hui, justifie cette présence. »

Tout en évoquant la dégradation de l'économie mondiale, nationale et régionale, tout en rappelant le spectre des

années trente, M. Payot souligna les efforts entrepris par les autorités pour doter la ville d'industries diversifiées afin de ne pas la rendre tributaire de la seule horlogerie.

« Mais, poursuivit-il, le cas Auréole n'est qu'un exemple parmi d'autres dont nous pouvons craindre l'illustration ces prochains mois. Un cas révélateur d'une situation qui ne fait que de s'aggraver. C'est de nous que dépend l'avenir de notre région. Si tous nous tirons à la même corde, nous réussirons certainement à surmonter cette crise. »

Lorsque Synchron reprit Auréole, des assurances nous furent données, ajouta-t-il en substance, que cette fabrique resterait en ville. » Et de regretter le manque d'information aux autorités et aux travailleurs.

Une inspection officielle du bataillon de sapeurs-pompiers

Tous les deux ans, le bataillon de sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds, qui commande le major André Grisel, subit une inspection officielle des autorités. Cette grande revue, qui vient de se dérouler ainsi que nous l'avions brièvement annoncé, s'ouvrit, cette année, par une exposition de véhicules et de matériel du corps, place de la Carmagnole, qui fut fort appréciée de la population.

Une partie de l'après-midi fut réservée aux compagnies qui travaillèrent dans divers secteurs de la vieille ville, pour le plus grand plaisir des nombreux curieux. Il est important que chacun se rende compte, lors de telles occasions, de l'état de préparation des hommes du service du feu et du matériel mis à leur disposition. C'est place du Marché que l'inspection proprement dite eut lieu. Y participaient notamment MM. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, Gaston Rod, 1er secrétaire au département des travaux publics, Eric Dubois, 1er secrétaire du Conseil général, et Etienne Broillet, conseiller communal et directeur du service de défense contre l'incendie, ainsi que de nombreux invités parmi lesquels des représentants des sapeurs-pompiers de Locle, de Neuchâtel, de Saint-Imier, de Renan, des Ponts-de-Martel et de Villers-le-Lac, d'anciens officiers et sous-officiers, les présidents de l'ADC et de la Fête de la montre et braderie MM. André Schwarz et Ricardo Bosquet, le président de la commune des Planchettes, M. Bühler.

Cette cérémonie, agrémentée des productions de la musique « La Lyre » se poursuivit par un mini-défilé avenue Léopold-Robert, jusqu'à la hauteur de

« Il faut exiger que les autorités fédérales et cantonales prennent des dispositions d'urgence dans le cas de l'horlogerie. Que la Confédération mette en vigueur les dispositions figurant dans la constitution afin de sauver la principale économie de notre région. »

Propos peu réjouissants, prise de position directe : les autorités par la voix du président de la ville ont franchi, hier soir, un pas. Souhaitons que leurs déclarations puissent trouver un écho.

A l'issue de la manifestation de soutien au personnel d'Auréole, hier en début de soirée à La Chaux-de-Fonds, les quelque 2000 personnes qui y participèrent devaient accepter une résolution donnant mandat au comité de soutien formé de syndicats, d'associa-

tions diverses et de partis politiques de poursuivre les objectifs décidés. Hier soir, à l'issue d'une réunion entre les travailleurs de l'entreprise et des membres de ce comité, un premier constat a pu être dressé, que l'on pourrait définir en quelques mots : solidarité accrue au sein des employés, refus pour la quasi totalité d'entre eux (à deux ou trois exceptions) d'envisager d'aller travailler à Locle dans le cadre de Doxa, refus également de toute négociation personnelle dès la semaine prochaine avec la direction générale de Synchron, maintien et de l'emploi et de l'usine à La Chaux-de-Fonds. Le département de l'Industrie sera saisi des résultats de la manifestation d'hier soir. Aucune autre décision n'a été prise dans l'immédiat. Ny.

la préfecture. La quasi-totalité des 266 hommes que compte le bataillon ainsi que le matériel estimé à près d'un million et demi de francs purent ainsi être présentés à plusieurs centaines de Chaux-de-Fonniers dont l'intérêt ne cessa de croître tout au long de ce cortège. La partie oratoire, elle, eut pour cadre l'Ancien-Stand, sous la présidence du major Grisel qui fit état sa dixième inspection officielle. MM. Broillet, Rod, Dubois, le capitaine Schumacher, des

Ponts-de-Martel, au nom des invités, et René Jeanrichard pour la « vieille garde », saluèrent le travail accompli, l'excellente tenue des hommes, l'état du matériel. La ville peut être fière de disposer d'un tel contingent qu'elle a voulu rendre efficace en le dotant des moyens modernes appropriés. Quant au major Grisel, il adressa ses remerciements à trois sapeurs qui vont quitter les rangs : MM. Nicolet, Cattin et Zehnder. Ph. N.



Une vue de l'inspection, place du Marché avec au premier plan les musiciens de « La Lyre ». (Avipress - Robert)

Deux enfants blessés

Vers 17 h 50, une voiture conduite par M. A.L., de Sonviller, empruntait la rue du Collège, se dirigeant vers l'ouest. Soudain, à la hauteur de l'immeuble Collège 29, le conducteur fut surpris par deux fillettes qui venaient de s'élaner en courant sur la chaussée. Les enfants, Nathalie Morf et Katia Tabonda, toutes deux âgées de quatre ans, ont été blessées et transportées à l'hôpital.

Composition du tribunal

Président : M. Pierre-André Rognon ; jurés : Mme Vera Baumgartner et M. Fernand Donzé ; ministère public : M. André Perret, substitut ; greffiers : MM. Jean-Claude Hess puis Gino Canonica.

Il continue sa route sans se soucier des dégâts

Mercredi, vers 22 h, M. D.M., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue des Sorbiers en direction ouest. Peu avant l'immeuble No 13, sa voiture heurta un véhicule en stationnement en bordure nord de cette même rue. Mais sans se soucier des dégâts, D.M. continua sa route. Il fut identifié peu après. Dégâts.

LE LOCLE

Expulsés du canton pour dommages à la propriété et ivresse publique

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Locle a siégé hier, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, qu'assistait Mme Danièle Pislor, commis-greffière.

A.B. absent à l'audience, L.B. et C.R. de nationalité française, sont prévenus de dommages à la propriété, et d'ivresse publique. Ils ont endommagé trois voitures régulièrement stationnées sur la voie publique sauté sur la voiture de M., cassé le pare-brise arrière et rayé au moyen de leurs chaussures la carrosserie. Non contents de cet exploit, ils ont lancé des pierres et brisé quatre vitres de la fabrique Aciera. En outre, B. et R. ont fait du scandale rue de France causant de nouveaux dégâts et endommageant une voiture. Ils ont ensuite arraché des choux dans un jardin et les ont jetés sur la route. Sous l'influence de l'alcool, ils ont brisé à coups de pierres cinq verres de protection fixés à deux barres de signalisation pour trax, dans le chantier d'un entrepreneur. Les faits ont été reconnus avec peine, ce qui est compréhensible lorsqu'on sait que les dégâts se montent à plus de 5000 francs. Après avoir admonesté les prévenus, le président prononça son jugement : 30 jours de

prison ferme pour les trois coupables. Le paiement chacun de 20 fr. de frais et, chose à laquelle ce trio ne s'attendait pas, le président ordonna leur arrestation immédiate et prononça une expulsion du canton de cinq ans.

DU SCANDALE ENCORE

Trois jeunes Loclois, R.R.-M., A.A. et Ch. H. sont prévenus d'avoir causé du scandale rue de la Côte en déplaçant une table et des chaises prises devant Mireval pour les installer au milieu de la chaussée de la Côte et d'être restés assis cinq minutes. De plus, R.-M. aurait claxonné pour épater les copains ou pour narguer deux agents en faction dans ces lieux. Les trois prévenus se débattaient comme des diables dans un bémolier. Ils nient toutes les préventions qui les concernent, prétendant ne pas avoir déplacé cette table qui se trouvait là avant qu'ils n'arrivent. R.-M. dit qu'il n'a pas claxonné. Ce sont d'autres jeunes qui auraient fait cette farce. Devant tant de dénégations, l'affaire est renvoyée pour preuves.

Après avoir participé à un repas bien arrosé avec une amie et pris un bon pouce-café, la prévenue M. M. a pris le volant à 23 heures. Parvenue à la

hauteur de l'immeuble Grand-Rue 30 aux Brenets, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui, sortant de la route, alla heurter fortement un arbre. La passagère fut blessée. L'infortunée conductrice fut soumise aux examens du sang. L'alcool-test dévoila une alcoolémie de 1,8% et une heure après la prise de sang de 2,8 à 3%. Le médecin conclut à une ivresse discrète. Les renseignements sont bons, mais il y a eu un blessé. Le tribunal condamna la prévenue à dix jours d'emprisonnement avec un sursis de deux ans, à une amende de 100 fr. et à payer les 220 fr. de frais.

TAMPONNEMENTS EN CASCADE

Circulant au volant de sa voiture à la Jaluse, F.D. a bifurqué à gauche pour s'engager sur un chemin conduisant à deux immeubles. Pendant le contrôle de son véhicule en prenant le virage, il a été déporté et sa machine a heurté une voiture en stationnement, laquelle sous l'effet du choc a atteint un véhicule parqué à un mètre derrière elle. D. fut soumis aux examens du sang. L'alcool-test révélait une alcoolémie de 1,5% et 2,39% tard la prise de sang de 2,19 à 2,39%. D. invoqua pour sa défense des circonstances de famille. Il avait besoin de se remonter le moral et il est sorti. Comme il n'y a pas eu de blessé, le juge se borne à lui infliger une peine d'amende 700 fr. et le paiement de 250 fr. de frais.

Alors qu'un ouvrier procédait avec un camarade au remplacement d'une console au pont de chemin de fer du Col-des-Roches, la rupture d'une perche provoqua sa chute. Il tomba dans le vide d'une hauteur de quatre mètres et fut blessé. Le responsable de ce chantier E.S. est prévenu d'infraction à la loi fédérale sur le travail. Absent à l'audience, il est condamné à une amende de 1000 fr. assortie de 80 fr. de frais.

Le tribunal condamna encore la prévenue J.D. et le prévenu P.N. à 30 fr. d'amende chacun et à payer 10 fr. de frais. Les deux prévenus avaient fait chacun une marche-arrière Grand-Rue, et leurs véhicules étaient entrés en collision... par inattention ! P.C.

BROT-DESSUS

Distinction

(c) Dernièrement, le jeune Erhard Seiler, âgé de 15 ans, a participé à un concours peu ordinaire dans la région, puisqu'il s'agit du « hornuss » organisé lors d'une fête à Bözigen dans le canton de Berne. Erhard Seiler s'est particulièrement distingué à ce concours, car il est entré à Brot-Dessus avec une frange or et un diplôme.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le rapport annuel de l'ENSA

Energie électrique : stagnation aussi !

Au cours de l'exercice 1974-75, relève l'ENSA dans son dernier rapport annuel qui vient de paraître, l'ensemble des mouvements d'énergie a accusé, dans le canton de Neuchâtel, une augmentation de 1,01%, inférieure de 2,88% à celle enregistrée lors du précédent exercice. Cela est dû au ralentissement du taux d'accroissement de la consommation cantonale. Celle-ci n'a été que de 1,6% supérieure alors qu'elle était de 3,4% en 1973-74.

L'autoproduction représente 64% du mouvement total d'énergie, soit 3,4% de moins qu'en 73-74. Cette diminution est due à la plus faible production due à l'incendie de l'usine hydroélectrique neuchâteloise GKW 1 dans la vallée de Conches en août 74 à la suite d'un coup de foudre, ainsi qu'au fait qu'étant donné le prix toujours élevé du fuel la centrale thermique de Cornaux n'a fonctionné qu'épisodiquement.

La production hydraulique cantonale a été identique à celle de l'exercice précédent.

La production thermique accuse une diminution de 60,1% par rapport à l'exercice précédent, ceci est dû à la baisse de la production des partenaires, y compris SAIOD et CRIDOR (18,1%) et à celle de la production de la centrale de Cornaux EGS (65,9%). Cette dernière a été provoquée par un arrêt volontaire des installations, car il a été possible de trouver sur le marché de l'énergie à de meilleures conditions.

NEUCHÂTEL EN TÊTE

L'ENSA a vendu, durant l'exercice écoulé, dans le canton et hors de celui-ci, 54.239.282 fr. d'énergie électrique, soit 8 millions et demi de plus, grosso modo, qu'en 73-74. Neuchâtel vient en tête des villes du canton avec une part de près de 11 millions, suivie de La

Chaux-de-Fonds 8.800.000 et Le Locle 3.400.000 francs.

5000 KWH PAR HABITANT

La situation exceptionnelle de l'hiver 1974-75, tant au point de vue hydrologique que météorologique, a permis à la Suisse de passer le cap sans avoir eu à recourir aux restrictions envisagées. De plus, les avertissements lancés l'automne dernier, demandant aux habitants de participer directement à une campagne d'économie et à éviter tout gaspillage, ont été entendus, écrit l'ENSA.

Les Suisses sont-ils gaspilleurs ? En ce qui concerne la consommation d'énergie par tête d'habitant y compris les industries, pour 1973 et 1974 on trouve un premier groupe de pays : Norvège, Canada, Suède et Etats-Unis. Ceci s'explique par le fait que ces pays disposent d'importantes richesses naturelles et qu'ils ont développé considérablement leur industrie dans le domaine de la métallurgie et de la production d'aluminium.

Un deuxième groupe, où la Suisse

vient en tête, comprend : la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et le Japon. Ensuite, avec des moyennes sensiblement égales, il y a la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, l'URSS, la France, l'Espagne et l'Italie en queue de liste. Si en Norvège, la moyenne est de 17.000 kWh par habitant, elle est inférieure à 2000 en Espagne, c'est-à-dire près de neuf fois moindre. En Suisse, on utilise 5000 kWh par habitant.

Sous l'angle uniquement de la consommation domestique par ménage, la situation est fort différente. Les Etats-Unis viennent en tête avec 7500 kWh, suivis par la Grande-Bretagne et le Danemark. Dans un second groupe se trouvent l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et la Suisse avec 3000 kWh et, enfin, avec moins de 2000 kWh par ménage, la Belgique, la France, l'Italie et l'Espagne. Dans certains des pays mentionnés, l'utilisation du gaz est importante, c'est dire que ce classement doit être interprété en conséquence.

La consommation du citoyen suisse est donc raisonnable.

« Monsieur Saigne ? » à la fête de Colombier : à part le nom...

Une petite foule, allant s'amenuisant au fil du concert, pour écouter cette première prestation publique d'un des plus jeunes groupes de la région neuchâteloise, « Monsieur Saigne ? » Cinq musiciens en formation classique : guitare - basse - batterie - orgue - guitare sèche plus, bien entendu, un appréciable kilomètre de câble et une belle surface de haut-parleurs comme pour tout groupe pop qui se respecte ! L'humour est à la fête, le climat à la gaité et l'atmosphère presque familiale entre frères, sœurs, cousins et amis des amis accueillis pour entourer ces premiers pas. Mais voilà, quand le soleil est joli dehors et les tabernacles trop séduisants, il faut de sacrées armes pour retenir son public. « Monsieur Saigne ? » ne les a pas : peut-être pas encore, peut-être pas du tout.

NAUFRAGE HAUT EN COULEUR

Parce que ses musiciens ont de la peine et que vraiment cela se sent trop, qu'à force peut-être d'écouter la musique des meilleurs groupes professionnels, ils ont franchi allègrement les étapes de base, pris aux mécanismes d'identification sans s'être aguerris suffisamment aux subtilités de la création et de la technique. Et c'est le naufrage haut en couleur dans un mouvement ininterrompu du sommet au creux de la vague, du déchaînement mélodramatique à la mièvrerie des ballades, l'un succédant à l'autre au rythme d'une fantaisie insignifiante et soulignée d'une emphase qui frise la prétention, ou le

ridicule. Une juxtaposition de « chevilles » antithétiques dont le fil conducteur échappe, comme un tissu d'accompagnement d'une mélodie qui n'existe pas, d'une structure sans cesse échappée.

A PART LE NOM...

On pourrait bien chercher encore un peu de magie, de scansion première, de rythme instinctif mais on n'y trouve même pas le balancement d'un bon « hard-rock » ; la batterie bien plate n'accroche pas l'ombre d'un swing et c'est sans espoir une succession de passages tendres ou violents dans un romantisme un peu naïf. Gentille et douce introduction de guitare sèche et puis lourd crescendo pauvre d'idées qui ne déclenche, en répétitions massives et ascensions harmoniques tâtonnantes pas l'ombre d'une transcendance, ni physique - ça balance pas - ni intellectuelle ou spirituelle - c'est maladroit sans étincelle.

A part son nom aguichant, « Monsieur Saigne ? » qui ouvre des horizons assez amusants, ce groupe de débutants courageux doit presque tout revoir, et même le maniement de son amplification pour espérer retenir l'attention.

Le « pop », c'est facile d'accord, mais tout de même pas si facile que ça, et qui sait c'est peut-être plus difficile qu'on peut le croire à première vue. « Monsieur Saigne ? » a peut-être défriché son terrain dans cette première expérience. C'est sans doute le moment de tenter de cultiver d'autres plantes. C. G.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Le vieux fusil » (16 ans - prolongations).
Eden : 20 h 30, « Gross Paris » (16 ans) 23 h 15, « Mille perversions suédoises » (20 ans).
Plaza : 20 h 30, « La grande vadrouille » (12 ans).
Scala : 20 h 45, « Mickey, Donald, Pluto et Dingo en vacances » (enfants admis).
ABC : 20 h 30, « Le grand sommeil » (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar : 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'Or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts : les collections.
Galerie du Manoir : peintures-collages de Hans Dannacher, de Bâle.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Henry, 68, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
DIVERS
« Les Chatons » : secrétariat permanent, Abraham-Robert 19, tél. 23 56 51 ou 22 45 04.
Le Locle
CINÉMAS
Casino : 20 h 30 : La fureur du dragon (16 ans).
Lux : 20 h 30 : Les révoltés de Bounty (16 ans) ; 23 h 15 : L'amour après le mariage (20 ans).
CONCERTS
Collège Jehan-Droz : dès 16 h : Salon commercial loclois.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Château-des-Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire.
Pharmacie de service : Breguet, Grand-Rue 28 ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : comment changer un pays : photographies, peinture.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Réunion de clôture de la société «Les armes de guerre» à Noiraigue

De notre correspondant :

Samedi dernier, les membres de la société «Les armes de guerre» de Noiraigue, accompagnés de leurs femmes, se sont réunis au restaurant de l'Union pour la distribution du tir de clôture et pour prendre connaissance des résultats et classements du tir de la Fédération du Val-de-Travers. Voici les meilleurs résultats obtenus aux différentes cibles :

Cible tombola : 1. Gaston Hamel, 845 ; 2. Pierre-Ami Monnet, 100 ; 3. Edmond Jeanneret, 828, etc.

Cible rachat : 1. Gaston Hamel, 552 ; 2. Pierre-Ami Monnet, 536 ; 3. James Thiébaud, 478.

Cible Noiraigue : 1. James Thiébaud,

334 ; 2. Willy Pianaro, 326 ; 3. Michel Calame, 320, etc.

Challenge Maurice Raboud : 1. Gaston Hamel, 428, qui gagne définitivement le challenge ; 2. James Thiébaud, 400 ; 3. Pierre-Ami Monnet, 390, etc.

Après ces classements du tir de clôture, M. Ernest Raetz, président, a donné des renseignements sur le 45^e tir de la Fédération du Val-de-Travers. Treize tireurs de la société y ont pris part. La section a obtenu le deuxième rang avec une moyenne de 52,57 points. Ont obtenu la distinction : MM. Gaston Hamel, 56 ; Eric Demarchi, 53 ; Léon Monnet, 52 ; Michel Calame, 52 ; James Thiébaud, 51 ; Jean-Claude Righetti, 50 et Edmond Jeanneret, 49.

Diminution de la population au Vallon

Le Val-de-Travers a connu le plus fort lot de départs d'étrangers l'année dernière

De l'un de nos correspondants :

Le dernier rapport du Service de la santé publique pour 1974 contient de nombreux renseignements qui permettent de dresser le portrait de la population du Val-de-Travers et de ses diverses composantes, et d'établir quelques comparaisons avec les autres districts. Avec ses 13.520 habitants répartis sur ses 171,5 km², le Vallon présente la plus faible densité cantonale, soit 79 habitants au kilomètre carré, contre 238 habitants/km² pour l'ensemble du can-

ton en moyenne. En décembre de l'année passée, pour 100 personnes du sexe masculin, on comptait au Vallon 102 personnes du sexe féminin, ou 109 par rapport à la population d'origine neuchâteloise, 108 par rapport à la population suisse originaire des autres cantons, et 83 par rapport à la population étrangère. Pour le canton, ces mêmes proportions se montaient respectivement à 107, 115, 113 et 87.

DIMINUTION DE LA POPULATION

La part neuchâteloise de la population du Vallon a diminué en 1974 de 37 unités (244 dans l'ensemble du canton), alors que la part suisse a baissé de 39 unités (celle du canton a augmenté de 42 personnes). Si le canton a enregistré, l'an dernier, une diminution de 14 unités de sa population d'origine étrangère, le Val-de-Travers, lui, a connu le plus fort lot de départs : 236 personnes, signe tangible de la récession économique dans plusieurs secteurs de la région. D'après la nationalité, la part neuchâteloise représentait en décembre 1974, 40,1% de la population valloise ; la part suisse d'autres cantons, 38,9% et la part étrangère, 21%.

TRÈS PEU DE MARIAGES...

On s'est très peu marié au Val-de-Travers l'année passée, puisque le

nombre de mariages pour 1000 habitants n'atteint que 5,1%, contre 6,6% dans l'ensemble du canton : ce taux n'a, d'ailleurs, cessé de baisser depuis quelques années ; il était encore de 8% en 1970. En revanche, le taux de natalité du Val-de-Travers est presque le même que celui du canton : 12,2% contre 12,7% ; seuls les districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz dépassent cette moyenne cantonale avec 13,4 et 16,3%. Quant au taux de mortalité, il place le Vallon en quatrième position des six districts avec 11,3%, la moyenne neuchâteloise ayant été en 1974 de 10,6%. En valeur absolue, le Val-de-Travers a connu l'an dernier (entre parenthèses les nombres de 1973) : 69 mariages (81), 165 naissances (195) et 153 décès (147).

Dans un peu moins de trois mois, on connaîtra les résultats du recensement annuel de décembre ; il est à craindre que l'effectif global de la population valloise ait subi, cette année, une sérieuse amputation supplémentaire en fonction du ralentissement de plusieurs entreprises horlogères, métallurgiques et de construction. Les divers taux de natalité, de natalité et de mortalité devraient, eux aussi, avoir ressenti profondément les fluctuations de l'évolution démographique générale. On en saura plus d'ici peu.

Sept pensionnaires du home de Fleurier ont réussi leur baptême de l'air

De notre correspondant :

Lundi après-midi, l'aérodrome de Môtiers a vécu des instants inhabituels. En effet, grâce à la générosité d'une personne qui veut garder l'anonymat et est domiciliée aux Verrières, le baptême de l'air a été offert à sept pensionnaires du home de Fleurier. Jamais encore aucun d'entre eux n'était monté dans un avion. Ce sont Mmes Emma Duvanel, qui a célébré son 97^e anniversaire dimanche, Jeanne Jaques, 84 ans, M. Rodolphe Tuscher, 80 ans, Mmes Germaine Richard, 76 ans, Jeanne Perret, 80 ans, Colette Demarchi, 75 ans et Louise Perrinquet, 80 ans.

Aux commandes de l'avion, M. Evariste Musitelli, qui en vols successifs a fait survoler à ces nouveaux baptisés, le Vallon. Plus spécialement le Chapeau-de-Napoléon, le Creux-du-Van, qui s'est ensuite rendu dans la région des montagnes puis du lac de Neuchâtel. Chaque vol a duré entre 25 et 30 minutes.

Je n'aurais jamais pensé que j'irais dans les airs avant de mourir, a déclaré la doyenne du home, Mme Duvanel.

Tous ont eu d'ailleurs un plaisir immense à ce baptême de l'air, et tous aussi ont déclaré qu'ils étaient prêts à recommencer.

Si l'on totalise les âges des sept néophytes de l'air, on arrive au total impressionnant de 572 ans. Cela n'a du reste rien enlevé à l'enthousiasme.

M. Musitelli, qui est aussi président de l'Aéro-club du Val-de-Travers, a déclaré que c'était les plus âgés qui avaient le plus ouvertement manifesté leur contentement, et Mme Duvanel encore, au moment où le vol finissait, s'étonnait que l'on touchât déjà terre... Quant au directeur du home, M. Elio Zuccolotto, il était tout aussi heureux que ses pensionnaires.

A la paroisse catholique

(c) Dimanche, à l'église catholique, aura lieu la célébration des baptêmes après l'office principal du matin. La vente paroissiale a été fixée, elle, au 25 octobre.

Enquête

du groupement scout

(sp) Afin de mieux connaître l'opinion de la population en général et des jeunes en particulier sur le scoutisme, et de mesurer l'intérêt des adolescents pour les diverses activités déployées dans les unités de louveteaux, lutins, éclaireurs, éclaireuses et pionniers, les routiers du groupement fleurisien procèdent actuellement à une vaste enquête par questionnaire. Les résultats de ce sondage devraient permettre aux responsables locaux ou de poursuivre dans la voie tracée, ou de modifier leur « politique » en fonction des desiderata de la jeunesse.

COUVET

Réouverture automnale de Champ-Petit

(sp) Généralement, au terme des deux camps de trois semaines chacun qui s'y déroulent durant les vacances scolaires d'été, la colonie de Champ-Petit ferme ses portes pour le reste de l'année. Une telle sous-occupation de cette maison fort bien équipée et située dans un cadre juraissien remarquable, à près de 1000 m d'altitude, ne manquait pas d'étonner plus d'un Covasson. Or, cet automne, Champ-Petit va accueillir successivement une famille française et un groupe d'enfants de Bâle. Et si, un jour, le bâtiment était doté d'un chauffage général, il serait possible d'y recevoir des camps de ski de fond, la région se prêtant très bien à la pratique de ce sport hivernal.

CARNET DU JOUR

Couvét : cinéma Colisée, 20 h 30, « L'oiseau rare » (16 ans).
23 h 15, « Les garces » (20 ans).
Môtiers : musée Rousseau, ouvert.
Fleurier : le Rancho, bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médécin et pharmacien : habituels.
Dentistes : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvét : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Fleurier : infirmière-visitante, téléphone 61 38 48.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Les Verrières : bureau de renseignements Banque cantonale.
FAN, bureau de Fleurier : 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier : service du feu, tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS TARDIFS

Il n'est pas trop tard...

pour envoyer au Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande votre contribution à la Journée de la Faim. CCP : 20-959

TRAVERS

Ramassage du papier

(sp) Hier, les élèves des classes primaires et de développement ont organisé un grand ramassage du papier, le bénéfice de cette campagne étant destiné au fonds des courses scolaires.

Beau temps pour la course d'école

(c) Depuis plusieurs semaines, les conditions atmosphériques ne sont guère favorables à l'organisation d'un pique-nique. Les dames de la commission scolaire de Cernier ont su choisir le bon jour. Récemment par un temps particulièrement beau que les quelque 150 élèves de l'école primaire et du jardin d'enfants se sont rendus, sous la conduite du corps enseignant, à la montagne de Cernier pour participer à la traditionnelle torée organisée sur le pâturage de l'école cantonale d'agriculture mis obligamment à disposition par la direction. Mis en appétit par le grand air et les jeux, les écoliers n'ont pas fait long feu pour engouffrer les 20 kg de saucissons cuits sous la cendre, le pain, les pommes, le bouillon, le thé et les têtes de nègres.

Cette magnifique journée, qui a bien failli être annulée comme cela avait été le cas l'année passée en raison du mauvais temps, s'est déroulée sans incident.

donné plusieurs galas en Allemagne surtout, à Hambourg et Berlin où il dansa avec sa partenaire Monica Rudin. Marcello Veillard a aujourd'hui vingt-quatre ans. A-t-il des projets d'avenir ?

— Je ferai sans doute plusieurs saisons à Zurich. Après ce sera l'Opéra de Berlin sans aucun doute (à 90% précise-t-il) ou peut-être Bruxelles et Bâle.

Un avenir qui s'annonce donc brillant pour ce jeune danseur de Fontainemelon qui non seulement par ses dons mais par sa persévérance a su s'imposer dans une discipline ardue. R.Wé

VALANGIN

Une doyenne de 102 ans

(c) L'air de Valangin profite aux personnes âgées. En effet, la doyenne, Mme Berthe Balmer est entrée dans sa 102^e année tandis que le doyen, M. Berthold Ritz célèbre ces jours-ci son 93^e anniversaire.

A l'heure de la fête des vendanges

(c) Village sans vignes, Valangin vivra quand même, vendredi soir, à l'heure de la fête des vendanges. Une charmante coutume veut que les enfants costumés et grimés passent d'un appartement à l'autre et reçoivent en retour bonbons et chocolat.

Traditionnelle « torrée »

(c) Les écoliers de Valangin, quelques membres de la commission scolaire et le corps enseignant ont participé, mardi, à la traditionnelle « torrée » automnale. Après un rallye en forêt, les participants se sont retrouvés autour d'un grand feu de bois, préparé dans la région de la Borcarderie.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, de 20 h à 2 h.
Exposition : à la boutique d'art de Chézard, « Coquillages ».

Chronique du Val-de-Ruz

Deux demandes de crédit acceptées au Conseil général de Cernier

De notre correspondant :

Le Conseil général de Cernier a siégé mercredi, sous la présidence de M. Jean-Louis Monnier. Vingt-sept conseillers généraux étaient présents. Le Conseil communal au complet assistait à la séance ainsi que l'administrateur communal. Lors de sa séance du 7 juin 1974, le législatif avait alloué au Conseil communal un crédit de 400.000 fr. destiné à la réfection de l'immeuble Bois-Noir 19-21, propriété de la commune. Le crédit de construction et les fonds nécessaires ayant été trouvés, les travaux

commencèrent en septembre 1974 et se terminèrent en mai 1975. La réfection de cet immeuble donne satisfaction aussi bien au propriétaire qu'aux locataires. Le coût des travaux, dévisés à 392.816 fr., s'est élevé à 393.454 fr., montant auquel il faut ajouter 28.614 francs représentant diverses améliorations et travaux qui se sont révélés nécessaires en cours de route. Un emprunt de 300.000 fr. a déjà été conclu. Pour consolider le solde du crédit de construction et couvrir les intérêts courus, le Conseil communal demande l'autorisation de contracter un emprunt de 150.000 francs. Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN

Avec l'accord du législatif, le Conseil communal a vendu à la Confédération une parcelle de terrain au nord du village, à la lisière de la forêt, destinée à la construction d'ouvrages militaires, la commune se réservant le droit d'utiliser les places de jeux aménagées sur ces ouvrages. Ceux-ci terminés, plusieurs citoyens bénévoles, sous la direction de la commission d'urbanisme, ont engazonné une partie du terrain et aménagé l'autre partie en pistes de pétanque. Il reste à présent à pourvoir la partie engazonnée d'un équipement. La commission d'urbanisme propose d'y installer une table de ping-pong, un jeu de volley-ball, une cage de football, des emplacements pour torrées, des caisses à sable, un toboggan, des bancs, des tables et des poubelles. Lors de la ven-

LA CÔTIÈRE

Derniers devoirs

C'est à l'église de Fenin qu'hier après-midi, les parents, amis et anciens élèves ont rendu les derniers honneurs à Mlle Mathilde Wenger, décédée dans sa 85^e année, lundi, à Landeys. Le pasteur J.-B. Porret, dans son oraison funèbre, a retracé la vie d'une enfant de La Côtierre qui a exercé sa profession d'institutrice avec conviction. Née en 1890, elle passa son enfance à Saules dans la maison familiale où son père exerçait la profession d'horloger. Après avoir suivi ses classes au collège de Vilars, elle poursuivit ses études à l'école normale de Neuchâtel. Le 1^{er} mai 1909, elle revenait à Vilars, mais cette fois au pupitre, où elle apporta jusqu'en 1950, soit pendant plus de 40 ans, son savoir et sa discipline à une nuée d'enfants. Pour des raisons de santé, elle se retira en 1950 dans sa propriété familiale et pendant 25 ans ne cessa de s'intéresser à tous les problèmes villageois et événements internationaux, se sentant concernée par les faits et gestes des plus humbles comme des plus grands. L'anecdote veut qu'elle ait parcouru le tour du monde à pied en parcourant journalièrement le trajet de Saules à Vilars.

FONTAINES

Culte de jeunesse

(c) Dès octobre et pour une période d'essai, le culte de jeunesse sera célébré le premier dimanche du mois à l'église de Fontaines pour les jeunes de Boudevillier, Valangin et Fontaines.

Une consécration plus que méritée pour un jeune danseur de Fontainemelon

Le jeune danseur Marcel Veillard, de Fontainemelon, un des solistes du « Schweizer Kammerballett » qui s'est produit dernièrement au festival de Koenigsfeld (AG) a été engagé à compter du 1^{er} janvier 1976 à l'Opéra de Zurich.

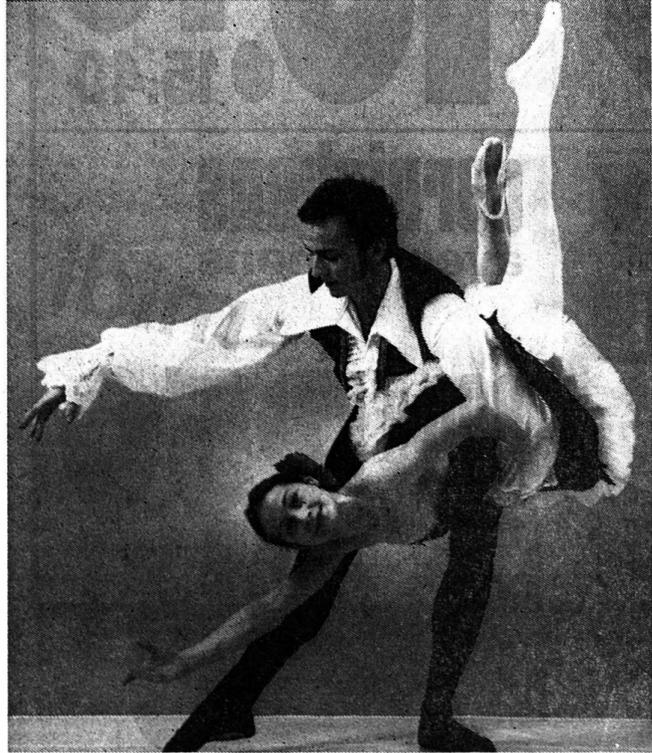
Consécration méritée d'un jeune danseur qui a consacré à cette discipline rude et exigeante tout son temps et toute sa peine. C'est en suivant les cours de Mme Rickli, à La Chaux-de-Fonds, qu'il conçut du goût pour la danse. Il fit cependant un apprentissage d'écuyer et de maître d'équitation au Manège de La Chaux-de-Fonds, avant de partir pour Binningen près de Bâle. Là, tout en travaillant durement sept

heures par jour, il suivit les cours de Manfred Aenis à Bâle.

EN QUATRE ANS

— Je consacrais alors cinq à six heures par jour à la danse, dit-il. De rares journées !

Mais concilier travail et cours de danse n'était pas une sinécure et cela lui valut des ennemis de santé. Cependant en quatre ans, Marcel Veillard a su s'affirmer dans une discipline qui demande pourtant un long apprentissage avant d'en acquérir la maîtrise. Le succès remporté à Koenigsfeld dans la représentation de « Cenodoss » lui ouvre ainsi les portes de l'Opéra de Zurich. Avant Koenigsfeld Marcel Veillard avait



Marcel Veillard et Monica Rudin dans un pas de deux de « Don Quichotte » (Avipress - Natter)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Monsieur et Madame René Ecabert, à Serrières, leurs enfants et petits-enfants : Monsieur Louis Ecabert, curé à Travers ;

Monsieur Gérard Ecabert, à Genève ; Monsieur et Madame Fernand Donzé-Ecabert, à Les Bois, leurs enfants et petite-fille ;

Monsieur et Madame Abel Bourquard Frésard, à Delémont, et leurs filles, Les membres proches et éloignés des familles Ecabert et Frésard font part du décès de

Madame Paul ECABERT

née Julia FRÉSARD

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et parente, survenue à Fleurier, dans sa 88^e année.

2105 Travers, le 2 octobre 1975.

Funérailles, lundi 6 octobre à l'église de Travers, à 13 h 30.

Prière dimanche soir à 20 heures à l'église.

Domicile mortuaire et de la famille : Cure catholique de Travers.

Les fruits sont éphémères,

les fleurs de la charité demeurent.

Pensez à Caritas, CCP 20-5637 Neuchâtel

Il ne sera pas envoyé de faire-part personnel

La Société de tir «Le Grutli» a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles GLEYRE

membre d'honneur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame

Amanda RAMSEYER

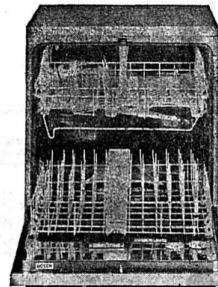
sa famille remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Le Bois-de-Croix Travers et Neuchâtel, octobre 1975.

AVIS DIVERS

BOSCH



Le lave-vaisselle avec régulateur de pression spacieuse ; capacité 12 couverts

Appareils ménagers, Couvêt.
Tél. 63 12 06.



A louer à Saint-Sulpice,

appartement de plain-pied

3 pièces, cuisine, 85 fr. par mois. Adresse : Nicolet Georgette, 2123 Saint-Sulpice. Tél. 61 23 28.

R. MONNIER Travers 62 14 24
Couvêt 63 19 22
Fleurier 61 26 08

INS TALLATIONS
TELEPHONIQUE
TELEVISION
I. OIR-BLANC + COULEUR

DÉPANNAGE

Garage du Pré - Tél. 61 34 24
24 heures sur 24

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils Transports
Toutes formalités

COUVET ☎ 63 23 42
NON-RÉPONSE ☎ 63 25 65
FLEURIER ☎ 61 15 47

Coop-informations

Coop défend la cause de la chaussure suisse

(Ou: Comment le sentiment des responsabilités nous incite à contribuer à la sauvegarde de l'emploi dans notre pays.)

En 1974, 7400 ouvriers et ouvrières ont confectionné 9,7 millions de paires de chaussures. Est-ce beaucoup? Est-ce peu?

Ce n'est pas assez!

En effet 3/4 des chaussures portées en Suisse proviennent de l'étranger - d'Italie, d'Espagne ou d'Extrême-Orient. Dans ces pays, les salaires sont très inférieurs aux nôtres. Et ce facteur influe considérablement sur le prix des chaussures, car leur fabrication nécessite une main-d'œuvre très importante.

Ces chaussures sont-elles également meilleures que les chaussures suisses? C'est peu probable. Mais de nos jours, le consommateur préfère souvent acquérir un produit de qualité inférieure, lorsqu'il lui semble faire ainsi un achat avantageux.

Le consommateur étranger fait le même raisonnement. C'est pourquoi il devient toujours plus difficile d'exporter des chaussures suisses de qualité (les produits suisses étant encore plus chers à l'étranger en raison de la surévaluation du franc suisse).

Aussi n'a-t-on pu exporter que 1,8 million de paires de chaussures en 1974.

C'est évidemment une situation des plus inquiétantes pour l'industrie suisse de la chaussure, et partant pour ses collaborateurs. Le nombre des licenciements et des fermetures d'usines nous révèle à quel point elle est devenue critique. Au cours des dix dernières années, 2800 personnes furent licenciées et 20 entreprises fermèrent leurs portes.

Cela ne peut plus continuer ainsi.

Une opération «Favorisez la chaussure suisse» visant à soutenir l'industrie suisse de la chaussure et à sauvegarder l'emploi vient d'être engagée. Son comité d'action regroupe des fabricants et des marchands de chaussures ainsi que des représentants des syndicats.

Le groupe Coop va mettre toute son organisation de vente au service de cette campagne. Des «modèles suisses» seront mis en

vente dans les magasins de chaussures Coop. Et bien entendu, dans les quelque 1600 points de vente Coop nous attirerons l'attention du public sur l'opération «Favorisez la chaussure suisse».

C'est ainsi que l'ensemble de l'organisation Coop entend défendre la cause de la chaussure suisse - et c'est ainsi que Coop va lutter pour la sauvegarde de l'emploi en Suisse.

Opération «Favorisez la chaussure suisse».

Achetez des chaussures portant ce symbole. Vous contribuerez ainsi à sauvegarder des emplois et profiterez en outre de la qualité du service suisse.



Hit <heβδο>

1 octobre - 7 octobre

ARNI Truffes
chocolat au lait
suisse extrafin
fourré truffes



2 tablettes
de 100 g

2.-
2.60



**Ravioli
aux oeufs
midi**
boîte de 1160 g

2.40
2.90

Gerber GALA
Fromage double crème

2 boîtes de 80 g



2.20
2.50

SEG Poulets
suisse de qualité
à chair tendre
- élevés au sol
- exempts
d'antibiotique
prêts à cuire,
surgelés

2.40
500 g

Riz Vialone
le vrai riz
pour risotto
1 kg



1.50
2.10

Cake aux abricots



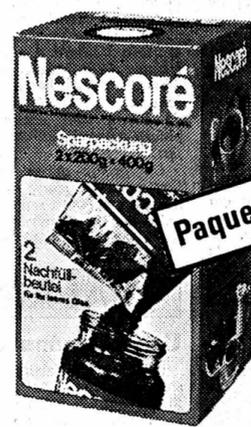
330 g **2.90**
3.90

Prix-choce Coop

**Chaussettes pour
hommes** en orlon
en divers coloris unis
chaque paire

2.30

Nouveauté Coop



Nescore

2 sachets de remplissage

Paquet à 2 x 200 g

10.40
15.40



**cornichons
avec oignons**
midi

800 g **3.50**
Poids
égoutté
450 g

Coop compte pour qui sait compter!



Coop coop
-0%

Hit
«weekend»

seulement vendredi 3 octobre
et samedi 4 octobre

Café
jubilor



1 paquet
de 250 g **2.50**
~~2.90~~
vous économisez -.40

2 paquets
de 250 g **4.50**
~~5.80~~
vous économisez 1.30

Bas prix à l'année

Pendant toute l'année, Coop vous offre de nombreux produits, choisis dans divers groupes d'articles, à des prix imbattables.

	Prix Coop:	Prix indicatif:
Sachet de remplissage Mocca Gold	100 g	5.-
Mocca Gold	100 g	5.60
Nescafé Gold	100 g	6.10 8.60
Mocca Gold	200 g	10.50
Nescafé Gold	200 g	11.50 16.40
Nescafé Gold espresso	200 g	11.50 16.40
Mocca Gold sans caféine	100 g	6.-
Nescafé Gold sans caféine	100 g	6.80 9.-
Mocca Gold sans caféine	200 g	11.40
Nescafé Gold sans caféine	200 g	13.20 17.40
Café Elite	100 g	3.20
Nescafé	100 g	5.20 6.80
Nescafé	200 g	9.60 12.60
Nescafé sans caféine	100 g	5.80 7.30
Nescore sans caféine	200 g	7.70 9.90
Nescore	200 g	6.70 8.90
Incarom	300 g	5.50 7.20
Incarom	550 g	8.90 12.10

Coop compte pour qui sait compter!

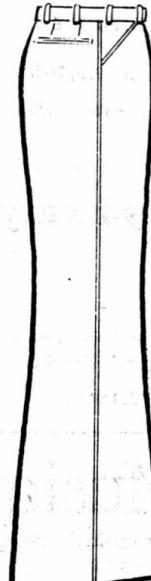
5140

CHOISI PAR
armourins



2. Très confortable aussi, jambes larges très mode, un pantalon en flanelle unie grise. Entrejambe 82 à 88 cm. Du 36 au 48:

69.-



3. En tweed chiné vert ou brun, coupé très jeune, en laine et polyester facile à entretenir. Entrejambe 82 à 86 cm. Du 36 au 50:

59.-



4. Pantalon ville et sport en tergal et laine, coloris beige, brun ou gris, façon mode. Entrejambe 82 à 88 cm. Du 36 au 46:

79.-



... à la mode, et pourtant avantageux!

...préférence très marquée pour les tweeds, les chevrons et les chinés, ainsi que pour les flanelles unies. La coupe est nette et, détail important, le retour des ceintures étroites.

1. Ce modèle en tweed à chevrons, un pantalon choisi pour sa matière laine et polyester, en brun, bleu ou vert. 2 poches en biais. Entrejambe, 82 à 88 cm. Du 36 au 48:

69.-

Le grand magasin qui fait plus pour ses clients Tél. 25 64 64.



Venez découvrir dans les vitrines du magasin

Rue Fleury 7, Neuchâtel

Lehnherr frères
Tél. (038) 25 30 92

REQUIN

(taupe - Wahlhai - Lomna Cornubica) d'un poids de 100 kg

OFFRE SPECIALE :

nos bonnes spécialités maison :
Quenelles de brochet nature - truffées et à l'écrevisse - Coquilles Saint-Jacques cuisinées
Huîtres portugaises et Belon

Meubles d'occasion à vendre

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser à **Meublorama, Bôle (NE)**.

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le lundi matin.

AUTOMOBILISTES! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

YAMAHA



en Concert

Mardi, 14 octobre 1975, 20 h 15

Cité Universitaire

Georges Fleury

présente

Les derniers modèles d'orgues électroniques YAMAHA

ENTRÉE LIBRE

Hug Musique

le plus grand magasin de musique en Suisse

En face de la Poste, Neuchâtel
Rue de la Serre 90 La Chaux-de-Fonds

La scierie pour Fr. 129.-*

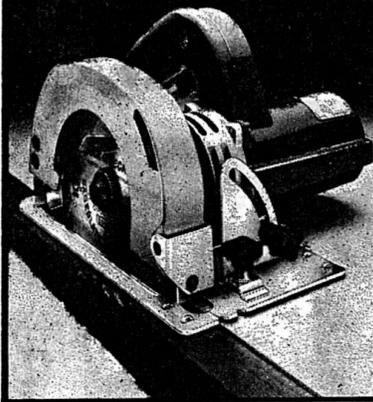
Black & Decker Compact

Scie circulaire DN 55
Avec moteur puissant incorporé. Spécialisée pour scier et tronçonner toutes sortes de matériaux. Prof. de coupe bois 35 mm. Moteur 450 W

L'idée Compact de B&D
Une large gamme de machines à moteur puissant incorporé, construites pour l'emploi spécifique. Toujours prêtes — pas d'accessoires à monter et démonter et surtout souvent pas plus chères qu'un accessoire sans moteur d'autres fabricants.

Qualité qui convainc — au juste prix

L'expérience mondiale de Black & Decker garantit une qualité solide et les méthodes de fabrication les plus modernes et les plus rationalisées nous permettent des prix choc stupéfiants et souvent sans concurrence.



Voici d'autres exemples convaincants de la gamme Compact **Black & Decker**

Scie sautoise DN 35
moteur 330 W, prof. de coupe bois 40 mm

Ponceuse-vibreuse DN 46
vitesse de ponçage élevée: 16 000 l/min

Démanteuse DN 65
30 000 l/min pour un travail précis, moteur 350 W



119.- 119.- 139.- * prix indicatif

Autant de prestations à un tel prix seul **Black & Decker** le peut

LA CITÉ

PRIX CITÉ

TRÈS BELLE

CHEMISE

POUR

HOMMES

en jersey uni, longues manches, poche poitrine, 70% coton, 30% polyester.
Grand choix de coloris

SEULEMENT

17.-

La Cité

LA CITÉ

CITROËN Superplan

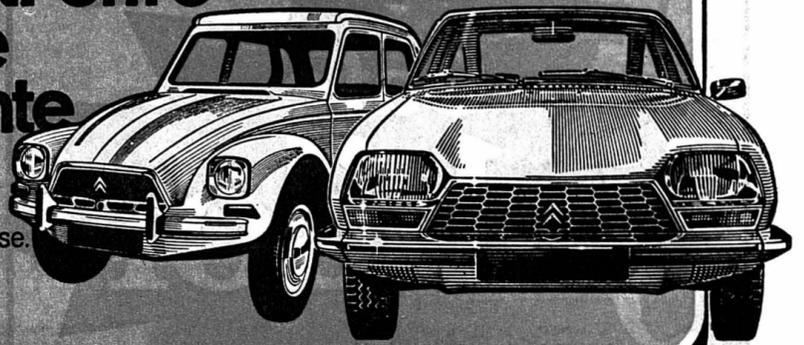
1 Paiement comptant 2 Paiement par acomptes 3 Leasing

Payer comptant,

c'est évidemment la façon la plus avantageuse d'acquérir une nouvelle Citroën. Et surtout maintenant.

Egalement: offre de reprise intéressante

Votre agent Citroën vous soumettra une offre particulièrement avantageuse.



Ces agents Citroën sont à votre disposition pour tout renseignement:

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12.

Boudrevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. (038) 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. Peséux: M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.

CITROËN

Citroën préfère TOTAL

Garages Apollo S.A.
Henri Favre
Fbg Lac Neu-hôtel 038 241212

CITROËN

Garages Apollo S.A.
Henri Favre
Fbg Lac Neu-hôtel 038 241212

CITROËN



Centrale d'émission des communes suisses

Emission d'un emprunt 7%

Série 10, 1975-1987 de Fr. 39.000.000

Durée : au maximum 12 ans.

Garantie : 18 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.

Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

Prix d'émission : 101 %

Souscription : du 3 au 9 octobre 1975, à midi

Libération : le 31 octobre 1975

Cartel de Banques Suisses
Union des Banques Cantoniales Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Épargne Suisses
Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

vos clients vous oublieront

Si vous oubliez de faire de la publicité

TOUS MANDATS FIDUCIAIRES

- Comptabilités
- Révisions et expertises
- Recouvrements de créances
- Conseils fiscaux
- Administration de sociétés
- Centre de calcul (ordinateur IBM)

FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'INFORMATIQUE S.A.



Av. Léopold-Robert 67
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. (038) 23 83 68

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse Draizes 69, Neuchâtel. Tél. 31 38 38.

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peséux. TRANSPORT DANS TOUTE L'EUROPE

Prêts

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Aujourd'hui, dans bouquet La plage aux drogués - chez nous, le temps des vaches maigres

JURA - JURA

Lajoux fera partie des Franches-Montagnes

De notre correspondant :
Les 9 communes jurassiennes qui, par voie de plébiscite, ont choisi un destin différent de celui des districts auxquels elles appartenaient jusqu'à présent, ont été informées récemment par le gouvernement bernois de leur nouvelle affectation à l'un des trois districts qui formeront le canton de Jura. Un cas cependant était encore en suspens : celui de Lajoux - cette commune en effet touche à deux districts, ceux des Franches-Montagnes et de Delémont.

D'où un choix qui ne pouvait évidemment être effectué que par les intéressés, c'est-à-dire les habitants de Lajoux. Ceux-ci en ont décidé hier soir, au cours d'une assemblée communale extraordinaire consacrée uniquement à cet objet. Une assemblée rapide car tout, évidemment, oriente les « djoulais » vers le haut-plateau, le sentiment autant que le paysage. Aussi est-ce en faveur du rattachement de leur commune au district des Franches-Montagnes qu'ils se sont prononcés hier soir par 37 voix contre 10 pour Delémont. Il n'y avait que 60 citoyens et citoyennes à l'assemblée, sur quelque 340 ayants droit, soit moins de 20 % du corps électoral.

Si Lajoux avait opté pour Delémont,

Subvention

Le Conseil exécutif bernois a alloué une subvention de 165.000 fr. pour 1976, à l'école jurassienne et conservatoire de musique de Delémont.

SAINTELÉGIÉ

Mise de bétail

(c) La chambre d'agriculture a organisé mercredi, à Saignelégier, une mise de bétail, 119 bêtes ont été exposées, dont 60 % ont trouvé acheteurs. Les vaches se sont vendues entre 3200 et 6700 francs. C'est la seconde fois qu'une vente de ce genre est organisée à Saignelégier.

la commune voisine des Genevez aurait elle-même été appelée à choisir entre les deux districts. Mais l'option de Lajoux étant ce qu'elle est, le problème est résolu pour les Genevez aussi. Le gouvernement bernois est pressé de tracer la frontière des nouveaux districts parce que ces derniers serviront de cercles électoraux pour la constituante du futur canton, constituante dont l'élection est

prévue entre février et mai de l'année prochaine. Dans le climat actuel, Berne autant que le Jura a tout avantage à ce que les choses ne traînent pas. BEVI

PORRENTRU

On cherche des figurants

(c) Les TV suisse et française tournent actuellement en co-production un feuilleton intitulé « La pêche miraculeuse », d'après le roman de Guy de Pourtales. Une partie de l'histoire se situe sur les champs de bataille de la guerre de 14-18. Les extérieurs de ces séquences seront tournés sur le plateau de Bure, le 8, 9 et 10 octobre. A cet effet, les réalisateurs cherchent des figurants : des hommes âgés de 18 à 40 ans. Condition : porter des cheveux courts.

Ce feuilleton est réalisé par Pierre Matteuzzi. A l'affiche Philippe Lemaire, Françoise Dorner, André Falcon et plusieurs acteurs romands.

Une distraction qui aurait pu coûter cher...

(c) Le gérant d'une importante entreprise d'Alle s'était rendu hier dans une banque de Porrentruy pour y retirer une coquette somme d'argent (plusieurs milliers de francs). Distrait, il oublia sur le toit de sa voiture la serviette contenant les billets de banque, serviette qu'il avait déposée à cet endroit pendant qu'il ouvrait la porte. Le véhicule en marche, la serviette tomba bientôt sur la route où elle fut retrouvée un moment plus tard par un autre conducteur, de Vendincourt celui-là, qui se rendit sans hésitation à la police pour y déposer sa trouvaille. L'honnêteté... ça existe encore.

FRIBOURG

Pourquoi Fribourg ne s'est-il pas associé à la campagne romande contre la poliomyélite ?

Alors que les pharmacies des autres cantons romands se sont associées à une vaste campagne antipolio, celles du canton de Fribourg restent en marge. Il y a des explications diverses à cette situation, à commencer par un aspect légal cantonal. L'important, c'est que soit garantie l'immunité de la population contre la poliomyélite. Or, Fribourg est l'un des cantons les mieux abrités contre le fléau, grâce à des campagnes de vaccinations presque constantes, auprès de la jeunesse surtout. Il tient néanmoins à renforcer encore sa bonne position en organisant, à l'intention de toute la population, une campagne de vaccination suivie de rappels cet automne. Ce sont les médecins qui seront sur la brèche et non les pharmaciens. Ainsi, Fribourg fait-il droit à la demande de la conférence des directeurs de la Santé publique et du Service fédéral de l'hygiène publique.

1963, 70 % de la population fribourgeoise avait été immunisée. Le Conseil d'Etat n'en était cependant pas resté là. En 1962 déjà, il avait pris un arrêté invitant les communes à organiser des vaccinations publiques chaque année. Ce qui fut fait parallèlement aux vaccinations obligatoires d'automne, touchant les élèves commençant l'école, voire des adultes. Ces dernières années, environ 10.000 doses de vaccin ont été distribuées annuellement par l'Institut cantonal d'hygiène. Le département de la Santé publique invite chacun à se faire vacciner ou revacciner cet automne. Les communes ont la possibilité de percevoir un franc par personne vaccinée, à titre de contribution à leurs frais administratifs. Cette campagne a lieu au début de ce mois. Les communes indiquent les lieux et heures.

FÉDÉRALISME OBLIGE...

On s'est souvent étonné de constater que Fribourg n'était pas associé à la campagne romande de vaccination dans les pharmacies. Plusieurs explications sont avancées, soit au département

cantonal de la Santé, soit par le Dr Joseph Roggo, médecin cantonal. Il y a pour commencer le fait que Fribourg a mis en place une organisation qui a fait ses preuves. Sa loi sur la police de santé est stricte quant à l'activité respective des médecins et des pharmaciens.

La vaccination, déclare le Dr Roggo, est considérée ici comme un acte médical. Mais encore, si on avait voulu rompre avec le système adopté, pour recourir aux pharmaciens, on aurait risqué de ne pas toucher suffisamment les zones rurales. Par le biais des communes, ce handicap est surmonté. Ce serait différent, en bref, si le fédéralisme n'existait pas. Différent, mais pas forcément mieux... Michel GREMAUD

Cyclomotoriste tué en Singine

(c) Hier, vers 12 h, un automobiliste de Guin quittait la RN 12 pour se rendre à son domicile, dans la localité. A la bifurcation avec la route cantonale, dans des circonstances que l'enquête établira, il entra en collision avec un cyclomotoriste, M. Adolphe Kilchoer, 82 ans, veuf, domicilié à l'hospice de Cormondes. M. Kilchoer fut tué sur le coup.

VILLARS-SUR-GLANE

Vers la construction d'une station d'épuration des eaux

(c) Le Conseil communal de Villars-sur-Glane a pris diverses options se rapportant à la construction de la station d'épuration des eaux. Celle-ci devrait être réalisée en deux étapes, la première pour le traitement des eaux usées, la seconde pour l'épuration biologique.

Le Gothard : sur deux ou trois bogies ?

Presque chaque manifestation ferroviaire et conférence de presse (*) voient M. Paul Winter aborder deux thèmes qui lui sont chers : le regret de n'avoir pu franchir une nouvelle étape technique et le désir, maintes fois affirmé, de ne pas « acheter sur catalogue ». Dans l'esprit du directeur de la traction, le premier met indirectement en cause les moteurs directs auxquels les CFF restent fidèles alors que beaucoup d'autres réseaux sont passés au stade des redresseurs et des moteurs continus. Or, ayant électrifié il y a fort longtemps, les CFF sont un peu pris au collet : il faudrait transformer de fond en comble le réseau de télécommunications pour que les machines à thyristors ne perturbent pas ces installations. Les mêmes dérangements affecteraient les appareils de sécurité.

Le catalogue, maintenant. En raison de sa topographie particulière, le Gothard a toujours été à la fois un terrain d'expérimentation et un casse-tête. Depuis la fin de la vapeur, une bonne dizaine de types de locomotives y ont été essayées, des « New Haven » de Sécheron en 1922 aux Ae 6/6, musclées certes mais plutôt mal chaussées et qui ont usé d'impressionnantes quantités de rail. Alors qu'en 1913, les belles Decapod de SLM ne remorquaient que 300 tonnes à 25 km/heure, la charge et la vitesse par unité de traction ont actuellement triplé.

QUELLE Re ?

Pour s'y être intéressés depuis plus d'un demi-siècle, BBC-Oerlikon et SLM connaissent les problèmes du Gothard comme leur poche. Aussi les CFF préfèrent-ils leur faire confiance plutôt

BIENNE - BIENNE

Schwarz et Cie SA : l'occupation continue

De notre rédaction biennoise :
Ils sont 30 (10 la nuit) à occuper les locaux de l'entreprise de construction Schwarz et Cie SA, rue Hugli 2 à Bienne. Ils ont amené des matelas, de la bière et le casse-croûte. C'est mercredi à 9 h qu'a commencé l'occupation des bureaux de la compagnie par les ouvriers et ils la poursuivront jusqu'à satisfaction de leurs revendications, disent-ils. L'avocat de la direction, M. Pierre von Teufenstein, de Berne, refuse de son côté d'entamer toute négociation tant que les travailleurs occupent les bureaux.

Rappelons brièvement les faits. Le 26 septembre, le juge Bernhard Staehli refuse à l'entreprise de construction Schwarz et Cie S.A. le sursis concordataire qu'elle avait demandé un mois auparavant. La raison de cette faillite, trois des fondateurs de l'entreprise l'ont expliquée au cours d'une conférence de presse tenue le 25 août dernier : 5 à 7 millions de fr. auraient disparus sans laisser de traces. Ils auraient décelé des irrégularités dans les comptes et

découvert l'existence d'une caisse noire dans laquelle passaient des fonds non soumis à l'imposition fiscale. A la suite de cette découverte, ils ont porté plainte contre le comptable de l'entreprise. L'affaire a été prise en main par le juge d'instruction Staehli, mais rien encore, jusqu'à présent, ne semble avoir été éclairci. La seule décision que la justice a prise a été le refus du sursis concordataire, ce qui met l'entreprise de construction Schwarz et Cie SA en faillite. Celle-ci ne sera prononcée qu'au moment où les créanciers la demanderont. Pour l'instant, les 40 travailleurs qui comptent encore l'entreprise ont reçu une lettre dans laquelle la direction leur explique qu'elle ne sera pas en mesure de leur payer de salaire en octobre et que, par conséquent, ils sont dispensés de l'obligation de travailler.

Les ouvriers ne sont pas prêts à se laisser licencier ainsi sans dédommagement. Ils le montrent clairement dans le programme de revendications qu'ils ont élaboré : prime de départ

de 800 fr. par personne et par année de service. « Le montant de cette prime est relativement élevé », explique le représentant syndical, M. Alexandre Weber. « Il correspond en fait à ce que chaque travailleur a droit sur le fonds de prévoyance ». Selon lui, le comptable de l'entreprise, M. Klantschi, aurait affirmé que la direction a versé 400.000 fr. sur le fonds de prévoyance. Reste donc à les partager entre les 40 licenciés.

M. Pierre von Teufenstein, avocat de la direction, n'est pas prêt à négocier : « Je refuse de traiter tant que dure l'occupation, on ne négocie pas avec des gens qui se sont mis dans l'illégalité », a-t-il affirmé hier soir. De leur côté, les travailleurs ne quitteront les locaux que lorsqu'ils auront obtenu satisfaction, comme l'a déclaré M. Otto Kaufmann, membre du comité des travailleurs de l'entreprise. Situation d'impasse donc. Le contact reste tout de même établi entre la direction, le syndicat et le personnel en grève.

Avant la séance du Conseil de ville

De notre rédaction biennoise :

Plusieurs nouvelles interventions et motions ont été déposées et seront développées lors de la prochaine séance du 16 octobre.

Une motion de M. W. Leutenegger (PDC) invite le Conseil municipal à prendre clairement position au sujet de la « bretelle Omega », projet qui avait été exposé à la population, et invite l'Exécutif à recommander aux autorités compétentes de renoncer à la bretelle

Omega ». La réponse à cette motion fera certainement l'objet de la conférence de presse du Municipal d'aujourd'hui.

Fait-on des affaires sur le dos de la ville ? C'est la question que se pose M. Peter Ihly (entente biennoise) en déposant une interpellation qui a pour objet la « sous-location d'appartements et de locaux d'immeubles appartenant à la ville ». L'interpellateur demande au Municipal quels sont les immeubles ou locaux sous-loués au vu et au su de la ville, à quelles conditions l'autorisation

de sous-louer est liée et qui est responsable de l'octroi de ces autorisations.

Il est question d'immeuble également dans l'interpellation urgente de M. Ubaldo Tollot (socialiste), puisqu'elle concerne la Maison du peuple. Un sursis concordataire avait été accordé à la coopérative de la Maison du peuple jusqu'à la fin de l'année. Depuis, plusieurs interventions parlementaires ont été faites et le Municipal s'occupe aujourd'hui de trouver une solution à cette affaire urgente.

M. Tollot constate tout d'abord que « la situation de l'entreprise s'est à ce point détériorée qu'une aide transitoire apparaît comme indispensable ». Il demande donc à l'Exécutif où en sont les négociations concernant l'assainissement et s'il est prêt à proposer au Conseil de ville, lors de sa prochaine séance, l'octroi d'un crédit pour l'année en cours ou d'une subvention pour les salles. De source généralement bien informée, il semblerait qu'une solution sérieuse soit à l'étude, apte à sauver cette vénérable maison. Nous y reviendrons en temps voulu.

Une entreprise s'implante à Bienne

De notre rédaction biennoise :

L'entreprise d'ingénieurs Suisselectra, dont le siège principal se trouve à Bâle et qui emploie 180 employés environ, désire ouvrir une nouvelle filiale à Bienne. L'entreprise s'est implantée, depuis plusieurs années déjà, dans la région biennoise et s'occupe avant tout des travaux de construction de la RN 5. Jusqu'à présent, Suisselectra n'avait donc pas de succursale à Bienne, elle effectuait ainsi toutes les planifications à Bâle.

L'ouverture de cette nouvelle filiale ne sera cependant pas d'un grand secours économique pour la région biennoise en crise, car, jusqu'à présent, elle n'est pas encore en possession de com-

mandes. Suisselectra pense néanmoins obtenir, ces prochaines années surtout, des travaux dans le secteur des constructions souterraines.

Lors d'une conférence de presse, qui s'est déroulée hier, un délégué du conseil d'administration de Suisselectra remercia la région biennoise de sa collaboration qui s'intensifiera dorénavant d'autant plus du fait de l'ouverture de la filiale.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15 « Zorro » (avec Alain Delon) ; 22 h 45, « Harley Davidson 344 ».
Capitole : 20 h 15 « Julie et les hommes » ; 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50 « Butterfly ».
Lido : 15 h 30 et 20 h 15 « Les confidences érotiques d'un lit trop accueillant ».
Métro : 19 h 50, « Quatre salopards pour Garringo - Connection à Los Angeles ».
Palace : 15 h et 20 h 15 « Les sept vampires d'or ».
Rex : 15 h et 20 h 15 « Rollerball » ; 17 h 45 « Marius ».
Scala : 15 h et 20 h 15 « Turkish connection no 2 » (2me sem.)
Studio : 15 h et 20 h 15 « Les butineuses » ; 22 h 45 « Les butineuses ».

THÉÂTRE

Théâtre municipal : 20 h : Graefin Mariza, d'Emmerich Kalman.

EXPOSITIONS

Ecole des Près-Ritter : exposition de poissons et d'animaux de terrarium, jusqu'au 4 octobre.
Restaurant de la montagne de Boujean : exposition de Denise Schwander, jusqu'au 5 octobre.
Galerie Ring 5 : exposition d'Edgardo Ratti et Ronny Geisser, jusqu'au 9 octobre.

URGENCES

Pharmacie d'office : pharmacie Stern, rue des Maréchaux 8, rue du Canal 7, tél. 22 77 66
Médecin : tél. 22 33 33.
Dépôts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
FAN-L'Express : rédaction biennoise, tél. 032 - 22 09 11.

VAUD

Piéton tué à Yvonand

(c) Hier vers 19 h 15, un accident s'est produit devant le restaurant du Lac, à Yvonand. Un piéton, M. Charles Gottraux, 70 ans, ancien restaurateur et préposé au poids public à Yverdon qui traversait la chaussée à la hauteur du café précité, sur un passage de sécurité, a été atteint par une voiture qui circulait d'Yverdon vers Estavayer et fut tué sur le coup.

Cycliste blessé à Yverdon

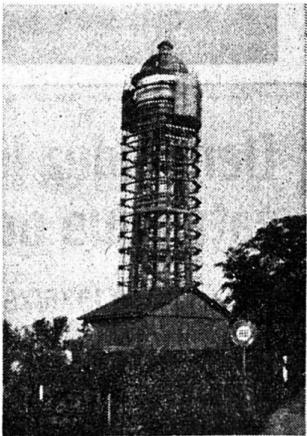
(c) Hier vers 17 h 30, un accident s'est produit chaussée de Treycovagnes à Yverdon. Un automobiliste d'Assens débouchant des cultures maraîchères Baltensberger sur la route Yverdon - Orbe, n'a pas accordé la priorité à un cycliste, M. Daniel Wasner, 34 ans, monteur-électricien, domicilié à Yverdon, qui circulait régulièrement à droite en direction de Treycovagnes. M. Wasner a été conduit à l'hôpital d'Yverdon souffrant d'une commotion cérébrale, de plaies au visage et à la lèvre inférieure.

Le château d'eau de Montmagny fait sa toilette

Le château d'eau qui se dresse sur la colline de Montmagny est le premier qui a été construit en 1929, dans toute la région. Mais, après presque un demi-siècle d'existence, il avait besoin d'une réfection. C'est la raison pour laquelle depuis plus d'un mois, il est entouré d'un échafaudage qui lui donne un air inhabituel. On s'emploie à « retaper » les piliers en béton qui le soutiennent, après avoir procédé à la réfection intérieure du réservoir.

Rappelons que le château d'eau de Montmagny, avec ses 42 m de hauteur, est le plus élevé des quatre ouvrages d'art de ce genre situés sur la rive sud du lac de Neuchâtel (Grandcour, Chevroux et Estavayer). Du sommet, la vue s'étend sur les trois lacs et, lorsque le temps est bien clair, jusqu'aux Alpes d'Uri et de Savoie.

Il n'avait coûté à l'époque de sa construction que 25.000 fr., mais il s'agissait de francs or...



Le château d'eau en réfection. (Avipress - Pache)

Référendums fiscaux : assez de signatures

Hier, vers 17 h était échu le délai pour la cueillette des signatures à l'appui du référendum lancé contre la loi sur l'impôt des véhicules. Un communiqué du comité référendaire dit que plus de 7000 signatures ont été déposées dans les bureaux communaux. Ces derniers doivent, dans les dix jours, les munir des attestations légales, les listes devant être déposées le 22 octobre au plus tard à la chancellerie d'Etat. Le même comité référendaire s'était fixé le même délai pour la récolte des 6000 signatures appuyant un second référendum, celui qui vise le décret fixant le taux de l'impôt cantonal 1975. Ce deuxième objectif a été atteint également. Les personnes qui détiennent encore des listes sont priées de les envoyer sans délai au comité référendaire.

Le comité, enfin, annonce qu'il prendra ultérieurement position face au décret urgent que le Grand conseil a voté en septembre, fixant « provisoirement »

se trouve l'antenne. Cette année, il sera possible d'émettre en direct du studio d'audiofilm installé au comptoir, ou d'autres endroits. On en attend une meilleure animation.

Autre différence : en 1973, les retransmissions utilisaient le canal de la deuxième chaîne française, en dehors de ses heures d'émission. La télévision locale de Fribourg dispose cette fois de son canal propre, ce qui élimine des contraintes, mais impose un autre handicap. En effet, maints récepteurs de télévision ne sont pas encore équipés pour capter les émissions sur ce canal spécial. En revanche, les émissions pourront durer de 1 h 30 à 2 h 30, ce qui permettra un approfondissement des sujets. D'autre part, le public pourra y participer. On devrait donc voir naître l'embryon d'une télévision « faite par le public ».

Les vieilles voitures sont recyclées

(c) On sait les problèmes posés par les épaves de véhicules : atteinte à l'environnement, perte en matières premières. Certes, il existe des cimetières d'autos où ceux qui peuvent et veulent bien se livrer à de fastidieuses recherches sont à même de récupérer des pièces. Une entreprise, créée par une société d'assurances et les représentants de quatre carrosseries, se livre à la récupération systématique depuis le début de cette année. A Grolley, elle démonte les véhicules endommagés.

Maux de tête Rhumatisme
Lumbago Sciaticque Goutte Grippe
Soulagement rapide par





Concours Hippique International indoor Montilier

3., 4., 5. Okt. 75

Début vendredi à 15.30 h, samedi et dimanche à 13.30 h
 Dance vendredi soir; samedi les Majorettes de Bienne
 Au départ cavaliers de 8 nations
 Prix des places: Tribune dès fr. 10.-, enfants dès 10 ans demi tarif



Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE POLLEN
 DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
 Centre de diffusion de spécialités apicoles
 Documentation gratuite et prix producteur sur demande
 CEDISA, 20, avenue de la Gare
 Tél. 021/354822 - 1022 Chavannes-Remens

Ça c'est FEMINA

SWISSNIT un partenaire de FEMINA



Voici un deux-pièces en tricot, un modèle SWISSNIT, qui caractérise notre riche collection «automne/hiver 75/76»

FEMINA c'est la mode

Neuchâtel 3, rue des Epancheurs | Sion Place du Midi | Sierre Centre Commercial Placette | Visp Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elite)

meublorama Bôle C'est moins cher!

Enfin un vrai discount du meuble...



Chambre à coucher «Provence»

Chêne, avec 2 tables de nuit selon cliché

1980.-

Prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m²) - Sur désir, facilités de paiement
 Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires
 Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
 Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez **P** Grand parking les flèches «Meublorama»



Tous sont unanimes!



Cilo est le meilleur
Cilo est le plus sûr
Cilo est le meilleur marché
 des cyclomoteurs
 2 vitesses

Une gamme de cyclomoteurs aux lignes racées, aux moteurs brillants et imbattables en côte.

Mod. 2G Super avec le fameux moteur CILO, refroidi par turbine air.

Avec la garantie de la marque et les services du spécialiste.



NEUCHÂTEL: R. Schenk, Chavannes 7 et 15.
 SAINT-BLAISE: J. Jaberg, Grand-Rue 21.
 COLOMBIER: R. Mayor, rue du Château 11 et 18
 BUTTES: Luis Arroyo, tél. 61 13 93.
 LA NEUVEVILLE: E. Fischer, rue du Collège 20.
 CERNIER: C. Scheffel, rue F.-Soguel 3.



MARCHÉ AUX PUCES

Samedi dès 9 heures, à **ROCHFORT**

Quand on parle aujourd'hui de voitures et de sécurité on mentionne aussi le nom de l'Audi 100. Toujours et avec raison.

Posséder une voiture aussi belle, aussi confortable et aussi puissante que l'Audi 100 donne sans aucun doute un sentiment de bien-être. Mais il est surtout très réconfortant de savoir que l'on ne peut guère construire voiture plus sûre que l'Audi 100.



Habitacle de sécurité de l'Audi 100 avec zones froissables calculées électroniquement pour absorber les chocs. Colonne de direction rétractable. Système de freinage antidérapage.

L'ECE (Commission Economique Européenne) a précisé ce que sécurité veut dire réellement. Elle exige: habitacle indéformable, grâce à une «cellule» passagers stable avec zones froissables avant et arrière calculées électroniquement pour absorber les chocs, et colonne de direction rétractable en cas de collision. Des exigences de sécurité évidentes et respectées depuis longtemps sur l'Audi 100.

Mais l'Audi 100 offre encore plus de sécurité: tableau de bord déformable, leviers, contacteurs et instruments rembourrés, rétroviseur

intérieur de sécurité, poignées de porte intérieures escamotables, appui-bras et lève-fenêtre flexibles. Des détails bien étudiés qui ont leur importance en cas d'accident. Et cette sécurité est encore accrue grâce au train de roulement moderne de l'Audi 100 avec système de freinage antidérapage (pour la sécurité active).



Grand confort et économie ajoutent encore à la sécurité

Avec l'Audi 100, la circulation en ville et les «stop and go» deviennent aussi agréables que la conduite sur autoroute. L'Audi 100 ne se départit jamais de son confort optimal. Grâce à la souplesse de suspension due au grand débattement des ressorts. A des sièges

Sièges épousant l'anatomie, système de ventilation à larges bandes et ressorts de suspension à long débattement assurent un confort signé Audi 100.



anatomiques qui épousent la forme du corps. Grâce aussi au célèbre système de ventilation Audi 100 à larges bandes de diffusion qui renouvelle l'air 240 fois par heure.

Avec toutes ses qualités, une voiture aussi belle, aussi sûre et aussi confortable que l'Audi 100 est en fin de compte avantageuse.

BON

pour la documentation Audi 100 en couleurs

Veillez m'envoyer sans engagement de ma part votre documentation Audi 100 en couleurs.

Nom: _____
 Rue: _____
 NP/Localité: _____
 Tél. privé: _____ bureau: _____

Prière de découper et envoyer à AMAG, 5116 Schinznach-Bad. B 33

Leasing entreprises et commerce à des taux mensuels favorables par AMAG-Leasing, Schinznach-Bad, tél. 056/43 01 01



NOUVEAU: tous nos modèles sont livrables en série avec appuie-tête et ceintures de sécurité automatiques.

Audi 100

Garantie 1 an sans limitation kilométrique pour toutes les voitures neuves Audi et VW.

Demandez le nouveau catalogue de mode

automne/hiver 1975/76



Le lama, c'est lui qui fournit le poil de lama précieux dont Peter Hahn fait la mode exclusive



COUPON GRATUIT

pour un catalogue de mode automne/hiver 1975/76

Monsieur/Madame/Mademoiselle
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue/No: _____
 NP/Localité: _____

Adresser à: PETER HAHN exquisit
 Zürcher-/Gerlikonerstrasse
 8500 Frauenfeld

51/028

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Aux Etats: la législature sous la loupe

BERNE (ATS). — Hier, le Conseil des Etats a pris acte du compte rendu du Conseil fédéral sur son activité pendant la législature qui s'achève (1971-1975). Deux constatations ont été faites par les orateurs: d'une part, le gouvernement et le parlement sont de moins en moins maîtres des événements. La Suisse, a fait remarquer Mme Girardin (rad - GE), a connu pendant cette législature une des mutations les plus importantes de son histoire depuis la dernière guerre: la lutte contre la surchauffe, inscrite au programme au départ, a cédé la place à une relance économique. Le chômage a fait son apparition.

Le président de la Confédération, M. Pierre Graber, a tiré, à cet égard, les conclusions qui s'imposaient: l'histoire ne cesse de rappeler aux gouvernements la loi éternelle de la relativité

des choses. Les événements dont nous ne sommes pas maîtres, peuvent fort bien nous opposer un démenti. Personne n'avait prévu la crise économique et la rupture dans nos finances. Le catalogue d'intentions, présenté dans « les grandes lignes de la politique gouvernementale », est en fait un catalogue d'espoirs. Le décalage entre les intentions et les réalisations n'a rien d'extraordinaire.

La liste des priorités, sous la pression des événements, peut être bouleversée à tout moment. La planification est un mot dont on se gargarise un peu trop facilement.

M. Graber a enfin admis que les motifs qui poussent le gouvernement à changer de cap pourraient être mieux expliqués dans le rapport. Il y a à un éclairage à donner qui permettrait à l'opinion publique de se faire une meilleure

idée des changements intervenus dans la politique du gouvernement.

En second lieu, la Chambre a été frappée par la mauvaise humeur du citoyen à l'égard de l'Etat. Si l'on n'est pas sûr que cette mauvaise humeur soit généralisée, on peut être certain, en revanche, a déclaré Mme Girardin, qu'elle soit exploitée. Une raison plausible de cet état de choses (le souverain a refusé à quatre reprises l'objet qu'on lui proposait) peut être cherchée dans la surabondance et la complexité des objets proposés aux Chambres et au peuple.

Le simple citoyen se trouve dans un véritable labyrinthe. Le perfectionnisme qui incite nos autorités à vouloir trop bien faire à l'aide de moyens disproportionnés peut compromettre les meilleures causes. Il faudra réapprendre à ne légiférer que sur l'essentiel.

SUITE La loi sur l'interruption de grossesse

La première est celle dite des « indications »: pour que l'avortement soit autorisé, il faut que certaines indications, en d'autres termes certaines conditions soient réunies: conditions de nature médicale, sociale, éthique, etc. La seconde solution est celle des délais: l'avortement peut être librement effectué durant une certaine période, en général de l'ordre de trois mois après la conception.

Dans la nouvelle loi, le Conseil fédéral s'était prononcé pour une solution d'indications (y compris l'indication sociale). Dans son premier débat, en mars dernier, le Conseil national s'était prononcé pour les délais, mais le projet avait été rejeté en votation sur l'ensemble. Lors de la session d'été, le Conseil des Etats a choisi la solution des indications et hier, le Conseil national l'a suivi dans cette voie, d'ailleurs la seule politiquement acceptable.

Pour des milieux relativement nombreux, en effet, des raisons d'ordre moral s'opposent à ce que l'on tue un être vivant, même au stade embryonnaire. Toute créature de Dieu a droit à la vie, disent-ils. En outre, médicalement parlant, l'avortement n'est pas une opération anodine, et il convient en cette matière de rester prudent.

DANGER

Selon la version de la loi adoptée hier par la Grande chambre, et sur laquelle la Petite devra se prononcer, vraisemblablement en décembre, une grossesse peut être interrompue pour des raisons médicales. « L'interruption de la grossesse n'est pas punissable lorsqu'elle a été exécutée en vue d'écarter un danger sérieux pour la vie et impossible à détourner autrement ou un danger d'une atteinte grave et de longue durée à la santé psychique de la personne enceinte. Il faut, à cet égard, tenir compte également des conditions de vie que pourrait entraîner la naissance de l'enfant... » (art. 4 du projet de loi).

D'autre part, l'avortement peut être lié à des raisons sociales. « L'interrup-

tion de la grossesse n'est pas punissable lorsqu'on peut prévoir avec une grande vraisemblance que la continuation de la grossesse jusqu'à son terme mettrait la personne enceinte dans un état de détresse sociale grave, impossible à détourner autrement. A cet égard, on tiendra compte en particulier de l'âge et de la situation familiale de la personne enceinte... » (art. 5). En outre, on pourra encore interrompre une grossesse résultant d'un acte de contrainte.

Enfin, l'intérêt de la nouvelle loi tient également au fait qu'elle prévoit l'institution par les cantons de centres de consultations où le couple ou la personne enceinte recevront gratuitement des conseils.

ET MAINTENANT ?

Telles sont donc les dispositions adoptées hier par la Chambre du peuple. Mais que va-t-il se passer maintenant ?

Il se trouve que les auteurs de la première initiative, celle pour la décriminalisation de l'avortement (par laquelle l'avortement pourrait être réalisé en tout temps) ont lancé une seconde initiative, qui permettrait d'inscrire dans la constitution la solution des délais, et ont annoncé leur intention de retirer la première quand la seconde aura abouti. Actuellement, quelque 40.000 signatures auraient déjà été recueillies.

Ainsi, les délais seraient, dans de bonnes conditions, soumis à l'appréciation du peuple et des cantons, ce que veulent les partisans de cette solution, affirmant qu'en réalité, c'est cela que l'opinion souhaite.

La votation populaire permettra de trancher le débat. Etienne JEANNERET

MANIFESTATIONS

Lorsque les rapporteurs de la minorité de la commission, M. Kaufmann (PDC - SG) et Mme Spreng (rad - FR) prirent la parole pour défendre la solution des indications des manifestants se déchaînèrent dans la tribune, sifflant, réclamant l'avortement libre, lançant des langes et chantant. Ils furent expulsés après quelques instants. Il y eut un peu

de brouhaha dans la salle, des parlementaires ramassant des tracts lancés. Signalons qu'au cours de la séance et après une déclaration de M. Duller (soc - ZH), le groupe socialiste se leva deux minutes pour rendre hommage « aux morts d'Espagne ».

D'AUTRES SUJETS

Le Conseil passe ensuite à un arrêté fédéral ouvrant un crédit de 40.500.000 francs pour la construction de la première étape d'un bâtiment administratif à Genève destiné à la centrale de compensation et à la division de Genève de l'assurance militaire. Les rapporteurs, MM. Mugny (PDC - VD) et Nauer (soc - ZH) présentent la nécessité de cette construction, notamment en raison de l'extension et de la modernisation (ordinateur) des administrations qui y trouveront abri.

M. Flubacher (rad - BL) approuve l'arrêté, mais regrette que ce soit en ce qui concerne ces objets dont on ne peut pas discuter dans le détail. M. Ziegler (soc - GE) estime que le projet est urgent. Quand on connaît les locaux, il n'y a pas d'hésitation. En outre, vu le chômage, il faut ouvrir le chantier le plus rapidement possible. Il demande aussi l'assurance que les administrations fédérales actuellement à Genève y resteront. Le conseiller fédéral Chevallaz a souligné qu'on est parvenu à un coût plus faible que celui prévu au début. Il indique que le travail démarrera probablement au printemps et rassure M. Ziegler quant à la permanence des administrations. Au vote, l'arrêté est accepté par 92 voix sans opposition. L'objet suivant est un arrêté approuvant un accord avec la Malaisie sur les doubles impositions. Il est accepté sans discussion par 94 voix contre zéro.

Pneus à clous en Allemagne: des précisions

BERNE (ATS). — Après la publication des décisions du Conseil fédéral en matière de pneus à clous pour la période d'hiver 1975-1976, nombre d'automobilistes en partance pour l'Allemagne attendent la prise de position de Bonn. Renseignements pris à bonne source, l'Automobile-club de Suisse est à même de donner les quelques précisions suivantes:

Les autorités allemandes ont donc interdit l'usage des « spikes » à tous les automobilistes dont le véhicule est immatriculé en République fédérale allemande. Quant aux voitures étrangères, elles seront autorisées à rouler sur le territoire allemand avec des pneus à clous: toutefois, on peut s'attendre à des restrictions analogues à celles frappant les voitures de notre pays, à savoir la limitation de vitesse à 80 km/h et l'interdiction de circuler sur les autoroutes et semi-autoroutes. La décision définitive sur ces restrictions n'interviendra que le 18 novembre.

Deux minutes de silence pour l'Espagne

BERNE (ATS). — Suivant l'appel des centrales syndicales suisses, en plusieurs endroits de notre pays, deux minutes de silence « à la mémoire des victimes du régime franquiste » ont été observées hier à 11 h 58. Les transports publics ont interrompu leurs courses à Bâle, Berne, Bienne, Schaffhouse, Zurich, Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Les ateliers et les services administratifs des CFF ont également participé à cette campagne. Les trains ont toutefois circulé normalement.

L'entreprise des PTT a autorisé son personnel d'observer les deux minutes de silence en faveur de l'Espagne. Les syndicalistes du personnel au sol de Swissair se sont également joints au mouvement. Selon des informations recueillies auprès des syndicats, des travailleurs du bâtiment, des machines et de la chaussure ont aussi observé les deux minutes de silence.

A Berne, la police ne s'est pas servie de ses véhicules pendant les deux minutes en question. Les transports publics se sont arrêtés mais la circulation des véhicules privés ne s'est pas interrompue.

A Zurich, l'interruption de la circulation des trams et des bus a eu lieu et les agents de police avaient reçu l'ordre de ne rien entreprendre contre les automobilistes qui se sont arrêtés.

Amélioration de la recherche à motivation économique Intervention de M. Richter au National

Dans la situation conjoncturelle actuelle, il est nécessaire d'améliorer les conditions de la recherche à motivation économique. Comment y parvenir? Telle est la question que vient de poser, à l'occasion de la session d'automne des Chambres fédérales, M. Yann Richter, conseiller national neuchâtelois.

L'intervention de M. Richter a la teneur suivante:

« Actuellement, la commission fédérale pour l'encouragement des recherches scientifiques dispose d'un montant annuel de 3,5 millions de francs pour aider les recherches à motivation économique. »

« A notre avis, la situation conjoncturelle actuelle exige un effort accru dans ce domaine, effort qui pourrait d'ailleurs se concrétiser sous la forme d'une rubrique spéciale au programme d'investissements exceptionnels. »

« Le Conseil fédéral estime-t-il également qu'il est nécessaire de stimuler en cette période de chômage cette orientation de la recherche? Dans l'affirmative, est-il disposé à en tenir compte au budget 1976? »

Une série d'interventions personnelles au National

BERNE (ATS). — Le Conseil national, en séance de relevé, consacre ses travaux à des interventions personnelles.

M. Riesen (soc-Fr), dans une motion, demande au Conseil fédéral de prendre sans retard les indispensables mesures de coordination des activités de tous les services s'occupant d'acquisitions de terrains. Cela dans le but de déboucher sur la fusion de tous les organismes intéressés en un office fédéral, de tous les terrains (notamment militaires) nécessaires à la Confédération, aux CFF et aux PTT. M. Chevallaz précise que les intentions du gouvernement sont dans le sens de la motion et qu'un premier pas a déjà été fait. De nombreux instruments de travail sont en préparation: inventaires, révision des baux et des conventions avec les coopératives, établissement d'un fichier, etc. Jusqu'à maintenant on a peut-être travaillé de manière un peu artisanale, mais avec honnêteté. On est actuellement dans la phase finale de la réorganisation. Dans une deuxième étape, on s'occupera de renforcer la coordination ou même de procéder à des regroupements des organismes d'achat. Il faut par contre améliorer la coordination — et notamment celle de l'information. Le Conseil fédéral propose donc d'accepter cette motion quant aux acquisitions, mais de transformer en postulat la partie qui traite de la fusion. Le motionnaire accepte cette procédure.

M. Marthaler (UDC-Be) développe un postulat sur l'utilisation abusive des crédits. Il demande au gouvernement un rapport et des propositions de mesures pour empêcher les services administratifs d'épuiser les crédits qui leur sont alloués en faisant des dépenses inutiles. Il demande notamment des critères sévères pour l'inscription d'un crédit fixé dans le budget. M. Chevallaz souligne que de tels cas sont l'exception. Il accepte cependant le postulat.

ASURANCES-CHOMAGE: 10 A 12 MILLIONS

On en vient à une interpellation du groupe socialiste par la voix du bernois Mueller, demandant si l'on ne devrait pas préparer un arrêté fédéral urgent sur l'obligation fédérale de s'assurer. Ainsi, notamment le coût du chômage serait réparti sur le plus grand nombre d'épaules possibles. M. Brugger relève qu'il ne faut pas dramatiser. Les caisses chômage ont déposé pour l'instant 10 à 12 millions. D'autre part il y a une caisse de compensation fédérale. Si tout cela ne suffit pas, la Confédération et

les cantons interviennent. En outre 23 cantons sur 25 ont déjà pris des mesures.

Il y a donc déjà un système transitoire. Le gouvernement désire pourtant étendre l'assurance obligatoire à tous les cantons le plus rapidement possible. Il espère faire accepter l'article constitutionnel à ce sujet en juin prochain déjà. On ne peut aller plus vite. Le gouvernement ne peut mettre sur pied l'œuvre administrative par un arrêté urgent car il y a trop de risques pour que plus tard le peuple refuse, en votation, les mesures prises. En outre, il y a le problème du nouveau système nécessaire de prélèvement des primes. L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse.

M. Oehler (PDC-SG) développe une interpellation en faveur de l'industrie textile.

M. Riesen (soc-Fr) demande dans une interpellation comment le gouvernement pense remédier à la situation défavorisée de certaines régions par sa politique de développement régional. Il signale que ce sont les régions qui avaient déjà un retard économique qui ont été le plus touchées par la récession et le sous-emploi. De plus, à cause de la pénurie financière, les pouvoirs publics ne peuvent plus jouer leur rôle de régulateur dans le secteur privé en exécutant des travaux d'infrastructure. Il y a même des difficultés dans l'application de certaines lois — aide aux investissements de montage, épuration des eaux, par exemple — ce qui accentue encore les disparités. M. Brugger est conscient de ces disparités. Cette question n'a d'ailleurs été résolue dans aucun pays. En Suisse, les différentes sont plutôt faibles. On ne peut d'ailleurs que les atténuer. Pour ce faire nous avons la compensation financière intercantonale. Là, il faut répartir la tâche entre Confédération et cantons. On s'efforcera de

se procurer les moyens nécessaires pour une large répartition des investissements. Mais la Confédération n'a pas de base constitutionnelle pour une véritable politique structurelle. En outre, souvent les cantons ne veulent pas qu'on leur impose une telle politique structurelle économique. L'article conjoncturel d'ailleurs été repoussé. L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse.

ASSURANCE-CHOMAGE ET AFFAIRE DE LA « BM »

M. Villard (soc-Be) défend un postulat sur l'assurance-chômage. Il souligne que bien des chômeurs — invalides, détenus, libérés, pensionnaires de foyers d'éducation, etc. — sont victimes de discrimination. Il précise aussi que bien des chômeurs ont épuisé leurs 120 jours de droit aux prestations. Il voudrait que le Conseil fédéral résolve ces problèmes et fasse passer le droit aux prestations de 120 à 180 jours. Le postulat est accepté.

Puis M. Villard présente encore une interpellation sur les mesures en cas de licenciements. Il expose notamment le cas de la « General Motors ». Il demande au Conseil fédéral de se prononcer sur ce grave problème et sur la bizarre méthode utilisée en l'occurrence par la « General Motors », soit que la décision ait été prise à Detroit, aux Etats-Unis.

M. Brugger souligne que nous n'avons pas une économie essentiellement dirigée par l'Etat. Celui-ci ne peut obliger un employeur à poursuivre l'activité de son entreprise. La fermeture est du ressort de l'entreprise. Cela ressort notamment de l'accord entre partenaires sociaux. Dans cette situation difficile, nous devons agir raisonnablement. Un plan social avait été établi avec la collaboration des syndicats et associations du personnel. La Confédération, toutefois, ne saurait prendre à sa charge la « socialisation » des déficits des entreprises.

Article constitutionnel radio-TV: version du Conseil national

BERNE (ATS). — Voici la teneur de l'article constitutionnel sur la radiodiffusion et la télévision, telle qu'elle a été acceptée en votation d'ensemble mercredi après-midi par le Conseil national:

ART. 36 QUATER

1. La législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine fédéral.
2. La Confédération peut octroyer des concessions pour l'émission de programmes. Elle charge de la création et de l'émission des programmes une ou plusieurs institutions de droit public ou de droit privé, qui sont autonomes dans les limites fixées par la législation.
3. La radiodiffusion et la télévision doivent être organisées et exploitées pour la collectivité selon les principes de l'Etat de droit libéral et démocratique.
4. Les programmes doivent notamment assurer une information objective et équilibrée, exprimer équitablement la diversité des opinions, mieux faire comprendre les besoins de la collectivité, représenter le caractère propre des régions linguistiques et des diverses parties du pays, tenir compte des diversités culturelles et sociales, ainsi que des convictions religieuses, garantir le respect de la personnalité. Dans les limites des directives, la production et la réalisation des programmes dans un esprit de liberté seront assurées.

4 bis. Il sera tenu compte de la mission et de la situation des autres moyens de communications, en particulier de la presse.

5. Une autorité autonome de plainte doit être instituée par voie législative.

TESSIN Violent orage au Tessin

LOCARNO (ATS). — Les habitants de Vergelletto, Bignasco, Caverngo et des villages du val Bavona ont passé des heures de cauchemar durant la nuit de mardi à mercredi, à cause d'un ouragan qui a frappé la région. Les cours d'eau sont sortis de leurs lits et ont entraîné des pans de routes, envahi deux maisons à Bignasco et obstrué la route à Caverngo. Les communications routières dans le val Bavona sont interrompues et on pense qu'on ne pourra circuler librement dans la région qu'à partir de ce matin.

Sur la montagne qui est située en face de Bosco-Gurin, des éboulements de terrains ont transformé l'aspect du paysage. A Avegno, un petit pont a été entraîné. Le val Onsernone a été durement touché par l'orage. Dans la région de Vergelletto, Crana et Comolengo, la route est coupée et les transports de granit provenant des carrières de la région ne peuvent plus se faire. Le charriage d'une grande quantité de bois, prêt pour l'exportation en Italie, est également bloqué.

Les dégâts sont importants et ils s'ajoutent à ceux provoqués par les mauvais temps qui a sévi il y a quelques semaines.

VAUD Pour les sept siècles de la cathédrale de Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Le 700ème anniversaire de la cathédrale de Lausanne sera marqué par une création théâtrale (le spectacle dramatique « La pierre et l'esprit », de Géo Blanc) et par une création musicale (la cantate « Ecclesia », de Heinrich Sutermeister), puis par une cérémonie officielle — au cours de laquelle s'exprimera le conseiller fédéral Chevallaz — et un culte solennel d'actions de grâce, le 20 octobre. Ce sont les points principaux du programme commémoratif exposé hier à la presse par le comité d'organisation.

Le spectacle dramatique « La pierre et l'esprit », offert par l'association « Sempiternus », sera donné sous les voûtes de la cathédrale. Le poème est de Géo Blanc, la musique de Julien-François Zbinden, la mise en scène de Charles Apothéloz. L'œuvre s'inspire du théâtre religieux à tréteaux multiples du Moyen âge.

SUISSE ALÉMANIQUE Nombres de drames en Suisse centrale

(c) Les journées de mercredi et de jeudi ont été le théâtre de nombreux drames en Suisse centrale. Un inconnu, qui doit être âgé de 20 à 35 ans, a commis une agression à Malters. Après avoir sonné à la porte d'entrée d'une maison, il surpris l'employée avec une arme à feu. Sous la menace de se revolver il fit descendre la malheureuse à la cave où il l'enferma. Il doit avoir été interrompu dans son travail, car il quitta précipitamment les lieux, sans rien emporter. La victime, qui n'a pas été blessée, est parvenue à se libérer.

En pays nidwaldien, la police et les membres d'une compagnie de l'armée sont parvenus à sauver un homme de 73 ans, qui, parti en solitaire faire une promenade dans la région du Stanserhorn, avait fait une chute.

Près de Lucerne enfin, un jeune homme a perdu la main droite, déchaînée par de la poudre noire. Pour fêter le mariage d'un camarade, il avait préparé un feu malgré l'interdiction de la police. La poudre explosa prématurément, lui arrachant la main.

GENÈVE

● Une explosion qui s'est produite mercredi dans un atelier tout proche d'une station-service à Gwatt-Thoune a provoqué d'importants dégâts. Personne n'a été blessé. On pense que l'explosion a été provoquée par une étincelle qui a atteint un mélange gazeux. L'atelier a été complètement détruit.

● L'enfant affecté de salmonellose à l'école maternelle de la Geretta, à Bellinzona, a été déclaré hors de danger. De plus, comme mesure préventive, le médecin cantonal a ordonné une inspection générale dans toutes les cuisines des écoles maternelles du canton et un examen médical des personnes qui y travaillent.

SUITE Balance des revenus

Cette évolution s'explique surtout par la très nette diminution du déficit commercial, dont on perçoit déjà les premiers signes. De fait, les résultats du commerce extérieur pour les huit premiers mois de 1975, et ceux que l'on peut prévoir pour le reste de l'année permettent de situer le solde négatif à 2-2,5 milliards. Par rapport à 1974, cela représenterait une baisse d'au moins 5 milliards de l'excédent des dépenses relatives aux échanges de marchandises.

L'AUTRE FACTEUR

Un autre facteur d'allègement des dépenses est la réduction de la main-d'œuvre étrangère. Cela entraînera une diminution sensible des transferts, dans leur pays d'origine, des revenus non dépensés en Suisse par les émigrés. Par contre, dans les principaux postes excédentaires (commissions bancaires, droits de licences, revenus des assurances et revenus des capitaux), il ne faut guère s'attendre à une contraction prononcée du solde actif. Certes, l'excédent des recettes des opérations de commerce en

transit et des transports de marchandises se réduira fortement en raison de la persistance de la récession. De même, le solde actif du tourisme baissera encore légèrement, car la légère augmentation des prix ne devrait guère suffire à compenser le recul du taux de fréquence des étrangers. En outre, on estime que les dépenses des Suisses pour des voyages à l'étranger continueront d'augmenter, à savoir de 5-10 %.

Par ailleurs, la contribution nette du secteur financier à la balance des revenus devrait demeurer très importante en 1975 également. Si les revenus des assurances se maintiendront à peu près au niveau de 1974, les commissions bancaires, en légère baisse en 1974, devraient augmenter à nouveau. Il en va de même en ce qui concerne la balance des revenus des capitaux, dont l'excédent ne devrait pas se modifier d'une année à l'autre, car la diminution des revenus imputable à la décade générale des taux d'intérêt sera probablement compensée dans une large mesure par un accroissement des placements.

GENÈVE Garage occupé par le personnel

GENÈVE (ATS). — L'un des deux garages d'une entreprise de Genève est occupé depuis mercredi par le personnel à la suite du licenciement de tout l'effectif de la maison.

Le personnel de la maison « Extension auto » (35 employés et 4 apprentis) a reçu mardi sa lettre de congé pour le plus proche délai légal à savoir un ou deux mois de délai, annonce un communiqué de la FTMH. Immédiatement, le personnel a fait appel à son syndicat, la FTMH, et une délégation a appris de la direction que l'entreprise déposait son bilan ce même jour.

Les travailleurs ont demandé des garanties afin que, au cas où la faillite de l'entreprise serait déclarée, leur salaire afférent au délai de dédit, aux vacances ainsi qu'au 13ème mois, leur soit payé immédiatement sans attendre la liquidation de la masse de faillite qui peut durer jusqu'à plus d'une année. Ils ont demandé, précise la FTMH, que des indemnités de licenciements soient

octroyées au personnel compte tenu des années de service et que toutes les dispositions soient prises si nécessaire pour le reclassement professionnel.

Face au refus de la direction de donner toute garantie écrite au sujet de ces revendications d'une part et de justifier la fermeture totale de l'entreprise, les travailleurs ont décidé à l'unanimité d'occuper le garage en poursuivant normalement le travail. La FTMH souligne dans son communiqué que les licenciements ont été donnés en violation des dispositions du contrat collectif. Ils n'ont en effet pas été annoncés préalablement à la commission paritaire de l'emploi.

Le syndicat a demandé une réunion immédiate de cette commission de même qu'une entrevue avec le Conseil d'Etat. La FTMH estime qu'une solution pourrait être trouvée pour maintenir cette entreprise en activité, et par là maintenir les postes de travail.

1 foie, 2 reins, 3 raisons de boire Contrex

CONTREXVILLE

eau minérale naturelle sulfatée calcique



Certains l'aiment parce qu'elle est amusante. D'autres parce qu'elle est sportive.

La Renault 5. Amusante, attrayante, sympathique... les qualificatifs ne manquent pas pour en parler. C'est une vraie française, pleine d'originalité et d'humour.

Et, ce qui ne gêne rien, elle est pratique et confortable. Avec des finesses techniques d'une petite qui ne doit rien aux grandes: suspension indépendante sur les quatre roues, traction avant assurant une tenue de route admirable, la porte arrière, le volume du coffre variable.

Mais elle a aussi une petite touche de sportivité. A la ville, à la campagne, en montagne, vous aurez maintes occasions d'apprécier ses 44 chevaux DIN.

La Renault 5 TS, 1289 ccm pour 3,50 m, appartient de plein droit à la catégorie des «petites bombes» de la route. Laissons parler les chiffres. 64 chevaux DIN, 155 km/h, mais surtout 35,4 secondes au kilomètre, départ arrêté.

Elle a en outre des sièges intégraux ajourés, phares à iode longue portée, ceintures de sécurité à enrouleur, essuie-vitre/lave-vitre électrique de lunette arrière, compte-tour électronique et en série.

Et la Renault 5 TS en devenant sportive n'en est pas moins restée amusante et sympathique.

Les Renault 5 bénéficient de la garantie anti-rouille de 5 ans (procédé Tectyl), pour autant que les services prévus dans la notice d'entretien soient régulièrement effectués.

Renault préconise **elf**

Il y a déjà une Renault 5 à partir de 8'995.* (+ frais de transport)

Envoyez-moi, sans engagement, la documentation suivante:

- Renault 5 L et 5 TL
- Renault 5 TS

Nom: _____

Adresse/NP: _____

Envoyez ce coupon à:
Renault Information, 8105 Regensdorf

 **RENAULT 5**

No 9

781228327

football

III^e Ligue neuchâteloise

Après la pause du Jeune fédéral, les footballeurs de troisième ligue neuchâteloise ont repris le chemin du stade pour leur cinquième journée de championnat. Celle-ci a pu se dérouler dans des conditions fort acceptables et l'on souhaite que ces belles journées du début de l'automne se prolongent jusqu'à la pause d'hiver.

COMÈTE SANS EFFICACITÉ

On ne peut guère parler de surprise dans le groupe I. Tout au plus, s'étonnera-t-on du fait que Comète n'a pu marquer le moindre but lors de son déplacement au Locle. Son adversaire, Ticino, ayant trouvé une fois la faille, cela lui a suffi pour se hisser au quatrième rang. Avec, toutefois, trois points de retard sur Serrières, qui poursuit allègrement son chemin. Pour justifier qu'il est bien, actuellement, le meilleur, le chef de file a marqué cinq buts à Dombresson, cela dans le Val-de-Ruz, ce qui constitue tout de même une référence. Mais ce net succès ne lui a pas permis pour autant de faire le vide. Sonvillier a confirmé au Grand Locle, où l'attendait Auvernier

IV^e Ligue neuchâteloise

Le championnat de IV^e ligue a repris ses droits après la trêve observée à l'occasion du Jeune fédéral. Les ténors s'étaient imposés, on commence à voir plus clair dans la majorité des groupes, où les écarts se creusent déjà.

TOUJOURS CORTAILLOD

Groupe 1. — Cortaillod IIa poursuit sa série de succès en remportant l'enjeu total face à Colombier II, se maintenant ainsi solidement au premier rang. Toutefois, Saint-Blaise IIa, en ne faisant qu'une bouchée du Landeron II, se maintient dans le sillage du chef de file, partageant le second rang avec Auvernier II, logique vainqueur de Lignières IIb. En s'imposant face à Gorgier II, Comète IIa se dégage quelque peu de l'arrière du classement.

1. Cortaillod IIa 5 matches - 10 points; 2. Saint-Blaise IIa et Auvernier II 5-8; 4. Bôle II 4-5; 5. Colombier II et Comète IIa 4-4; 7. Gorgier II 5-1; 8. Le Landeron II et Lignières IIb 4-0.

Groupe 2. — Pas de surprise dans cette division toujours emmenée par Boudry II, qui s'est défait de Serrières II, alors que suit à une longueur un trio composé de Cortaillod IIb vainqueur de peu de Cornaux, de Châtard IIa, vainqueur de Cressier, et Béroche II, qui s'est imposé face à Saint-Blaise IIb. Avec un tel quatuor en tête du groupe, on assistera à de belles empoignées lors de ces prochaines semaines. Comète IIb, en déplacement, s'est imposé devant Lignières IIa, qui ne connaît plus l'aisance de la saison dernière.

1. Boudry II 5-9; 2. Cortaillod IIb, Châtard IIa et Béroche II 5-8; 5. Comète IIb 5-5; 6. Cressier, Serrières II et Saint-Blaise IIb 5-3; 9. Lignières IIa 5-2; 10. Cornaux 5-1.

AUDAX MENAÇANT

Groupe 3. — La situation s'éclaircit quelque peu à la suite du succès — de peu — de Neuchâtel Xamax III face à Haute-ribe II, qui affaiblit également quelques prétentions. Néanmoins, Coffrane, qui s'est défait facilement de Corcelles II, demeure à l'affût du moindre faux pas du chef de file. Il faut également compter avec Audax II, vainqueur de Centre portugais. Audax II possède un match en retard et totalise le maximum possible. Marin II a pris logiquement la mesure de Châtard IIb, tandis que Salento a fêté



UN MILLIMÈTRE. — Un infime écart peut décider d'une qualification ! (Avipress - Baillod)

pétanque

Au tournoi du Mail

Les frères Vona champions cantonaux

Le tournoi de pétanque organisé par Neuchâtel-Sports - Les Britchons sur la place du Mail, a connu un incontestable succès. Le samedi était réservé au championnat cantonal neuchâtelois de doubles. Après de belles empoignées, le titre est revenu aux frères Vona, des « 3 couleurs », qui, en finale, ont battu Goetsch-Barbezat, des « Britchons » par 13-9.

Le dimanche, 45 équipes au grand concours qui allait revenir à l'équipe Zerbin-Zoccolillo, des « 3 couleurs », victorieuse de celle composée de Canavaglia-H. Siffert (Britchons).

(0-4), qu'il entend bien se maintenir dans le sillage du « leader » le plus longtemps possible.

Cela semble vouloir être également le cas de Floria, encore que son succès au Bied (1-2) n'ait rien de bien convaincant. Attendons donc encore un peu à son sujet car il est également possible qu'après un début difficile, Colombier soit — sous la nouvelle direction de Tacchella — en reprise. Ce qui devient presque impératif s'il n'entend pas supporter, d'ici peu et, à part entière, l'avant-dernier rang qu'il partage pour l'instant avec Dombresson, Helvétia et Superga II. Ce dernier, qui a obtenu son premier succès face à Lignières, pourrait être mis en appétit. Tout comme Le Landeron, qui a lui aussi goûté pour la première fois aux joies du succès et qui, du même coup, compte une longueur d'avance sur les pénultièmes.

SERRIÈRES EN DANGER

Le prochain week-end verra-t-il une nouvelle affirmation des prétentions de Serrières? Auvernier, qui rendra visite au chef de file, tentera l'impossible pour

trouver dans une victoire l'occasion de fêter les vendanges comme il se doit. Une surprise n'est donc pas à exclure, d'autant plus que les « Perchettes » ont besoin d'une réhabilitation après leur revers face à Sonvillier. Ce dernier pourrait donc tirer profit de la situation, pour autant qu'il batte son visiteur Superga II, ce qui, avec l'avantage du terrain, paraît dans ses possibilités. Le week-end peut, d'ailleurs, être particulièrement favorable à la formation jurassienne si l'on relève que Floria (troisième) et Ticino (quatrième) seront directement opposés. Or, rien ne prouve que les Chaux-de-Fonniers sortiront vainqueurs de ce débat.

Après un départ en fanfare, Comète connaît une baisse de régime inquiétante. Son efficacité n'est plus qu'un souvenir. Helvétia, qui lui rend visite, lui permettra peut-être de trouver le remède. Il est grand temps aussi pour Lignières de reprendre ses esprits, son retard sur les avant-derniers prenant des proportions qui pourraient entamer son moral. Mais Colombier, son hôte, aimerait, comme lui, goûter enfin au plaisir de la victoire. Enfin, Dombresson se déplace ce soir au

Les ténors se distinguent



ESPOIR. — Châtard (en clair) a obtenu à Cressier une victoire qui lui permet de rester dans la course au titre de son groupe. (Avipress-Baillod)

son premier succès aux dépens d'Espagnol II.

1. Neuchâtel Xamax III 5-10; 2. Coffrane 5-9; 3. Audax II 4-8; 4. Haute-ribe II et Marin II 5-6; 6. Corcelles II 5-3; 7. Centre portugais et Salento 4-2; 9. Espagnol II 4-0; 10. Châtard IIb 5-0.

Groupe 4. — Fleurier II a réalisé une excellente opération en réussissant, sur le terrain du pied de la Cluette, à battre Noiraigue la, finaliste ce printemps. Ainsi, les réservistes fleurisants sont-ils solidement installés en tête du groupe, toujours suivis par Couvet II, étonnant cette saison, qui s'est défait de Noiraigue Ib. Buttes a profité de la visite de Travers II pour ajouter un succès à son palmarès afin de demeurer à l'affût.

Saint-Sulpice Ia, qu'on pensait capable d'inquiéter les meilleurs, s'est laissé surprendre par Blue-Stars Ia; il est, désormais, quelque peu distancé. Môtiers et L'Areuse, s'étant quittés dos à dos, paraissent bien devoir jouer un rôle secondaire cette saison, ainsi que Saint-Sulpice Ib et Blue-Stars Ib, qui, également, ne se sont pas départagés.

1. Fleurier II 5-10; 2. Couvet II 5-9; 3. Buttes 5-8; 4. Saint-Sulpice Ia 4-5; 5. Môtiers 5-5; 6. Noiraigue Ia 4-4; 7. Blue-Stars Ia, L'Areuse, Saint-Sulpice Ib

et Noiraigue Ib 5-4; 11. Blue-Stars Ib 5-1; 12. Travers II 5-0.

DUEL SERRÉ

Groupe 5. — En s'imposant dans les Franches-Montagnes, Fontainemelon II a irrémédiablement relégué Les Bois Ia à un rang commun, signifiant l'abandon de prétention à la première place, alors que la formation du Val-de-Ruz demeure en tête. Floria II, vainqueur de son voisin Etoile IIa, tient également à jouer un rôle en vue cette saison, alors que Le Locle IIIb et Les Brenets Ib ont profité de la faiblesse de leurs hôtes, Les Ponts Ib et Ticino II, pour ajouter deux points bienvenus à leur capital.

1. Fontainemelon II et Floria II 5-8; 3. La Sagne II et Etoile IIa 4-6; 5. Le Locle IIIb et Les Brenets Ib 4-4; 7. Les Bois Ia 4-2; 8. Ticino II et Les Ponts Ib 4-0.

Groupe 6. — Le Parc II, en prenant la mesure du Locle IIIa, a repris la première place de la subdivision aux Ponts-de-Martel Ia qui, défait par Les Brenets Ia, rentre dans le rang. Mais la saison est longue et rien n'est encore joué. Saint-Imier II, en s'imposant devant son voisin Sonvillier II, entend également jouer son rôle; il remonte à la seconde place. Succès logique de Centre espagnol au détriment des Bois Ib, tandis qu'Etoile IIb est parvenue à tenir en échec sur son terrain, un Dombresson II qui éprouve quelques difficultés ces temps-ci.

1. Le Parc II 5-9; 2. Saint-Imier II 5-7; 3. Les Brenets Ia 4-6; 4. Dombresson II et Les Ponts Ia 5-6; 6. Le Locle IIIa 5-4; 7. Centre espagnol 4-3; 8. Etoile IIb et Sonvillier II 5-3; 10. Les Bois Ib 5-1.

S. M.

Corcelles: un club heureux

Les premiers matches ont déjà tracé une certaine échelle des valeurs. Et pourtant, le championnat est long. La loi du sport cache encore bien des surprises.

Poursuivons cette ronde des clubs de deuxième ligue, après les premières escarmouches. Arrêtons-nous, l'espace de quelques lignes, à Corcelles. Plus précisément, en compagnie de l'entraîneur-joueur, Richard Egli. Ce sportif accompli, après tant de chemin parcouru sur les stades de ligue nationale A et B, met aujourd'hui son savoir et son cœur à la bonne marche des affaires de l'équipe du vignoble.

L'an passé, Corcelles avait tremblé pour sa survie en deuxième ligue. Cette saison, il est reparti d'un bon pied. Corcelles reste dans le sillage des « grands »: Superga, Saint-Imier, Fontainemelon. C'est de bon augure pour la suite du championnat.

Dans l'entre-saison, Corcelles ne s'est pas laissé tourner la tête dans la valse des transferts. Il y eut, certes, quelques départs sur lesquels il ne convient pas d'épiloguer. Quelques renforts aussi avec, notamment, Ronchi.

sports-télégrammes

JUDO. — Le premier championnat suisse d'écoliers par équipes aura lieu dimanche à Marly. Quinze formations sont inscrites.

Landeron. En tenant compte de la position de chacun, on peut (déjà!) parler d'un match... à quatre points. Le gagnant retrouvera un peu de sérénité.

La confusion a encore augmenté dans le groupe II. Par... la faute de La Chaux-de-Fonds II, qui a livré une excellente prestation face à Fleurier. Certes, les réservistes des « Meueux » occupent-ils encore le dixième rang mais, avec deux matches en moins, ils ne sont séparés des cinq équipes placées au deuxième rang que par trois points! Il faut aussi relever la victoire de Gorgier face à Travers, ce qui lui permet d'être, désormais, la seule équipe du groupe encore invaincue. Autre succès à noter, encore que plus ou moins attendu, celui de Béroche sur le terrain d'Espagnol. Il n'empêche que, pour l'instant, l'ex-pensionnaire de la deuxième ligue peut prétendre, en gagnant son match de retard, être aussi bien placé que l'actuel chef de file.

Cet honneur appartient à Deportivo, qui a fait étalage de toutes ses qualités face à Cortaillod. La leçon aura été dure pour le vaincu mais peut-être servira-t-elle pour l'avenir. Comme elle sera peut-être salutaire pour Etoile, qui a perdu le derby l'opposant au Parc, laissant échapper ainsi l'occasion de revenir aux premières places. Les faciles victoires des Stelliens en début de saison ont-elles provoqué un excès de confiance? Ce n'est pas impossible. Par contre, les Geneveys-sur-Coffrane ont compris qu'il ne fallait sous-estimer aucun adversaire et les deux points acquis aux dépens de leur visiteur Pal Friul leur permettent de recoller au peloton de seconde position.

BIEN MALIN...

Ce n'est pas dimanche soir qu'on verra plus clair en tête de groupe, car bien malin est celui qui pourra désigner les vainqueurs des confrontations Deportivo-Le Parc et Etoile - La Chaux-de-Fonds II. D'autant plus qu'il s'agira de derbies. Or, on sait par expérience combien d'ailés comporte ce genre de rencontre. Souhaitons pourtant que ces rivalités locales ne soient pas une occasion de fauffer l'esprit du jeu. Cortaillod - Fleurier s'annonce également fort passionnant. Afin de ne pas se laisser distancer, on va se battre pour la totalité de l'enjeu.

Gageons qu'il y aura foule pour assister au derby Béroche-Gorgier. Si le premier ne connaissait pas des revers inattendus (défaite 9-0 aux Geneveys-sur-Coffrane), nous serions prêt à lui accorder nos faveurs. Mais, pour l'instant, son adversaire semble faire preuve de plus de régularité. La forme du jour pourrait donc être déterminante. Il n'est pas exclu qu'elle le soit également lors du match Les Geneveys-sur-Coffrane - Travers. Certes, l'équipe du Vallon semble marquer quelque peu le pas mais la possibilité de rejoindre son adversaire peut lui redonner une certaine efficacité. Cette dernière manque aussi bien à Pal Friul qu'à Espagnol. Pour peu que cette explication latine soit dominée par la peur de perdre! Il y a du résultat « à lunettes » dans l'air... Ca

III^e Ligue jurassienne

Groupe 8: La défaite subie il y a quinze jours par Courfavaire n'est plus qu'un mauvais souvenir. L'entraîneur Chevaller, qui avait même envisagé de poser son tablier, a décidé de passer l'éponge. Le succès remporté à Boncourt aidera probablement à aplanir les divergences qui pouvaient encore subsister.

Glovelier a lui aussi passé un test important. Pour la première fois depuis des temps immémoriaux, cette équipe s'est imposée face à Alle. Comme Fontaines, qui n'est jamais parvenu à dicter son jeu devant Cornol, a abandonné la moitié du gain, Glovelier et Courfavaire, les dauphins, réalisent une excellente opération.

Les gars de Chevèze ont été les premiers surpris. Ils ont glissé à cinq reprises le cuir hors d'atteinte du gardien de Courrendin. Le vaincu a baissé les bras sitôt le deuxième but encaissé.

III^e Ligue neuchâteloise Match au sommet Réel danger pour Superga

La situation se décale après la cinquième journée, car, en tête, Superga a creusé un écart théorique de trois points, sauf sur Saint-Imier qu'il affrontera, du reste, dimanche. La surprise vient du Locle où la deuxième garniture locale, après avoir cédé devant Neuchâtel Xamax II, s'est permis le luxe de battre Bôle de façon cinglante. Les Bôlois ont encore perdu leur entraîneur, expulsé. Cela va peser lourd dans les prochains matches, car le « libero » Rognon doit encore purger des dimanches de suspension, lui aussi. La Sagne a fêté son premier succès sur le terrain du Chanet. Il était temps, pour les protégés de Perret, car on les voyait mal détenir longtemps la lanterne rouge.

Superga a eu bien du mal à évincer Corcelles, qui lui pose toujours beaucoup de problèmes. La domination du chef de file fut nette, certes, mais la défense des visiteurs se comporta très bien. Couvet n'a pas pu tenir tête à Saint-Imier, qui figurera, cette saison encore, aux tout premiers rangs. Saint-Blaise a enfin récolté un point précieux qui lui redonnera courage. Haute-ribe n'a pas fait de complaisance et fut près de remporter ce premier derby de la banlieue est de Neuchâtel.

Mercredi soir, à Marin, l'équipe locale a ajouté deux points de plus à son actif dans un nouveau choc entre voisins. Saint-Blaise, depuis l'absence de son entraîneur Schweizer, a de la peine à trouver la bonne « carburation ».



ATTENTION. — Saint-Blaise (maillot foncé), dont l'attaque est aux prises, ici, avec la défense d'Haute-ribe, est en train de glisser sur une dangereuse pente. (Avipress-Baillod)

III^e Ligue neuchâteloise Match au sommet Réel danger pour Superga

III^e Ligue jurassienne

LA SAGNE SUR ORBITE? Malgré la Fête des vendanges et compte tenu de Marin - Saint-Blaise

VICQUES N'EN FINIT PAS Groupe 7. — Vicques a prouvé, dimanche, qu'il possédait les meilleurs attaquants du groupe. Les footballeurs du val Terbi ont, en effet, obligé Reconville à encaisser devant son public, autant de buts que lors de ses cinq précédentes parties. Le nul qui sanctionna ce duel au sommet correspondit à la physiologie de la rencontre. Le Noirmont s'est déplacé aux Breuleux avec l'intention bien arrêtée de limiter les dégâts. La fin du match fut pénible pour les visiteurs, qui se battirent avec la dernière énergie pour conserver le point acquis.

Tramelan a connu de nouvelles désillusions aux Genevez. Après quarante-cinq minutes de jeu, les Tramelots possédaient une substantielle avance. Volontaires en diable, les joueurs locaux pressèrent sur l'accélérateur et bâtinrent leur succès dans les sept dernières minutes. Les réservistes de Courtételle ont catapulté à quatre reprises le cuir au fond des filets de Saignelégier. Ils ont pourtant fait chou blanc.

A Courroux également, il y a eu avalanche de buts. Les « locaux » fêtèrent trois réussites. Mais cette rencontre les laissa une nouvelle fois sur leur faim, étant donné que leur hôte, Mervelier, tapa six fois dans le mille!

LAMBOING ET LA NEUVEVILLE MÈNENT LE BAL

Groupe 6. — On s'y attendait un peu. On n'osait cependant pas trop y croire. Et pourtant, l'exploit s'est produit. Le combat des chefs a tourné à l'avantage de Lamboing. Les Jurassiens, à l'arraché, ont infligé à Madretsch son premier revers de la saison. Les hommes de Racine s'installent donc sur l'échelon supérieur. Pourquoi le cacher? Lamboing vise haut, maintenant qu'il sait que les meilleurs sont à sa portée.

Autre sujet de satisfaction pour les Jurassiens, le succès acquis par La Neuveville aux dépens d'Aegerten III. Les Neuvevillois se hissent au deuxième rang. Jean-Jacques Streit et ses protégés se sont promus de ne pas s'arrêter en si bon chemin... Sonceboz, en revanche, a déçu. Sur la pelouse de La Heutte, les gars

de la Suze ont subi une cuisante défaite. Ils ont donné la possibilité à Perles de fêter sa première victoire de l'année.

En difficulté au début du mois de septembre, Mâche reprend du poil de la bête. Les banlieusards biennois se sont payés le luxe d'aller vaincre Orpund à domicile. USBB est capable du meilleur comme du pire. Face à Azzurri, ce club a déçu ses partisans. La bande à Silvant s'est, en effet, imposée sur le fil.

Souhaitons du beau temps pour tout le monde et des terrains en bon état afin qu'un nouveau tour soit entièrement sous toit. We.

Courfavaire et Glovelier étonnent

L'infirmier de Bassecourt ne désemplit pas. Dans de telles conditions, les Vadais s'estiment satisfaits du point moissonné en recevant Bonfol. A Courtételle, le gardien local a offert un véritable cadeau à Courgenay en ne maîtrisant pas une balle anodine, à la 91^{me} minute!

III^e Ligue jurassienne

Point de l'espoir pour Bévillard?

Quatre des six matches au programme du dernier dimanche de septembre se sont terminés sans vainqueur ni vaincu. Ces partages n'ont pas fait que des heureux. Aurore espérait bien raffer le tout à Herzogenbuchsee. Les Romands de Bienne qui avaient ouvert la marche sur penalty au début de la deuxième période, ont multipliés les maladroites par la suite. Ainsi, eux qui avaient outrageusement dominé leurs hôtes, regrettèrent de n'avoir pas inscrit le but de la sécurité. A la 90^{me} minute leur gardien Salzmänn encaissa, contre toute attente, le point de l'égalisation.

Moutier, qui accueillait Longeau, pouvait légitimement prétendre récolter plus qu'une unité. Le penalty raté pesa finalement lourd dans la balance... Pour Bévillard, la mini-moisson d'Aarberg est déjà un succès. Les Jurassiens ont atteint l'objectif, qui était de ne pas perdre sur sol alémanique.

Courtemaître et Porrentruy ont, pour leur part, ravi le public ajoulot. Une fois n'est pas coutume: les absents ont eu tort. Ce derby aura satisfait les aspirations des deux entraîneurs. Quant aux nombreux spectateurs, ils ont goûté à sa juste valeur la qualité du spectacle. Les deux seules formations victorieuses ont vaincu leur partenaire d'une manière catégorique. Delémont II et Lyss ont, en effet, concédé quatre buts à, respectivement, Aegerten et Boujean 34. Les équipes visiteuses, bien mal inspirées, ne sont même pas parvenues à sauver l'honneur. LIET

BOXE. — Le Boxe-Athlétique-club La Chaux-de-Fonds organisera, le vendredi 10 octobre, à la Maison du peuple, une réunion avec des boxeurs français, italiens et suisses.

Multipack MIGROS

Spaghetti

aux œufs frais

de qualité supérieure
Tipo M***

Paquet de 700g 2.10

2 paquets

3.-

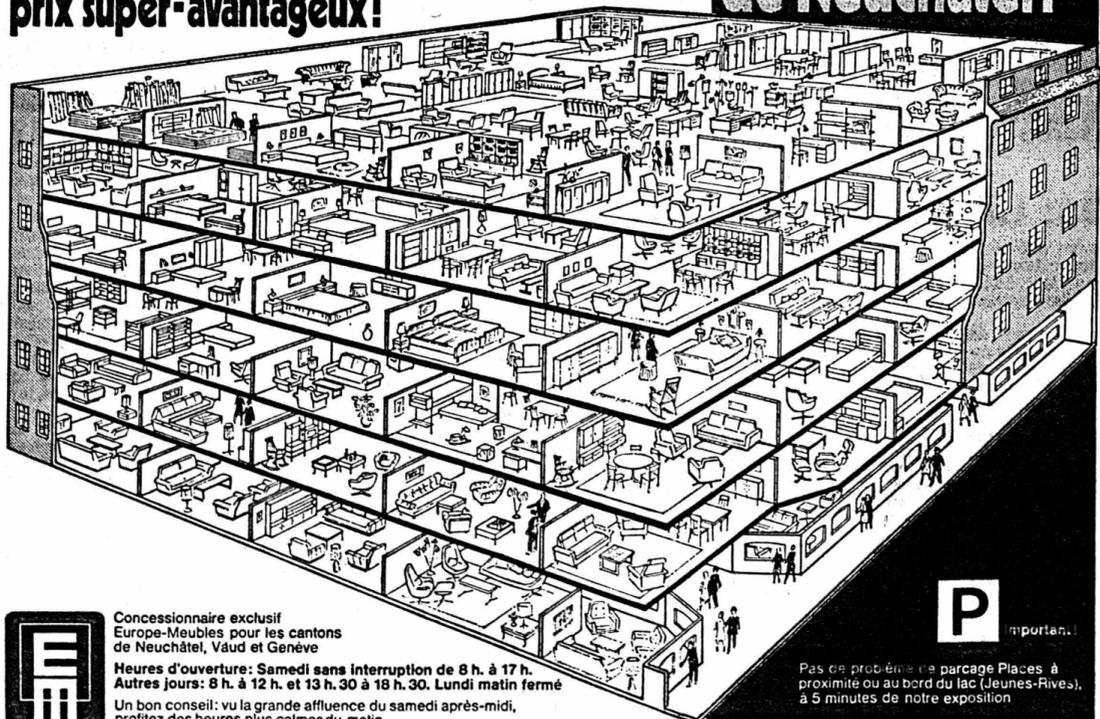
(100g = -21,4)
au lieu
de 4.20



Venez choisir votre mobilier

Un choix de meubles unique en Suisse romande
Offres inouïes d'ensembles modernes,
classiques, rustiques et de style
Plus de 1000 meubles divers - 6 étages - 30 vitrines
CREDIT-MEUBLES-MEYER:
larges facilités de paiement
Livraisons gratuites dans toute la Suisse
Reprise de vos anciens meubles
**Achats massifs -
prix super-avantageux!**

dans le plus
grand centre
de
l'ameublement
du canton
de Neuchâtel!



Concessionnaire exclusif
Europe-Meubles pour les cantons
de Neuchâtel, Vaud et Genève
Heures d'ouverture: Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Autres jours: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30. Lundi matin fermé
Un bon conseil: vu la grande affluence du samedi après-midi,
profitez des heures plus calmes du matin



Pas de problème de parking Places à
proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives),
à 5 minutes de notre exposition

meubles meyer

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

SINGER
Une machine
zig-zag
dès
Fr. 499.-



Singer a également
pour vous
le modèle
qu'il vous faut.
**CENTRE À COUDRE
SINGER**

L. MONNIER
rue du Seyon 11
NEUCHÂTEL
☎ (038) 25 12 70

Taxis Réel
Boudevilliers
Tél. (038) 36 13 44

Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation
pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/lieu _____ Rue _____

Remplir et envoyer à: 391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
Téléphone 022 28 07 55



SOYEZ EN FORME, ELIMINEZ LES TOXINES.

La teneur en ions de calcium, magnésium et sulfate de Vittel en fait une eau minérale qui agit plus particulièrement sur les reins en provoquant une accélération et une augmentation de la diurèse, sans fatiguer l'organisme. Vittel procède à un véritable lavage des cellules. Pour être en forme, buvez Vittel.



Vittel

L'eau neuve de vos cellules.

Eau minérale sulfatée calcique.

football

Coupes d'Europe: tous les «grands» ont tiré leur épingle du jeu

La grosse part du gâteau aux Allemands de l'Ouest

Les matches retour du premier tour des coupes d'Europe interclubs ont quel- que peu déçu les observateurs... dans la mesure où aucune grosse surprise n'a été enregistrée.

En fait, seul SW Innsbruck paraissait en mesure de créer la sensation aux dépens de Borussia Moenchengladbach, tenu en échec sur son terrain au match aller.

Avant Suisse - URSS Sélection sans surprises

Le coach national René Hussy a annoncé une sélection sans surprises en vue du match du championnat d'Europe des Nations, qui opposera la Suisse à l'URSS, le 12 octobre à Zurich.

Championnat de 3me ligue

Lignières - Colombier 5-3 (3-2) Marqueurs: Cl.-A. Bonjour, S. Bonjour (2), Haimoz, pour Lignières et Rufer (2) et Vogel pour Colombier.

automobilisme GP des Etats-Unis

Vers un duel Fittipaldi-Reuteman

Deux pilotes sud-américains, Le Brésilien Emerson Fittipaldi, double champion du monde, et l'Argentin Carlos Reuteman cherchent à conquérir, dans le 17me Grand prix des Etats-Unis de formule 1, la place de dauphin de Niki Lauda, couronné champion du monde des conducteurs 1975 le mois dernier à Monza.

Le pilote de Sao Paulo (28 ans) tentera sur le difficile circuit nord-américain de faire honneur à sa réputation. Il n'a jamais gagné à Watkins Glen, pas plus que Lauda ni que les écuries de ces deux pilotes (McLaren et Ferrari).

Tour d'Europe en cinq étapes

Cent vingt-cinq équipages, dont les vainqueurs 1974, les Soviétiques Stasis Brundsa - Alexander Karamitchev, sur Moskwitch, participeront du 14 au 24 octobre au 19me Tour d'Europe qui, avec ses 10.000 kilomètres, est la plus longue épreuve d'endurance d'Europe.

Fêtes des vendanges RACLETTE, SOUPE AUX POIS JAMBON A L'OS au stand de Neuchâtel-Sports HC et du Fan's-club Young Sprinters

après leur nette victoire (4-0) le 17 septembre à Budapest aux dépens du FC Zurich. En Suisse, le vent a tourné. Zurich l'a emporté à son tour par quatre buts d'écart (5-1), sans être toutefois récompensé de ses généreux efforts puis- qu'il a été « sorti » de la compétition pour avoir encaissé un but — au demeurant parfaitement évitable — au Letzigrund.

Pour sa part, Bayern Munich a dû se contenter d'une victoire étiquée, chez lui, par deux buts d'écart, face à Jeunesse Esch. Les Luxembourgeois n'avaient pourtant pas pesé lourd au match aller où ils avaient encaissé cinq buts sans être en mesure d'en rendre un seul.

En coupe des vainqueurs de coupe, les jeux étaient faits depuis deux semaines pour bien des clubs. C'est ainsi que Celtic Glasgow, Eintracht Francfort, Szombathely, Ararat Erevan et Borac Banjaluka avaient creusé un écart tel qu'il n'était pas pensable qu'ils se fassent rejoindre.

Contre la Hollande et l'Italie Forfait de Deyna?

Casimir Deyna, l'un des meilleurs footballeurs polonais, a demandé au sélectionneur national Casimir Gorski de ne pas le retenir pour les matches internationaux du championnat d'Europe des nations, contre la Hollande et l'Italie, les 15 et 26 octobre prochains à Amsterdam et Varsovie.

Cette demande du capitaine de l'équipe nationale polonaise fait suite à la suspension pour trois matches du championnat dont il a été frappé à la suite de son expulsion — pour comportement antisportif — dimanche dernier lors de la rencontre Legia Varsovie - Gornik Zabrze.

billard Coupe des Nations

Après la Grande-Bretagne et le Chili, les Etats-Unis, classés tête de série numéro un, se sont qualifiés pour les quarts de finale de la première coupe des Nations, qui a lieu à Kingston, aux dépens du Mexique.

Le Mexique éliminé par les Etats-Unis

Les résultats: Etats-Unis - Mexique, 2-1; Tanner (Eu) bat Loyo-Mayo (Mex) 6-2; Ashé (Eu) bat Ramirez (Mex) 3-6; 6-4; 6-3; Ramirez - Loyo-Mayo battent Ashe - Tanner 7-6 7-5.

billard Championnat du monde à trois bandes

Succès belge Le championnat du monde à trois bandes s'est terminé à La Paz par la victoire du Belge Raymond Ceulemans qui dans l'ultime match, a battu son grand rival, le Hollandais Rino van Brach, par le résultat très net de 60 à 33 et cela en 38 coups.

Rallye du Vin Des modifications

Le 16me Rallye du Vin aura lieu le week-end prochain dans le cadre du comptoir de Martigny. Il s'agit d'une manche comptant pour le championnat suisse de la spécialité, nouvelle formule. Afin d'être acceptée en tant que manche nationale, plusieurs modifications ont dû être apportées à l'organisation, tout en maintenant l'objectif initial: faire mieux connaître le vignoble valaisan et son tourisme.

allant triompher à Belfast de Coleraine, l'emportant à l'issue des deux rencontres par 11-1.

Le meilleur résultat des matches retour, en coupe des coupes, a été celui réalisé par Lens aux dépens de Home Farm Dublin: 6-0. La Fiorentina, West Ham et Boavista Porto se sont contentés d'un résultat moitié moins élevé pour écarter des rivaux de faible « Standing ».

Quant à Bâle, il a laissé une excellente impression à Madrid, face à l'Atletico, qu'il a tenu en échec (1-1). Mais les Balois avaient laissé passer leur chance quinze jours plus tôt au stade Saint-Jacques.

hockey sur glace Canadien à Kloten

Le CP Kloten a engagé pour la prochaine saison le gardien canadien Chris Thomas. Ce dernier, qui est âgé de 21 ans seulement, a déjà joué les matches d'avant-saison avec le club zuricois.

MATCH AMICAL: LA CHAUX-DE-FONDS - GENEVE SERVETTE 9-0 (1-0 4-0 4-0)

tennis Rencontre intercantonale Juniors neuchâtelois vainqueurs

La traditionnelle rencontre inter-cantons juniors III du groupement régional romand, épreuve réservée aux jeunes de moins de 15 ans s'est déroulée dimanche dernier sur les magnifiques courts du Stade-Lausanne.

En battant l'équipe Valaisanne par 3 à 2, les Neuchâtelois avaient l'honneur de rencontrer en finale la formation vaudoise. Après les simples, le résultat étant de 2 à 2, le double devenait décisif pour l'attribution du challenge.

Classement final: Neuchâtel - Vaud - Valais - Genève.

billard Coupe des Nations

Après la Grande-Bretagne et le Chili, les Etats-Unis, classés tête de série numéro un, se sont qualifiés pour les quarts de finale de la première coupe des Nations, qui a lieu à Kingston, aux dépens du Mexique.

billard Championnat du monde à trois bandes

Succès belge Le championnat du monde à trois bandes s'est terminé à La Paz par la victoire du Belge Raymond Ceulemans qui dans l'ultime match, a battu son grand rival, le Hollandais Rino van Brach, par le résultat très net de 60 à 33 et cela en 38 coups.

billard Coupe des Nations

Après la Grande-Bretagne et le Chili, les Etats-Unis, classés tête de série numéro un, se sont qualifiés pour les quarts de finale de la première coupe des Nations, qui a lieu à Kingston, aux dépens du Mexique.

gymnastique Après les imposés

La Chine mène devant la Suisse L'équipe de Chine populaire mène devant la Suisse au terme des exercices imposés, en match international qui a lieu à Pékin, dans un stade couvert de la capitale chinoise.

Si Feyenoord éliminé à Ipswich, n'a guère été à l'aise, Ajax Amsterdam a par contre parfaitement négocié son premier virage européen de la saison.

Pour la deuxième fois après la saison 1968-69, aucun club suisse n'a réussi à franchir ce premier tour. Les Young Boys à Hambourg ont été dominés de manière logique (4-2).

Sur un plan plus général, ce sont une nouvelle fois les Allemands de l'Ouest qui ont connu la plus grande réussite, qualifiant six équipes pour les tours suivants.

boxe «Ali est un grand champion»

«Ali est un grand champion. Il a mené un très beau combat, faisant ce qu'il fallait faire. Je veux vous le dire, c'est un grand champion.» C'est un Joe Frazier, nullement marqué par l'amertume, qui a fait, à Manille, l'éloge de son vainqueur devant les journalistes.

Revenant à l'analyse du combat, Frazier a estimé que Mohamed Ali avait eu raison d'abandonner en fin de match la tactique défensive qui ne lui « avait rien apporté de bon ».

ski Magnusson: «Attention à Lundbaeck!»

«Je crois que cette saison, il faudra faire très attention à Lundbaeck.» Ainsi s'exprime Thomas Magnusson, rencontré à Crans-Montana où l'équipe nationale suédoise de fond est à l'entraînement avec celle de Suisse.

ski Salm et Fuchs «A travers Lausanne»

Après Gimondi, Merckx, Kuiper, les champions du monde de ces trois dernières années, ainsi que Van Impe, Zoemelk et Perletto (lauréat de l'épreuve en 1974), quatre professionnels helvétiques seront, le dimanche matin 12 octobre, au départ de la classique en ligne «A travers Lausanne».

ski Salm et Fuchs «A travers Lausanne»

Après Gimondi, Merckx, Kuiper, les champions du monde de ces trois dernières années, ainsi que Van Impe, Zoemelk et Perletto (lauréat de l'épreuve en 1974), quatre professionnels helvétiques seront, le dimanche matin 12 octobre, au départ de la classique en ligne «A travers Lausanne».

ski Grand prix des Nations Ocana renonce

S'estimant en forme insuffisante, l'Espagnol Luis Ocana a décidé de déclarer forfait pour le Grand prix des Nations, qui sera couru dimanche à Angers.

hippisme Concours de saut

L'élite internationale à Montilier Dès aujourd'hui aura lieu dans le magnifique centre sportif de Montilier, un concours international de saut, avec la participation de représentants de huit nations.



COUDE A COUDE. — Ayala, maillot rayé, et Ramseler ne se sont fait aucune concession. A l'image de leurs clubs Atletico Madrid et Bâle qui se sont quittés sur un match nul. Dommage que Bâle n'ait pas su saisir sa chance au match aller... (Téléphoto AP)

Recettes, démêlés conjugaux et éloges!

«Ali est un grand champion»

«Ali est un grand champion. Il a mené un très beau combat, faisant ce qu'il fallait faire. Je veux vous le dire, c'est un grand champion.» C'est un Joe Frazier, nullement marqué par l'amertume, qui a fait, à Manille, l'éloge de son vainqueur devant les journalistes.

Les Suédois s'entraînent à la Plaine-Morte

Magnusson: «Attention à Lundbaeck!»

«Je crois que cette saison, il faudra faire très attention à Lundbaeck.» Ainsi s'exprime Thomas Magnusson, rencontré à Crans-Montana où l'équipe nationale suédoise de fond est à l'entraînement avec celle de Suisse.

ski Salm et Fuchs «A travers Lausanne»

Après Gimondi, Merckx, Kuiper, les champions du monde de ces trois dernières années, ainsi que Van Impe, Zoemelk et Perletto (lauréat de l'épreuve en 1974), quatre professionnels helvétiques seront, le dimanche matin 12 octobre, au départ de la classique en ligne «A travers Lausanne».

hippisme Concours de saut

L'élite internationale à Montilier

Dès aujourd'hui aura lieu dans le magnifique centre sportif de Montilier, un concours international de saut, avec la participation de représentants de huit nations.

ALLEZ, LES GARS ! tous au CAFÉ DU LITTORAL !

Advertisement for Bière Muller, featuring the text 'on se retrouve autour d'une bonne bière Muller, ça requinque, ça fait du bien et c'est sympa.' and the Bière Muller logo.

Laquelle consomme le moins?



La plupart des constructeurs parlent d'économie d'essence. Mais les uns omettent de dire que les normes de consommation, telles que DIN et autres, ne se rapportent pas à l'usage courant de la voiture. D'autres "oublient" de mentionner que leur voiture ne marche qu'au super.

Honda n'a rien à cacher: Ses moteurs se contentent d'essence normale et, dans leurs classes respectives, les Civic sont les plus économiques.

Deux journaux spécialisés le confirment: "Touring", toujours très critique, a mesuré pour la Civic 1200 une consommation normale de 7,6 l et l' "Auto Journal", dont les tests sont extrême-

ment rigoureux, seulement 6,6 l. La consommation de la Civic 1500 est proportionnellement tout aussi favorable. Ces résultats sont la conséquence d'une technicité de pointe. N'est-ce pas un raison de plus d'examiner les Honda Civic de près?

En bref: Honda Civic 1200 (54 CV DIN) à 2 ou 3 portes, 1500 cc (65 CV DIN) à 4 portes - 5 places - traction avant - freins avant à disques - suspension indépendante des 4 roues - 27 véritables éléments de sécurité - nombreux équipements dont un pare-brise laminé et une lunette chauffante (modèle ST excepté) - prix des Frs. 9.985 - (trains de transport inclus).

Supplément pour transmission automatique Frs. 650. - seulement.

La Honda Civic.

Une conduite propre, sûre et économique



Honda Civic 1500

Honda Civic 1200

Distribution et surveillance de service par Honda Automobiles (Suisse) SA, 1227 Carouge

Garages Apollo SA
Henri Favre
bg Lac Neu châtél 03 241212

Boudevillers: Centre Automobile, W. Christinat, 36 14 37 - La Chaux-de-Fonds: M. Bonny, 22 40 45 - Colfrane: Garage Greillat, 57 11 08 - Cortallod: F. Zeder, 42 10 60 - Fleurier: W. Olsky, 61 11 44 - Neuchâtel: J. Riegert, 25 14 67, Peseux: M. Ducommun, 31 12 74, Valangin: M. Lauterbacher, 36 11 30.

CITROËN HONDA
Garages Apollo SA
Henri Favre
bg Lac Neu châtél 03 241212

CITROËN HONDA
Garages Apollo SA
Henri Favre
bg Lac Neu châtél 03 241212

Restaurant Ritrovo sportivo Ticinese

Péreuses 13 Neuchâtel

Dans une ambiance typiquement tessinoise, avec un cadre rustique et sympathique, la famille A. Sala-Erard vous propose ses spécialités tessinoises.

Dans son grand choix, par exemple:

- Risotto alla Luganese
- Polenta alla cacciatore
- Osso bucco, gnocchi alla Ticinese

Chaque jour, sur assiette, son menu à Fr. 6.50, ainsi qu'une petite restauration très variée.

A des prix avantageux, un grand choix de vins typiques, dès Fr. 7.50 la bouteille.

Samedi 4 octobre, à l'occasion du changement de gérant, le tenancier vous invite à

l'apéritif, offert à chacun, de 11 à 13h.

Dès 19h, au son de l'accordéon, polenta et lapin à la chasseur, Fr. 9.50.

Se recommande: Famille A. Sala-Erard

Salle à manger - cheminée - terrasse.

Et chaque vendredi soir, une spécialité...



A louer machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez

REYMOND, fbg du Lac 11, Neuchâtel. Tél. 25 25 05.

Baux à louer en vente au bureau du journal

Le patron et sa chasse vous proposent: Selle de chevreuil Grand veneur 28 fr. pour 2 personnes Médailles de chevreuil Mirza 16 fr. par personne Râble de lièvre Saint-Hubert 25 fr. pour 2 personnes Caille aux nids 3 fr. la pièce et bien d'autres mets sur commande.

Hôtel de la Gare, Sugiez (FR).

Tél. (037) 71 24 08.

OFFRES D'EMPLOIS

demoiselle ou dame seule

pour seconder la maîtresse de maison et pouvant prendre quelques responsabilités dans la cuisine. Pas de régime. Age 35 à 55 ans. Faire offres à la Maison de Repos de Grandson, 1426 Corcelles-près-Concise. Tél. (024) 73 12 55.

VENDEUSE

est demandée dans boulangerie-pâtisserie. Nourrie, logée. Salaire selon capacités. Faire offres sous chiffre PP-48732 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Fabrique de décolletage de précision cherche à engager chef contrôleur

capable, avec très bonne formation et connaissances techniques. Les méthodes ainsi que les appareils modernes de contrôle doivent être bien connus. Nous offrons une position de cadre avec un salaire en rapport aux exigences et des avantages sociaux. Un logement peut éventuellement être mis à disposition. Adresser offres sous chiffre 28-900271 à Publicitas S.A., Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

On cherche sommelière et remplaçante garçon de cuisine

Entrée tout de suite ou à convenir. Hôtel de Ville Yvonand (lac de Neuchâtel) Tél. (024) 31 11 51.

ETES-VOUS AMBITIEUX? ETES-VOUS UN EXCELLENT VENDEUR?

NOUS CHERCHONS UN COLLABORATEUR POUR NOTRE BOUTIQUE DE PRET-A-PORTER MASCULIN A NEUCHÂTEL. PETITE, MAIS GRANDE PAR SON CHOIX, ELLE EST SITUÉE AU CŒUR DES AFFAIRES DANS UN CADRE SYMPATHIQUE; NOTRE FUTUR RESPONSABLE DIRIGERA ET S'OCCUPERA D'UNE MANIÈRE INDÉPENDANTE DE LA BONNE MARCHÉ ET GESTION DE CE MAGASIN. IL PARTICIPERA ULTÉRIEUREMENT AUX ACHATS.

SI VOUS AVEZ DU GOUT SI VOUS AIMEZ LA MODE

MASCULINE. SI VOUS DESIREZ ÊTRE VOTRE PROPRE PATRON, CETTE PLACE EST POUR VOUS. IL EST TOUTEFOIS INDISPENSABLE QUE VOUS CONNAISSIEZ LA BRANCHE CONFECTON MASCULINE: UN SALAIRE ET UN % INTERESSANT SUR VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES, AINSI QUE LES AVANTAGES SOCIAUX D'UNE GRANDE MAISON, VOUS SERONT OFFERTS. DISCRETION GARANTIE. ADRESSER OFFRES ÉCRITES A JT 5861 AU BUREAU DU JOURNAL.

SOHOREC S.A., fabrique d'horlogerie Poudrière 135-137 - 2006 Neuchâtel

engage

POSEUSE DE CADRANS

à domicile.

Prière de téléphoner au 24 31 61 ou de se présenter.



Nous cherchons STENODACTYLOS avec bonnes connaissances d'anglais, pour longue mission au Locle. Possibilité d'emploi fixe par la suite. Tél. (038) 24 74 14.



Entreprise de la région neuchâteloise cherche

CONTREMAÎTRE

pour diriger atelier de fabrication.

Nous demandons une formation de mécanicien ou d'électricien avec expérience. Si possible avec complément de technicien d'exploitation.

Faire offres sous chiffres DB 5838 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour date à convenir,

mécanicien sur autos

expérimenté, ayant si possible certificat de capacité.

Adresser offres écrites à EM 5849 au bureau du journal.

Hôtel de la Croix-Fédérale, à Saint-Blaise, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune sommelière

2 horaires de travail. Congé le dimanche. Tél. 33 40 40.

On cherche

artiste-peintre

spécialisé (e) dans la décoration de fleurs sur pendules neuchâteloises (travail à domicile).

Les intéressés (e) s sont priés (e) s d'envoyer des modèles de travaux à

E. + H. Bergundthal, 5000 Saint-Gall, Flurhofstrasse 32.

On cherche

employée de maison

30 à 45 ans, ayant de bonnes références. Nourrie, logée.

Ecrire à Mme Bailleur, Beaulieu, 2103 Brot-Dessous.

L'Ecole suisse de tir au pistolet de la Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet cherche, pour son secrétariat central,

employée

à la demi-journée, bilingue (français-allemand).

Faire offres sous chiffres GP 5858 au bureau du journal.

Maison de commerce de Neuchâtel

cherche, pour entrée à convenir, une

personne

connaissant à fond le système offset de bureau, soit prise de vues, établissement du cliché et le fonctionnement de la machine offset.

Prière de faire offres sous chiffres FO 5857 au bureau du journal

On cherche

serveuse

pour tea-room. Nourrie, semaine de 5 jours. Tea-room Knecht, place du Marché, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

Den d'emplois

Outilleur

20 ans (apprentissage achevé) cherche nouveau centre d'activité. Langue maternelle allemande. Entrée en fonctions: 17 novembre 1975.

Offres sous chiffre R 354 096 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Décoratrice

diplômée cherche emploi. Accepterais un travail sans rapport avec ma formation.

Jeune homme

robuste et ponctuel ayant formation de laborantin, actuellement libre, cherche emploi. Accepterais un travail sans rapport avec ma formation. Tél. 25 16 43.

MONSIEUR, situation indépendante

possédant voiture, cherche place avec responsabilité, éventuellement association dans représentation, hôtellerie ou autres secteurs. Adresser offres écrites à HR 5859 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE

35 ans, mariée sans enfants, ayant occupé pendant 12 ans poste à responsabilités, cherche emploi stable, à plein temps, pour début 1976 ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à KV 5862 au bureau du journal.

Magasinier-vendeur

occupant poste à responsabilité cherche place, à Neuchâtel ou aux environs. Libre dès le 1er novembre. Faire offre à Jean-Michel Desaulles, 2063 Fenin. Tél. (038) 36 12 34.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel.



Pour notre service de radiologie, nous mettons au concours le poste de

CHEF ASSISTANT (E) TECHNIQUE EN RADIOLOGIE

Si vous souhaitez travailler dans des locaux neufs, équipés d'installations ultra-modernes (4 salles de diagnostic, 1 salle de thérapie),

VENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS.

Nous offrons: un salaire correspondant aux capacités, tous les avantages sociaux, pour vous détendre, un restaurant et une cafétéria agréables, des locaux de loisirs, piscine couverte, terrains de jeux, bibliothèque, etc.

Entrée en service: 1er novembre 1975 ou date à convenir.

N'hésitez pas, prenez contact avec nous: Direction de l'Hôpital de Zone, Service du personnel, case postale 318, 1110 MORGES.

STELLAVOX

STELLAVOX cherche à engager

1 câbleur (euse)

pour son département montage électronique.

Cette personne devra disposer de bonnes qualifications ainsi que de l'expérience dans le montage de circuits imprimés, câblage, etc.

Le salaire sera en rapport avec la qualification.

Prestations sociales habituelles.

Prière de prendre contact par téléphone avec M. D. Lais au 33 42 33 Stellavox 2068 Hauterive

ASSURANCE-MALADIE

Par suite de l'introduction de la branche maladie, nous désirons engager, pour le traitement des sinistres maladie, un (e)

COLLABORATEUR (TRICE)

de langue maternelle allemande, possédant d'excellentes connaissances de français ou le contraire.

NOUS DEMANDONS

- niveau maturité fédérale au minimum ou bonnes connaissances en assurance maladie
- intérêt pour les problèmes juridiques
- facilité de rédaction
- bonne culture générale et entretient.

NOUS OFFRONS

- un poste stable comportant des responsabilités
- une activité intéressante et variée
- une rémunération tenant compte de l'expérience et des capacités
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres à



LA NEUCHÂTELOISE

Assurances

rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71, internes 208 ou 315.

ASSURANCES

Afin de renforcer notre organisation de vente, nous cherchons

2 collaborateurs pour le service externe

(à plein temps ou à temps partiel),

domiciliés, l'un dans la région de Cressier - Le Landeron, l'autre aux environs de Cernier Dombresson.

Aucune formation particulière n'est demandée, mais il est indispensable que nos futurs collaborateurs soient de toute moralité, qu'ils présentent bien et qu'ils s'expriment avec facilité.

Conditions financières intéressantes, avantages sociaux d'une grande entreprise, discrétion totale garantie.

A réception de votre offre adressée sous chiffres HF 5842 nous prendrons immédiatement contact avec vous afin de convenir d'une première entrevue.

Entreprise du Jura neuchâtelois, membre d'une importante concentration cherche

AGENT

D'ORDONNANCEMENT

Il s'agit d'une fonction avec responsabilités qui comprend principalement:

- Planning avec charge et capacité des ateliers
- Préparation du travail
- Suivi des niveaux d'activités
- Statistiques production, livraison, etc.

Nous demandons:

- Formation de base avec quelques années de pratique, comme agent d'ordonnancement et de méthodes
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative
- Entretien.

Nous offrons:

- Possibilité d'accéder au poste de responsable du bureau d'ordonnancement
- Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Adresser les offres complètes sous chiffres P 28-950083 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Caban & reporter des manteaux d'hiver différents



seulement **150.-** et avec ça qualité Frey!

seulement **160.-** et avec ça qualité Frey!



«Court et mobile»
Un vrai manteau d'hiver, c'est tout simplement trop lourd pour certains hommes. Ils se sentent bien plus mobiles et confortables dans un caban court en loden bleu foncé. **160.-**

Cosimo Distaso
vendeur



«Incroyablement pratique»
Ce manteau reporter avec doublure borg et capuchon est douillet et à épreuve de tempête. Sans doublure, il devient un imperméable à épreuve de pluie. Des poches, il y en a tant qu'on en veut. Plus pratique que ça, et moins cher, ce n'est guère possible: **150.-**

Hans-R. Bucher
vendeur

Vêtements Frey, Neuchâtel, Passage St-Honoré 2, tél. 038/252667

Economiser sur l'huile peut vous coûter cher. Une voiture par exemple.

Motorex MOTOREX - la propreté des pistons. Un produit Bucher + Cie S.A. Longenthal. **MOTOREX**
On ne trouve rien de meilleur.

- LANCIA BETA COUPÉ 1600, avril 1975, 4900 km, bleu métallisé. Etat de neuf Fr. 15.900.-
- SUNBEAM 1500 1970, blanche, 49.000 km Fr. 2.900.-
- VOLVO 145 BREAK 1969, beige, Fr. 4.900.-
- LADA 1200 1973, bleue, 45.000 km, Fr. 4.800.-
- VW BUS CLIPPER 1972, 38.000 km, jaune, toit ouvrant, radio, porte-bagages. Parfait état Fr. 11.900.-
- RENAULT R4 FOURGONNETTE SURELEVÉE, 1974, bleu clair, 17.000 km Fr. 4.200.-
- MINI 1000 1971, orange, 58.000 km, Fr. 4.200.-
- MINI 1000 1974, jaune, 37.000 km, Fr. 5.800.-
- HONDA CIVIC 1975, orange, 8000 km.
- PEUGEOT 304 S COUPÉ 1975, 10.500 km, jaune, état de neuf.
- D SUPER 5, modèle 1974, 1re mise en circulation fin 1973, beige, parfait état Fr. 11.900.-
- FOURGON CITROEN HS 1974, 35.000 km Fr. 10.600.-
- DODGE DART 340 1975, jaune, toit vinyl noir, 3500 km Fr. 19.800.-
- D SUPER 1970, blanche Fr. 7.800.-
- GS CLUB 1973, rouge Fr. 8.700.-
- GS CLUB 1973, rouge Fr. 5.800.-
- AMI 8 1970, blanche Fr. 3.500.-
- DYANE 6 1972, rouge Fr. 4.300.-
- 2 CV 4 1971, blanche Fr. 3.900.-
- MERCEDES 280 S Aut. 1970, grise Fr. 12.900.-
- BMW 3,0 CSI 1971, rouge Fr. 15.900.-
- AUDI 100 LS 1971, blanche 66.000 km
- FORD MACH 1973, bleue 38.000 km
- OPEL COMMODORE GS 1974, verte 18.000 km
- OPEL 1900 S 1970, blanche Fr. 4.600.-
- FIAT CAMION 1962, rouge Fr. 6.500.-
- ALFASUD 1973, grise Fr. 7.800.-
- R 12 TS 1974, beige Fr. 9.300.-
- TOYOTA COROLLA COUPÉ 1975, jaune 6200 km



NOS OCCASIONS EXPERTISÉES

- ALFA SUD 1300 1973 6700.-
- AUTOBIANCHI 1300 avec porte arrière 1968 2900.-
- FIAT 128 1300 1973 6800.-
- MINI 1000 1972 4400.-
- MINI GT 1275 1974 6800.-
- AUSTIN 1300 GT 1972 5550.-
- MARINA 1300 1972 5600.-
- RENAULT R 16 1971 5600.-
- TRIUMPH 1300 1968 2900.-
- TRIUMPH 2,5 PI 1969 5900.-
- VW 1300 1972 5600.-

Garantie 3 mois
Grandes facilités de paiement



Citroën 2 CV 4
1974, 12.000 km, 5700 fr. Expertisée, crédit, reprise.

GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.04

A vendre de particulier
Alfa Romeo 1750
modèle 1970, expertisée, 59.000 km.
Tél. (038) 24 40 18, heures des repas.

A vendre
Austin America
1969, 2900 fr. Expertisée, crédit, reprise.

GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.04

OCCASION DU JOUR Datsun 1400
1971, 64.000 km. Fr. 4800.-
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

URGENT:
A vendre pour cause de manque de place
Mini 1000
août 73, 23.000 km, rouge, impeccable sous tous les rapports, de première main, expertisée, avec pneus radiaux.
Tél. (037) 71 41 54.

Renault 4
Tél. 41 11 21.

Lancia Fulvia coupé
1972, 8700 fr. Expertisée, crédit, reprise.

GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.04

A vendre
CABIN CRUISER
11 m 60 x 2 m 60, moteur Chrysler V8 190 CV, 4 couchettes, cuisine, lavabo, W.-C. Lac de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à AJ 5852 au bureau du journal.

Audi 60 L
4 portes, 1969, 3900 fr. Expertisée, crédit, reprise.

GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.04

Afrique du Sud 1975/76 Pour Fr. 1788.*

*Valable à partir du 1.1.75, sous réserve de l'approbation gouvernementale. Jusqu'au 31.10.75 Fr. 1901.-

au départ de Genève (y compris hôtel à Johannesburg pendant 10 jours - vol par Jumbo-Jet ultramoderne de South African Airways). Vols réguliers - du mois d'octobre 1975 au mois de juin 1976 - à

JOHANNESBURG

Vous vous en tirerez encore à meilleur compte, si vous logez chez des amis ou parents. N'est-ce pas l'occasion toute trouvée pour rendre visite à vos connaissances ou à vos proches et découvrir en même temps l'Afrique du Sud?

Demandez le prospectus spécial Kuoni.

SAA SOUTH AFRICAN AIRWAYS

Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 24 45 00
Bienne 3: Dufour 17/ Collège 22 14 22
en outre à:
Aarau
Ascona

KUONI

Pour de plus belles vacances

Baden	Fribourg	Lugano	Schlieren
Bâle	Genève	Lucerne	St-Gall
Berne	Glattzentrum	Olten	Uster
Bienne	Interlaken	Pfäffikon SZ	Wetzikon
Buchs SG	La Chaux-de-Fonds ¹⁾	Regensdorf	Wil
Emmen	Lausanne	Renssch	Yverdon
Frauenfeld	Locarno	Rorschach	Zoug, Zurich

¹⁾ Ouverture novembre 75

La bonne friture au **PAVILLON** des Falaises
Tél. 25 84 98

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse la semaine dernière, le **STOCK USA SAARS 44 - NEUCHATEL** Tél. (038) 25 57 50 n'est pas à remettre bien au contraire, et l'on y vend: Jeans, pulls, manteaux, vestes et bottes avec le sourire. Qu'on se le dise!

VÉHICULES A MOTEUR

Paiement immédiat
voitures modèles récents même gagées.
Tél. (038) 47 16 12 (032) 83 26 20.

Paiement immédiat

A vendre **Citroën GS**
Club, 1973, 16.000 km, Prix 7800 fr. Expertisée.
Tél. 47 11 94.

Seulement 50 c. le mot!
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

A vendre **Ford Consul 2000 L**
4 portes, 1972, 42.000 km, 9200 fr. Expertisée, crédit, reprise.

GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.04

A vendre **Ford 17 M**
1970, expertisée.
Tél. (038) 31 28 53.

A vendre **Honda CB 250**
1971.
Prix: 600 fr.
Tél. (038) 25 89 62, dès 19 heures.

A vendre **NSU C**
1970, 60.000 km.
Tél. 42 24 61.

Occasions **Sunbeam 1250 Luxe**
1973, 36.000 km
Fiat 500
65.000 km, Fr. 1950.-
Alfa 2000 Berlina
1972, 65.000 km
Fiat 127
1973, 42.000 km
Austin 1300 Combi
1970, 45.000 km
Fiat 850 spécial
1969, 41.000 km Station Shell.
Tél. 25 22 87.

A vendre **VW 1200**
embrayage neuf, 2^{me} moteur, expertisée, bon état. 2300 fr.
Tél. 33 34 33, chambre 109.

Mini 1000 automatic
1971, 30.000 km, 4800 fr. Expertisée, crédit, reprise.

GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.04

A vendre **mini-tracteur** pour neige et gazon.
Tél. (038) 53 31 55, (non réponse, (038) 53 17 25).

A vendre **Peugeot 204**
1967, expertisée, 2700 fr. Facilités de paiement.
Tél. 24 72 81.

OCCASIONS EXPERTISEES ET GARANTIE

PEUGEOT 104 GL	5 CV 1975 gris métal.	8500.-
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1967 eau/v TO	3000.-
PEUGEOT 304	7 CV 1971 rouge TO	4500.-
PEUGEOT 304	7 CV 1973 rouge TO	7500.-
PEUGEOT 404	9 CV 1961 ivoire TO	2700.-
PEUGEOT 504 GL	11 CV 1971 pastel TO	6500.-
VW 1200	7 CV 1962 verte 2 p	1500.-
VW 1300	7 CV 1966 verte 2 p	2500.-
SIMCA 1000	6 CV 1969 blanche 4 p	3400.-
CITROEN DYANE	4 CV 1969 blanche 4 p	3900.-
CITROEN AMI 8	5 CV 1969 beige 4 p	3900.-
AUSTIN 1300	7 CV 1969 blanche 4 p	3400.-
AUSTIN 1300 MK III	7 CV 1973 jaune 2 p	4500.-
MINI 1000	6 CV 1968 beige 2 p	2500.-
DAF 33 COMBI	4 CV 1970 grise 3 p	2200.-

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement même à votre domicile

GARAGE DU LITTORAL M. + J. - J. SEGESSEMAN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)



IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de **LOTÉRIE ROMANDE** — Tirage demain



Pavillons
de bureaux, de vente, à tous usages etc.
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

PERUHAG
brevets
d'invention
Agence à Neuchâtel
24, rue du
Coc-d'Inde
tél. 038/26 12 18

pianos

A vendre ou à louer
neufs, à partir de
Fr. 45.-
location mensuelle
pianos à queue et
orgues avantageux.
G. Heutschli,
tél. (031) 44 10 82.

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

SALVAGNIN « DOMAINE DE VALMONT » 5.30
la bouteille

VIN VIEUX DE FRANCE DE MOMMESSIN 3.70
la bouteille

RIOJA ARMERO 1972, 3 bandes 2.70
la bouteille

CRÈME FLAIR DE STALDEN 1.55
Arome framboise, fraise, ananas, abricot la boîte de 300 g

CHOCOLAT PIC-NUSS DE FJORD 100 g - .90

**MADELEINETTES AUX OEUF ET LAIT
FRAIS DE WIRAC** le paquet de 400 g 3.55

CAFÉ VIENNA JACOBS GRAINS le paquet de 250 g 1.75

BONBONS « MÉLANGE HIVER », de SCHAETTI 3.30
500 g

ASO, VITRES CLAIRES le flacon de 400 g 1.35
au lieu de 2.60

CHAMEX les 5 torchons 1.95
au lieu de 3.90

SCHAMPOO DOP, assortis flacon de 300 ml 2.30

SAVON DE BAIN SUPER MONSAVON 250 g 1.70

CETTE SEMAINE :

**Dégustation
des Triangolis Hero.**

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

Propriétaires - Gérances

Attention l'hiver arrive !
Un contrôle de vos installations de chauffage
s'impose.
Nous pouvons solutionner tous vos problèmes.

pārli+cie

MONRUZ 5 NEUCHÂTEL Téléphone 25 30 79
Fondé de pouvoir : Alfred MENTHA

**Chauffages -
Installations sanitaires -
Ventilation - Climatisation**

Tous dépannages et réparations

pas de VÉRITÉ excessive...
une RÉALITÉ



LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

un plaisir toujours renouvelé
à la maison comme au restaurant

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL
achète **CHIFFONS**
toile et coton, dimensions minimales :
30 cm X 30 cm, propres, blancs et
couleurs

**PRIX GERLE
CASAQUE**
POUR DAMES
MANCHES LONGUES, IMPRESSIONS MODE
SEULEMENT
29.-
La Gerle

Confort = Sécurité Alfa Romeo Serie «L»



2000 BERLINA «L»

- Moteur à allumage électronique (départ à froid facilité;
moins d'encrassement des bougies; fonctionnement
meilleur dans toutes les situations)
Appuis-tête à rotation variable pour les places avant
Appuis-tête pour les places arrière
Réglage progressif de l'éclairage du tableau de bord
Lave-glace électrique
Nouveau moyeu du
volant de direction

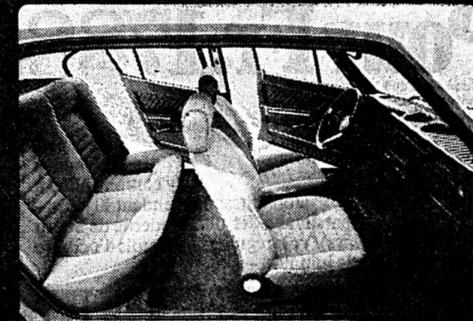
fr. 19'950.-



ALFETTA 1.8 «L»

- Nouvelle calandre avec motif central élargi
- Nouveaux butoirs de pare-chocs en caoutchouc
- Appuis-tête réglables en hauteur et en inclinaison
- Tableau de bord amélioré - Lave-glace électrique
- Console améliorée comprenant un casier sur le tunnel
du cardan
- Nouvelles teintes pour les revêtements des portières et
des sièges
- Consommation plus économique:
8,2 l/100 km (auparavant 8,7) à 100 km/h
9,9 l/100 km (auparavant 10,5) à 120 km/h

fr. 19'150.-



ALFASUD «L»

- Nouveaux butoirs de pare-chocs en caoutchouc
- Nouvelles jantes sportives
- Lave-glace électrique
- Tableau de bord rembourré et casier de rangement plus
grand
- Appuis-tête réglables
- Volant sportif
- Nouvelles garnitures chromées à l'arrière et aux portières
- Console améliorée
- Vide-poche à fermeture
- Intérieur revêtu de moquette
(y. c. la tablette arrière)

fr. 12'490.-

Alfa Romeo Suisse SA
plus de 240 concessionnaires et agents officiels dans toute la Suisse

Nouvel arrivage de Paris

MANTEAUX CUIR col agneau Fr. 495.-

VESTES CUIR col agneau Fr. 375.-

MANTEAUX AFGHANS dès 165.-

MANTEAUX ENFANTS mouton ret. dès 45.-

Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65
Ouvert tous les après-midi
SHOP-IMPORT

Matériaux d'occasion pour toitures

Pour cause de manque de place
et de réorganisation de stock :
Tuiles à double emboîtement
Morandi et Passavant.
Tuiles modèle Altkirch
Petites tuiles plates
Bardeaux d'asphalte
Eternit pour façades, diverses
teintes.
S'adresser à l'entreprise
Jules ROBERT, tél. 46 12 92
Ferblanterie et couverture
2022 BEVAIX.
On livre aussi matériaux neufs :
Eternit, tuiles, papiers bitumés,
etc.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Neuchâtel : A. Schweizer, (038) 25 80 04 ; Boudevilliers : Garage du Val-de-Ruz, Vuarras S.A., (038) 36 15 15 ; Neuchâtel : Garage Elite,
E. Knecht, (038) 25 05 61 ; Boudry : Garage Ricardo Schiantarelli, (038) 42 18 02 ; Buttes : Garage Tivoli, (038) 61 25 22.

Tout pour le hockey

Exclusivité pour les patins Lange

Conditions spéciales pour sociétés

Sport SERVICE

Promenade-Noire 10 Neuchâtel Tél. 24 57 87



CITROËN CX
La «voiture de l'année» vous attend pour un essai.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fby Lac Neuchâtel 038 241212

UN CHÂSSIS

ALU ne rouille plus

CARROSSERIE DROZ

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste

MEILLARD & GLAUS

électricité.
Cortailod Tél. (038) 42 11 52

Entreprise de nettoyages Molliet - E. Matile

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.



Bière Muller

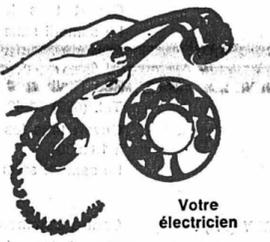
POUR MONSIEUR

Le beau vêtement de peau

s'achète chez le spécialiste

JUTZELER

Hôpital 3 NEUCHÂTEL



Voillomenet
ELECTRICITÉ NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

Avez-vous... le sens de l'épargne? SI OUI! Vous vous intéresserez à la

Ford Nouvelle Escort II Ford

4 mètres - 5 places
moteurs 1300 cm³ et 1600 cm³

2 ou 4 portes + combi

Vidange tous les 10000 km. - Coffre 411 litres

Consommation 8,4 litres



Nouveau... tous les modèles avec des ceintures à enrrouleur. Sans supplément de prix. Garantie Ford: 1 an, kilométrage illimité.

Garage des 3 Rois

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHÂTEL (038) 25 83 01

LA CHAUX-de-FONDS (039) 26 81 81

LE LOCLE (039) 31 24 31

Matches des 3, 4 et 5 octobre 1975

Ligue Nationale A

Chx-de-Fds - Lugano 16 h Sam. 4

Ligue nationale C

Chx-de-Fds - Rarogne 13 h 45 Sam. 4

1re ligue

Le Locle - Stade Lausanne 14 h 30 Dim. 5

Interrégionaux A1

Chx-de-Fds - Granges 15 h 35 Dim. 5

Interrégionaux A2

Comète - Berthoud 16 h Sam. 4

Interrégionaux B1

Chx-de-Fds - Bienne 14 h Dim. 5

Hauterive - Berne 16 h Dim. 5

Interrégionaux B2

Gen. s-Coffr. - Morat 14 h 30 Dim. 5

Etoile - Richemond

Interrégionaux C

1. Fontainemelon - Le Locle 15 h 45 Sam. 4

2. NE Xamax - Audax 15 h 30 Sam. 4

3. Reconviiler - Grenchen

IIme ligue

7. Bôle I - NE Xamax II 15 h 30 Sam. 4

8. St-Imier I - Superga I 15 h Sam. 4

9. La Sagne I - Le Locle II 14 h 30 Dim. 5

10. Corcelles I - Couvet I 15 h Sam. 4

12. Hauterive I - Fontainemelon I 15 h 15 Sam. 4

IIIme ligue

13. Serrières I - Auvignier I 15 h Sam. 4

14. Floria I - Ticino I 9 h 45 Dim. 5

15. Comète I - Helvetia I 20 h Vendr. 3

16. Le Landeron I - Dombresson I 20 h Vendr. 3

18. Sonvilier I - Superga II 15 h Dim. 5

19. Deportivo I - Le Parc I 10 h 15 Dim. 5

20. Etoile I - Chx-de-Fds II 14 h 30 Sam. 4

21. Pal Friul I - Espagnol I 14 h 30 Sam. 4

22. Geneveys s-Coffr. I - Travers I 14 h 30 Sam. 4

23. Cortailod I - Fleurier I 20 h 15 Vendr. 3

24. Béroche I - Gorgier I 15 h 15 Sam. 4

IVme ligue

25. Colombier II - Auvignier II 8 h Dim. 5

26. Lignières IIb - Comète IIa 20 h 15 Vendr. 3

27. Gorgier II - Le Landeron II

30. Cornaux I - Cressier I 16 h 20 Sam. 4

31. Serrières II - Comète IIb 20 h 30 Jeudi 2

32. Boudry II - Cortailod IIb 20 h Jeudi 2

33. Châtelard Ia - Béroche II 15 h 15 Sam. 4

34. Espagnol II - Marin I 15 h Sam. 4

36. Salento I - Coffrane I 14 h 30 Sam. 4

38. Hauterive II - Centre portugais I 13 h 15 Sam. 4

39. L'Areuse I - Travers II 15 h 30 Sam. 4

40. Buttes I - Noiraigue Ia 14 h 30 Dim. 5

41. Fleurier II - Blue-Stars Ia 20 h 15 Vendr. 3

42. Couvet II - St-Sulpice Ia 19 h 30 Dim. 5

43. Blue-Stars Ib - Môtiers I 15 h 30 Sam. 4

44. Noiraigue Ib - St-Sulpice Ib 15 h 30 Sam. 4

45. Etoile IIa - Le Locle IIIb 8 h 30 Dim. 5

46. Les Ponts Ib - Les Brenets Ib 13 h 45 Dim. 5

47. Ticino II - Les Bois Ia 10 h Dim. 5

48. La Sagne II - Floria II 9 h 30 Dim. 5

49. Etoile IIb - Le Parc II 16 h Sam. 4

50. Le Locle IIIa - Les Brenets Ia

51. Les Ponts Ia - Les Bois Ib 15 h 30 Dim. 5

52. Centre espagnol I - Sonvilier II 15 h Dim. 5

53. St-Imier II - Dombresson II 10 h Dim. 5

Juniors A (2 x 45 min.)

54. Serrières - Colombier 13 h Sam. 4

56. Marin - Corcelles 20 h Vendr. 3

57. St-Blaise - Hauterive 20 h Vendr. 3

58. Boudry - Béroche 15 h Sam. 4

59. Les Brenets - La Sagne 15 h Sam. 4

60.

61. Floria - Superga 14 h 30 Sam. 4

62. Le Locle - Etoile 15 h 45 Sam. 4

Juniors B (2 x 40 min.)

63. Béroche - Châtelard 13 h 30 Sam. 4

64. Cortailod - Auvignier 15 h Sam. 4

65. Le Landeron - Cressier 15 h Sam. 4

66. Cornaux - Lignières 14 h 45 Sam. 4

68. St-Sulpice - Couvet 14 h 30 Sam. 4

69. Les Bois - Floria I 16 h Sam. 4

70. Le Locle - Ticino 13 h Sam. 4

71. Comète - Audax 13 h Sam. 4

72. Les Ponts - Floria II 15 h 15 Sam. 4

Juniors C (2 x 35 min.)

73. Cortailod - Comète I 13 h 30 Sam. 4

74. Gorgier - Boudry

76. Cressier - Le Landeron 14 h Sam. 4

77. Marin - Hauterive 13 h 30 Sam. 4

78. St-Blaise - Serrières 18 h 30 Vendr. 3

79. Fleurier - St-Sulpice 18 h 30 Vendr. 3

80. Noiraigue - Bôle 14 h Sam. 4

81. Dombresson - Gen.-s-Coffr. 14 h 30 Sam. 4

83. Les Bois - Etoile 14 h 40 Sam. 4

84. Deportivo - Le Parc 13 h Sam. 4

Juniors D (2 x 30 min.)

85. Châtelard - Béroche 13 h 45 Sam. 4

86. Marin 1 - Auvignier 16 h 30 Sam. 4

87. NE Xamax 2 - Hauterive 14 h Sam. 4

88. Boudry - Audax 13 h 30 Sam. 4

89. Comète 1 - Fleurier 14 h 40 Sam. 4

90. Fontainemelon 1 - Colombier 14 h 30 Sam. 4

91. Marin 2 - Gen.-s-Coffr. 15 h Sam. 4

92. Corcelles - Comète 2 13 h 30 Sam. 4

93. Cornaux - St-Blaise 13 h 30 Sam. 4

94. Le Landeron - Cortailod 13 h 45 Sam. 4

95. Lignières - Hauterive 2 14 h Sam. 4

96. Les Bois - Ticino 13 h 30 Sam. 4

97. Le Locle - Chx-de-Fds 14 h 30 Sam. 4

98. Fontainemelon 2 - Le Parc 13 h 15 Sam. 4

99. Etoile - St-Imier 13 h Sam. 4

Vétérans (2 x 35 min.)

100. Etoile - Superga 14 h 30 Sam. 4

101. Boudry - Ticino 20 h Vendr. 3

102. Le Parc - Floria 15 h Sam. 4

Juniors E: le 4.10.75

9.30 Chx-de-Fds - Ticino 1 Chx-de-Fds

10.30 Etoile - Le Locle 2 Chx-de-Fds

9.30 Le Parc 1 - Sonvilier Le Parc

10.30 Dombresson - St-Imier Le Parc

9.30 Colombier 2 - Hauterive Hauterive

10.30 Boudry 1 - Landeron Hauterive

9.30 Cressier - Marin 2 Cressier

10.30 Cortailod 1 - NE-Xamax Cressier

9.30 Bôle - Geneveys Geneveys

10.30 Châtelard 1 - Le Locle 1 Geneveys

9.30 Fleurier - Ticino 2 Fleurier

9.30 Le Parc 2 - Comète 2 Fleurier

9.30 Boudry 2 - Gorgier Gorgier

10.30 Châtelard 2 - Marin 1 Gorgier

9.30 Cortailod 2 - Comète 1 Cortailod

10.30 Colombier 1 - Béroche Cortailod

Coupe nationale juniors

NE Xamax D - Marin JD 18 h 30 Merccr. 8

Communiqué officiel N° 8

AVERTISSEMENTS

ROSSI Jean-Marc, Audax Int. C, récl.; VILLA Jean-Paul, Audax Int. C, antisp.; PELEGRINI Oreste, Boudry jun. C, récl.; ENGLER Christian, Marin jun. A, antisp.; VALPONI Maurizio, Etoile jun. A, antisp.; GRANDJEAN Daniel, Brenets jun. A, antisp.; ERNI Laurent, Neuch. Xamax jun. A, antisp.; JEANMAIRET Raymond, La Sagne jun. A, antisp.; FASCHNACHT Marco, Cortailod jun. B, antisp.; MANES Antonio, Ticino jun. B, antisp.; GIACAZZI Claudio, Audax jun. B, antisp.; DUPLAN Jean-Philippe, Fontainemelon jun. B, jeu dur; STRANIERI Rafael, Cressier jun. C, jeu dur; WALTER Olivier, Landeron jun. C, récl.; POIRIER Christian, Bôle jun. C, antisp.; NICOLAS Gilbert, Bôle I, récl.; VEUVÉ Jean-Claude, Bôle I, récl.; HOSTETTER P. Henri, La Sagne I, récl.; VAUTHIER Michel, St-Blaise I, antisp.; ALB Laslo, Ticino vét., récl.; LONGHI Marc, Helvétia I, jeu dur; VOILLAT Dominique, Landeron I, récl.; PRETOT Michel, Floria vét., antisp.; RITZMANN Rolf, Boudry vét., antisp.; CALAME Jean-Claude, Floria I, récl.; RUFER Claude, Colombier I récl.; RUSTICO Biagio, Superga II, jeu dur; SANTANGELO Michele, Superga II, antisp.; CURTI Carmelo, Lignières I, antisp.; COMISSO Paolo, Ticino I, récl.; ZUCCARELLO Vincenzo, Comète I, antisp.; ZINGRE Michel, Châtelard Ib, récl.; MILLET Denis, Marin II, récl.; VAUTHIER Jacques, Etoile IIb, antisp.; TRUPPIANO Aldo, Etoile IIb, antisp.; GIAZZON Guido, Pal-Friul I, antisp.; SANSONENS Jean-Michel, Gorgier I, antisp.; ZBINDEN Pierre, Travers I, récl.; MARTIN Francis, Travers I, récl.; FORNONI Lucien, Travers I, récl.; PILLONEL Yves, Comète IIa, jeu dur; MEMBRINI Gan Franco, Colombier II, récl.; MOERI Ferdinand, Béroche I, jeu dur; CONSOLA André, Espagnol II, antisp.; RAPONE Mario, Hauterive II, récl.; BÉGUIN Daniel, Corcelles II, jeu dur; AESCHBACHER Thierry, St-Sulpice I, récl.; ROY Jean-Marc, Môtiers I, jeu dur; EMERY Stéphane, Couvet II, jeu dur; MAGNONI Enzo, Noiraigue Ib, récl.; FERRARATO Salvatore, Les Bois Ib, antisp.; SEGADES Antonio, Centre Espagnol I, récl.; SANDOZ Jean-Bernard, Hauterive I, antisp. réc.; AESCHBACHER Urs, Sonvilier I, récl. réc.; MUSTER Jean-Claude, Helvétia I, jeu dur réc.; BÜHLER Pierre, Marin II, récl. cap.; SCHMID Willy, Etoile IIb, antisp. cap.; SIMEONI Pierrino, Geneveys s-C I, récl. réc.; MORETTI Gianni, Travers I, récl. réc.; DESSAULES Serge, Comète IIa, récl. réc.; AUDETAT Michel, Fleurier II, antisp. cap.; AMSTUTZ Freddy, Blue-Stars I, jeu dur cap.

AMENDE FR. 30.—

F.C. Couvet antisportivité de spectateurs en fin de match Couvet I - St-Imier.

AMENDE FR. 50.—

ROTHENBUHLER Edy, Couvet I, récl. et antisp. après le match; CAPPONI Claude, Comète IIa, antisp. envers l'arbitre.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

VEUVE Pierre-André, Bôle I, antisp.; SHILI Moucef, Auvignier I, jeu dur.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

PERRINJAQUET Marcel, Travers II, antisp. envers l'arbitre; CRESCENZO Franco, Le Parc I, voie de faits rapport insp. de match; RIGHETTI Mario, Couvet I, voie de faits; BOZZI Mario, Colombier I, voie de faits; ERLETTA Pierre, Pal-Friul I, antisp. envers l'arbitre; QUELLET Yves, Comète IIa, voie de faits; DELISE Roberto, Gorgier II, voie de faits; KESSI Gaston, Comète IIb, voie de faits.

QUATRE MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

BIGOTTO Norbert, Landeron II, voie de faits réc.; HENCHOZ Pierre, Colombier II, voie de faits et antisp.; BRACCIOLE Franco, Colombier II, antisp. envers l'arbitre.

SIX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

PACCINELLI Giuliano, Pal-Friul I, antisp. grave envers l'arbitre; BANKA Joseph, Noiraigue I, antisp. grave envers l'arbitre.

AMENDE FR. 10.—

(heures de matches non annoncées à la FAN)

F.C. Etoile - Sonvilier - Deportivo - Colombier - Gorgier - Salento - L'Areuse - Blue-Stars - Noiraigue - Le Locle - Centre-Espagnol.

CHANGEMENT D'ADRESSE

F.C. Fleurier: Commission de jeu: GUYENET Jean-François, tél. pr. (038) 41 11 48, B. 21 21 25.

ACNF COMITÉ CENTRAL

TV COULEUR

Gratuitement 5 jours à l'essai

dès Fr. **1090.—**

Location dès Fr. **59.—** par mois

Le plus grand choix à des prix sans commentaires Chez les spécialistes

Jeanneret & C^o sa

Seyon 26 28 30 Au Confort Ménager Téléphone 24 57 77 Neuchâtel

Ce soir dès 18 h 30 • Samedi dès 7 h 30 • Dimanche de 10 h à 21 h

Fête des vendanges

**Choucroute
et wienerli**

la portion, avec pain et moutarde

3.-

Poulets rôtis

la pièce de 900 g env. (poids frais)

5.-

Saucisses de veau «spéciales»
la pièce, avec pain et moutarde

2.-

Jambon de campagne

la portion de 120 g avec pain et moutarde

3.-

Pommes frites la portion

1⁵⁰

MARCHE MIGROS

RUE DE L'HÔPITAL



AU VIEUX VAPEUR

ancré dans le port de Neuchâtel

C'EST FAUX

Nous ne sommes pas cher. Venez le constater...

Vous pourrez le répéter

LE CIVET DE CHEVREUIL CHASSEUR Fr. 17.50
LES NOISETTES DE CHEVREUIL «MIRZA» Fr. 22.—
LA SELLE DE CHEVREUIL «GRAND VENEUR»
(2 pers. - 30 min.) Fr. 48.—

LE RABLE DE LIÈVRE, SAUCE POIVRADE
(2 pers. - 30 min.) Fr. 40.—
LA CAILLE ROTIE, RISOTTO OU POLENTA
(2 pièces) Fr. 20.—
LE FAISAN BRAISÉ «VALLÉE D'AUGE»
(2 pers. - 40 min.) Fr. 42.—

Grande affaire.

A vendre stock de

**services
d'argenterie**

12 couteaux,
12 fourchettes,
12 cuillers,
12 cuillers à moka,
1 louche,
1 grande fourchette
1 grande cuiller,
(argentés) de style
classique, cause
renovation
des modèles.

Total 51 pièces
au prix d'occasion
de Fr. 150.—

Envoi contre
remboursement.

Demandez
prospectus.

VALENTINI UGO,
articles
d'argenterie,
case postale 126,
av. Torricelli 23,
6904 Lugano.

LEIDI MEUBLES

**MAINTENANT LES FAMEUX MEUBLES LEIDI
SE VENDENT A DES PRIX «DE GROS»**

Même nos plus beaux salons

• Venez nous rendre visite.

LAUSANNE : Rue Saint-Martin 34 - Tél. (021) 22 38 21
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.

GENEVE : Rue Thalberg 4 (à côté du Maxim's)
Tél. (022) 31 43 80 - 31 43 89
Ouvert tous les jours (sauf lundi matin), de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.

MARLY (FR) : Centre Commercial - Tél. (037) 46 21 74
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.

BEVAIX (NE) : Accès par le restaurant dancing «Chez Gégène»
Tél. (038) 46 18 28
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

W. Bolliger

PARCS 82 - TEL. 25 10 95

LA CHASSE

Profitez des prix avantageux !

**civet de chevreuil
élan-lièvre**

Café-restaurant des Chavannes

CHEZ BEAUJOLAIS

Ce soir dès 18 h

**PIEDS DE PORC
AU MADÈRE**

Samedi dès 11 h 30

CHOUCRUTE GARNIE

J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. (038) 25 23 83

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

**L'annonce
reflet vivant
du marché**

RENZO PACI

JARDINIER - PAYSAGISTE

informe sa fidèle clientèle de sa

NOUVELLE ADRESSE

rue Guillaume 10 - 2074 Marin
Tél. (038) 33 34 37

AVY VOYAGES

airtour
suisse

AVY Voyages vous fait découvrir les continents lointains et vous propose

EXOTISME ET SOLEIL SANS FRONTIÈRE

Partez, vous aussi, à la rencontre des îles paradisiaques de l'hémisphère sud en choisissant parmi nos nombreux et riches programmes d'hiver 75/76, l'une ou l'autre de ces destinations.

CEYLAN

10 jours dès
Fr. 990.—

Nombreuses possibilités de vacances balnéaires ou de circuits sur la plus souriante des îles tropicales.

TAHITI

10 jours dès
Fr. 2990.—

Les mers du sud sont à votre portée. Vol spécial par le chemin le plus court (route polaire).

MARTINIQUE

11 jours dès
Fr. 1425.—

8 jours d'aventure en Guyane et 3 jours de vacances balnéaires en Martinique.

Nous vous suggérons également :

COTE D'IVOIRE 16 jours dès Fr. 1680.—
BRÉSIL 16 jours dès Fr. 1980.—
CANARIES 8 jours dès Fr. 530.—
ÉGYPTE 8 jours dès Fr. 920.—

**Vois de propagande
MAJORQUE**
8 jours dès Fr. 335.—

Demandez les programmes AIRTOUR, KUONI, HOTELPLAN, ESCO, JET-TOURS, DANZAS, etc., ainsi que les programmes spéciaux de croisières, vols interviltes, circuits, etc.

**Nous avons la passion des
voyages réussis!**

AVY Voyages votre centrale de réservation à
NEUCHÂTEL rue des Moulins 9 24 46 86
Yverdon rue du Casino 7 024/21 34 21
Genève, Meyrin, Lausanne, Orbe, Sainte-Croix, Vevey



MILORD rue
DuPeyrou

UNIQUE A NEUCHÂTEL,

CE SOIR

ELVIS PRESLEY SHOW

par JEFF et LES GAULOIS

**TOUTES CONSTRUCTIONS
PLASTIQUES
EN PVC, PPR, etc.**

**MOBILIER DE LABORATOIRE
GABARIT POUR PASSAGES
DE DALLES**

L. TAPEROUX

1233 BERNEZ / GE - Tél. (022) 57 11 06 - 57 29 60

Grands magasins AUX ARMOURINS S.A. à Neuchâtel

Samedi 4 octobre 1975 toute la journée



**Je cherche cette pièce de 39 BATZ
ACHAT ET VENTE DE PIÈCES DE MONNAIES
ET MÉDAILLES, GOBELETS DE TIRS ET ÉCUS,
1 ET 2 CENT, ANCIENS.**

Nous achetons et vendons également des écus et médailles commémoratives, pièces de monnaies suisses et étrangères. Nous cherchons également des anciens billets de banque suisse.

Pour offre : le samedi 4 octobre 1975, aux grands magasins AUX ARMOURINS S.A. à NEUCHÂTEL, ou

IMBERDORF, case postale, 1012 LAUSANNE, téléphone (021) 28 26 20. Je me rends à domicile.

Programme du 1^{er} au 31 octobre 1975

Orchestre **On the Road** Perfection musicale

Tessa Durakine
acrobatie et danse

Pascale Marais
Erotisme explosif

Britta
Un strip-tease excitant...

Dina Door's
Coquetterie féminine dévoilée

**Le Cabaret
Dansant
International
de Bienne**

Attractions vers minuit
ouvert aussi le dimanche
entrée libre

55, rue Centrale, Bienne
Téléphone (032) 22 87 44
Air conditionné



ACHETEUR AMÉRICAIN

actuellement en Suisse désirerait prendre encore

quelques représentations

dans le domaine de la mécanique.

Faire offres rapidement à
Singer - Précision S.A.,
2056 Dombresson,
ou téléphoner au (038) 53 11 81.

Sur mesure

**COSTUMES - JUPES
MANTEAUX - ROBES**
Grand choix de tissus
ROBERT POFFET tailleur
Ecluse 10 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

US AIR FORCE

Vente au **BAR des AILES**
Colombier
**Vestes de pilote et
sacs de couchage**
prix sans concurrence
importation directe
prochainement : grand arrivage
meubles de style et
salons cuir véritable

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot
(minimum dix mois)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À LOUER

BEL APPARTEMENT 6 pièces, avec jardin, à La Chaux-de-Fonds, 731 fr. plus charges, dès le 1^{er} février 1976. Tél. (039) 23 23 08.

DÈS LE 1^{er} NOVEMBRE 1975, grand studio, rue des Moulins 9. Tél. 22 38 31, le matin.

AU VAL-DE-RUZ, haut, appartement 2 pièces chauffé, douche, 230 fr. Tél. 53 14 25.

ENTRÉE SUD DE BEVAIX, Jonchères 5, pour le 24 novembre, superbe studio avec vue étendue sur le lac et les Alpes, cuisine agencée, salle de bains, galetas et place de parc, raccordement TV et téléphone. Service de conciergerie. Loyer mensuel : 291 fr., charges comprises. Tél. 42 21 33.

BOUDRY, ROUTE DE GRANDSON 36, pour le 24 octobre appartement 3 pièces, grande cuisine agencée, salle de bains, cave et place de parc. Immeuble 1969. Loyer mensuel : 488 fr., charges comprises. S'adresser à H. Bach, Cortailod, tél. 42 21 33.

VACANCES D'AUTOMNE EN VALAIS A Thyon-Les Collons, bel appartement 2 pièces, tout confort, 4 lits, 170 fr., la semaine. Tél. (038) 33 30 28.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, cuisine agencée, machine à laver, douche, cave, rez-de-chaussée, à Enges. Tél. 47 17 24 (bus postal).

HAUTERIVE, 2 1/2 PIÈCES, au bord du lac, 435 fr., charges comprises. Tél. 57 11 64.

STUDIO libre immédiatement, jusqu'au 24 octobre payé. Tél. 42 42 96.

CORTAILLOD, Pâles 21, appartement spacieux, 3 1/2 pièces, neuf, occasion unique, 550 fr., tout compris. Pour visiter : tél. 42 32 34.

GRAND APPARTEMENT 4 pièces, avec jardin, à Landeyeux (Val-de-Ruz). Tél. 53 22 92.

GARAGE POUR VOITURE situé dans le quartier Favag - Champvévres, à louer tout de suite ou pour date à convenir. Tél. 24 03 93.

BEL APPARTEMENT à louer pour le 15 octobre ou le 1^{er} novembre, 5 pièces, tout confort, vaste, tranquille, situé au centre de Neuchâtel. Loyer mensuel 605 fr. Tél. 24 03 93.

CHAMBRES INDÉPENDANTES tout confort, Avvernier. Tél. 31 22 61.

CORTAILLOD, STUDIO MEUBLÉ, cuisinette agencée, douche, W.C., dès 204 fr., charges comprises. Tél. 42 21 19, heures repas.

CHAMBRES MEUBLÉES, indépendantes, à monsieur, loyer : 150 fr à 180 fr. Tél. 25 66 15.

STUDIO MEUBLÉ, jusqu'au 24 décembre 1975, loyer : 360 fr. Tél. 25 66 15.

PLEIN CENTRE, studio meublé, cuisine et douche séparées. Tél. 24 75 01.

STUDIO MEUBLÉ, centre balcon, vue, 350 fr., plus charges. Tél. 25 80 20.

APPARTEMENT 3 pièces à remettre dès le 1^{er} novembre ou à convenir, 420 fr., charges comprises. Tél. 24 54 72, heures repas et soir.

CENTRE MARIN, beaux deux pièces ensoleillé, tout confort. Tél. 33 14 12.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, tout confort, tapis tendus, balcon, 445 fr., région La Coudre. Tél. 33 48 42 (le soir 33 53 10).

CHAMBRE INDÉPENDANTE, meublée, immédiatement. Location gratuite, mois d'octobre. Tél. 31 50 07.

AUX CHARMETTES, quartier tranquille, appartement 1 pièce, confort, 265 fr. tout compris, immédiatement ou pour date à convenir. Tél. 31 64 06 (heures des repas).

POUR CAUSE IMPRÉVUE, studio moderne, quartier de l'université. Tél. 33 48 57, heures des repas.

JOLIE CHAMBRE indépendante, meublée, avec douche et W.C., aux Fahys, prix : 160 fr. Tél. 24 37 58.

CRESSIER, poste, appartement 4 pièces tout confort, tapis tendus, cuisine agencée, libre 30 novembre, 515 fr., + charges. Tél. 47 14 21 ou 47 14 19.

APPARTEMENT 4 PIÈCES, confort, balcon, vue, Côte 113, pour 24 décembre, 390 fr. + charges. Tél. (038) 41 22 17.

JOLIE CHAMBRE meublée avec part à la cuisine. Tél. 25 89 89.

3 PIÈCES, centre, vue, 7^{me} étage, 515 fr. novembre; remise de moquettes très avantageuse. Tél. 25 80 20.

À LA COUDRE, POUR DÉCEMBRE, 2 1/2 pièces, 350 fr. + charges. Tél. 33 17 84, matin ou soir.

PRÈS DU CENTRE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine, bains. Tél. 24 19 84.

APPARTEMENT HLM 3 pièces, tout confort, 333 fr., charges comprises. Tél. 33 53 74, dès 19 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, haut de Cortailod. Tél. 42 14 31.

CORTAILLOD, IMMÉDIATEMENT, appartement 4 pièces, tout confort. Prix 535 fr., charges comprises. Tél. 42 22 46, heures des repas.

3 PIÈCES, rez-de-chaussée, confort, aux Parcs, pour octobre 350 fr. + charges. Adresser offres à Cl. 5854 au bureau du journal.

À BEVAIX, appartement 3 pièces moderne, libre immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à IS 5860 au bureau du journal.

À WAVRE, studio agencé, rez-de-chaussée, pour le 24 octobre. Tél. 33 16 50.

BEL APPARTEMENT 3 1/2 pièces, spacieux, tranquille, 567 fr., charges comprises, Hauterive bas. Date à convenir. Tél. 33 26 42, midi.

APPARTEMENT sans confort. Tél. 25 41 68, dès 19 heures.

CORCELLES 2035, Grand-Rue 63, logement remis à neuf, vestibule 2 chambres, cuisine avec machine à laver, toilettes, douche, cave. Libre immédiatement. Prix intéressant. Visiter les après-midi ou tél. 31 10 71.

DEMANDES À ACHETER

JE CHERCHE CHALUMEAU. Tél. (038) 25 38 08.

PLAQUE EN FONTE pour cheminée. Tél. 24 49 77.

2 HAUT-PARLEURS, huit ohms. Tél. 25 98 71, vendredi et samedi matin.

UNE CHARRUE pour buter et débiter. Emploi vagues. Tél. (038) 31 72 35.

POUPÉES, JOUETS, même miniatures, avant 1930, pour créer musée. Tél. (039) 23 86 07.

COLLECTIONNEUR paie de 50 à 500 fr. pour poupées tête porcelaine, ainsi que petits trains anciens, grand écartement. Tél. (024) 71 17 49, 71 17 45.

JE CHERCHE BOILERS électriques de 100 à 150 litres. Tél. (038) 33 17 92.

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME cherche place de brandard. Tél. 42 12 10.

DAME cherche à garder des enfants. Tél. 47 10 73.

JEUNE FEMME cherche, 2 ou 3 soirs par semaine, place de barmaid ou semmelière : heures de nuit. Tél. 42 15 26.

MONSIEUR 30 ans, cherche travail l'après-midi, libre tout de suite. Adresser offres écrites sous chiffre LW 5863 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE expérimentée, habile sténodactygraphe ayant de bonnes notions d'allemand, d'anglais et d'italien, cherche emploi stable avec responsabilités, si possible à Neuchâtel ou aux environs. Libre immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à CA 5837 au bureau du journal.

À VENDRE

MANTEAU, robes, 9-15 mois; baignoire, clavier, barrière pour porte, parc rond. Tél. 31 45 22.

MANTEAU PLUIE rouille, longueur mode, 10 ans, 40 fr.; ensemble de ski bleu, 12 ans, 50 fr. Tél. 24 71 64.

CANICHE 6 mois, moyen, brun. Tél. (038) 53 31 70.

SALLE À MANGER HENRI II, table avec 2 rallonges, 6 chaises, buffet de service. Tél. 25 10 01.

CUISINIÈRE Menalux, 4 plaques, très bon état, cédée à 480 fr. Tél. 53 39 47.

CUISINIÈRE À GAZ, état neuf. Tél. 42 13 47.

3 VENTILATEURS, servant à aspirer peinture, foin, paille, etc. Tél. (038) 25 90 80.

PIANO SCHMIDT-FLOHR, noyer brun, excellent accord, cordes croisées. 1300 fr. Tél. 25 59 34 ou 41 27 14.

LIT D'ENFANT, poussette, pousse-pousse, 200 fr., parc. Tél. 47 10 73.

VÊTEMENTS GARÇON, 1 à 3 ans, état neuf, bas prix. Tél. 46 15 76.

4 PNEUS NEIGE 165 S R 14 avec jantes (moitié prix), ainsi qu'une poussette 80 fr. Tél. (038) 31 79 85.

POMMES BOSCOPI, NON TRAITÉES, chez Jean Messerli, Tuilleries-de-Grandson. Tél. (024) 24 43 90.

THUYAS OCCIDENTALIS. Variété très touffue à planter en haie tous les 50 à 80 cm, hauteur moyenne 80 cm. La pièce : 8 fr. Tél. 31 71 39 ou 24 00 70.

UNE CUISINIÈRE À GAZ 3 feux, 200 fr., une année encore sous garantie. Tél. 24 78 90.

BEAUX CANARIS chanteurs. Tél. 33 53 07.

VOLIERE SOLIDE avec tiroir, 100-70-50 cm, 50 fr.; canari mâle, 25 fr. Tél. 25 38 88, heures des repas.

4 PNEUS NEIGE sur jante, Opel-Kadett; 1 radio auto Blaupunkt. Tél. (038) 31 27 56.

COIFFEUSE NOYER, tiroirs, miroir, 50 fr. Tél. 25 40 28.

FRIGO Siemens, 270 litres avec compartiment de congélation, dégivrage automatique, 600 fr. Tél. 25 40 28.

2 FAUTEUILS à pompe pour coiffeur messieurs. Tél. 31 15 78, 31 25 16.

RAYONNAGE DE PAROIS en bois, larg. 3 m; hauteur 2 m 30; 42 tiroirs; convient pour magasin ou atelier. Tél. 42 16 44.

ÉVIER INOX avec batterie, plonge avec égouttoir 110 cm; 1 manteau imitation fourrure, blanc, avec capuchon (neuf); 1 veste lainage (brun-beige). Tél. 25 8 63, heures des repas.

VESTE SIMILICUIR neuve, N° 50, valeur 160 fr., cédée à 110 fr. Tél. 41 37 74.

CITERNE MAZOUT 100 LITRES, avec bac et fourreaux, le tout 300 fr. Tél. 42 16 52, matin, M^{me} Fores.

PIANO DROIT Gerbstaedt, modèle Tosca, noyer matiné, légèrement usagé. Tél. 53 21 43.

CARAVANE 3-4 places avec auvent et accessoires. Camping Portalba. Tél. (038) 42 26 96.

MANTEAU BORDEAUX, fourrure grise, taille 50. Prix avantageux. Tél. 31 41 95.

MANTEAU DE FOURRURE hamster, forme droite, taille 44-46. Tél. 53 21 43.

BELLES CAROTTES fourragères à 30 c., le kg. Tél. (038) 33 29 44.

MACHINE À CALCULER électrique Précisa, état de neuf, 280 fr. Tél. 24 03 93.

ACCORDÉON HOHNER (Riviera III), 72 touches, 96 basses. Tél. 33 53 83.

VOILIER À CABINE, 5 m 80, modèle 1971, très bon état. Fr. 9000.—. Tél. bureau 24 33 03, privé 25 99 50.

CUISINIÈRE À GAZ ou butagaz, 3 feux, 1 four; 1 cuisinière électrique 2 plaques et four. Tél. 41 23 51, de 11 à 15 heures.

DEMANDES À LOUER

4 PIÈCES, sans confort avec jardin, Saint-Blaise, Neuchâtel. Tél. 25 63 01, interne 141.

UN APPARTEMENT MINIMUM 4 PIÈCES dans une vieille maison (loyer modéré) avec ou sans confort, Neuchâtel ou environs. Tél. 42 15 26.

JARDIN à Serrières ou environs. Tél. (038) 31 73 48.

CORMONDRECHE ou aux environs de la gare de Corcelles, famille sans enfants cherche appartement de 3 à 4 pièces, avec confort. Adresser offres écrites à FN 5850 au bureau du journal.

3 À 4 PIÈCES, dans ferme, Val-de-Ruz. Tél. 25 25 50.

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNE SOIGNÉE est demandée pour travaux de ménage. Tél. 25 15 61, heures des repas.

NOUS CHERCHONS, pour garder 3 enfants, 7 soirs par mois, de 18 h à 21 h, jeune fille ou dame sur laquelle nous pouvons compter. Tél. 33 59 50, région La Coudre.

BABYSITTER, parlant suisse allemand, pour fillette de 3 ans, à Cortailod. Tél. 42 39 56, dès 9 heures.

SECRÉTAIRE À DOMICILE quelques heures par semaine, qui pourrait taper chez elle ce que je dicterai sur dictaphone. Fourniture de la station d'écoute Philips. Tél. (038) 31 24 33; en cas de non-réponse (01) 323 51 28.

ÉTUDIANT est cherché pour donner quelques leçons d'allemand et de mathématiques à élève de 3^{me} scientifique. Téléphoner au 33 50 26.

GOUVERNANTE pour monsieur âgé, habitant villa haut de Neuchâtel, congé tous les week-ends. Tél. (038) 42 13 05.

JE CHERCHE MANŒUVRE capable pour quelques jours. Tél. 53 18 05.

DIVERS

À DONNER MAGAZINES féminins (Bouquet) année 1972, 1973, 1974, de préférence à homes, hôpitaux: Bienne, Neuchâtel, Jura. Tél. (032) 23 54 94, après 18 heures.

JE DONNE DES COURS DE CROCHET. Renseignez-vous au 24 31 31.

CLINIQUE DE POUPÉES, toutes réparations. Magnifique choix de perruques. Vêtements au tricot ou crochet sur demande. Charmettes 21, Neuchâtel, tél. 31 65 58.

BEAUX CHATS ET CHIENS (dont plusieurs appenzellois) à donner contre bons soins. Amis des Bêtes, tél. 31 37 75.

MONSIEUR, 34 ANS, cherche compagne célibataire, divorcée ou veuve, pour amitié. Ecrire à BK 5853 au bureau du journal.

VEUVE AISÉE 61 ans, cherche monsieur sincère pour amitié sérieuse, signes: Bélior ou Lion. Ecrire à EN 5856 au bureau du journal.

FONDATION POUR LA VIEillesse, Pro-Senectute vous accueillera à la Fête des vendanges, rue du Concert : cornets à la crème, café, the.

TÉLÉPHONEZ au 25 27 19. Schaldenbrand, pour la réparation de votre montre.

PERDUS - TROUVÉS

TROUVÉ À SAINT-AUBIN, samedi soir, assortiment clés à douilles. Tél. 31 23 92.

PERDU CHAT de 6 mois, tigré, pattes blanches, Peseux. Tél. (038) 31 35 00, après 18 heures.

Ici, le Sel est un aliment indispensable

Mauritanie

Exploités à ciel ouvert, les gisements de sel gemme de la Sebka d'Iggyll, en Mauritanie, sont utilisés depuis des temps très reculés. Aux confins du Sahara, l'eau est rare. Les hommes ont besoin du sel qui fixe l'eau dans les tissus et freine la déshydratation. Leur bétail en consomme également.

Dans la nouvelle encyclopédie Alpha des PEUPLES DU MONDE, vous découvrirez la vie méconnue des hommes, leurs races, leurs rites, leurs coutumes. Les plus grands spécialistes vous livrent objectivement le fruit de leur passion, de leur recherche : la vie méconnue des hommes.



Ces hommes, ils les ont observés. Ecoutés. Photographiés. Même les plus défiants et les plus secrets sont devenus leurs amis.

Ainsi, chaque semaine, vous ferez connaissance avec d'autres hommes. Qu'ils soient des millions ou quelques centaines. Qu'ils vivent à l'âge de la pierre ou à celui du béton.

CADEAU

Un numéro gratuit!

Les 2 premiers numéros pour le prix d'un seul Fr. 3,50.

Dans le prochain numéro, un magnifique poster en couleurs.

Chaque mercredi dans les kiosques et librairies Fr. 3.50 seulement.

Une nouvelle production **alpha** POUR TOUS

Editée par GRAMMONT Lausanne
Diffusée par EDITIONS KISTER S.A.
Genève, 33, quai Wilson, Tél. (022) 31 50 00

ENCYCLOPEDIE ALPHA DES PEUPLES DU MONDE

Races, rites et coutumes des hommes



NOUVEAU! VALORISEZ VOTRE ASSURANCE VIE!

Assurer votre avenir et prémunir vos proches est une préoccupation de toujours, qui revêt une importance grandissante avec l'évolution des temps.
C'est aujourd'hui que vous devez y songer.

Choisissez donc la nouvelle assurance variable de LA GENEVOISE.

Progressive GV8

- l'assurance vie dont vous pouvez augmenter les prestations (assurance principale, complémentaire accident et rente d'invalidité) par une adaptation des primes à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation — limitée toutefois à 8% par année
- l'assurance vie qui cadre avec vos possibilités, puisque vous décidez librement d'accepter, de réduire ou même de refuser l'adaptation de la prime
- l'assurance vie que vous valorisez et qui répond ainsi à vos besoins actuels et futurs

Et pour être rassuré, bien assuré sans être surassuré, combinez votre assurance variable Progressive GV 8 avec le plan de sécurité LA GENEVOISE, une prestation originale de LA GENEVOISE!

Faites appel à votre conseiller en assurances LA GENEVOISE ou retournez-nous le coupon-réponse.



Direction générale LA GENEVOISE
16, Avenue Eugène-Pittard — case postale 332
1211 Genève 25
Téléphone 022 479222 (int. 309)
Vie, maladie, accidents, responsabilité civile, casco, vol, incendie, bris de glaces, dégâts des eaux.
Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.

certifié

COUPON

J'aimerais en savoir davantage sur la nouvelle assurance variable Progressive GV 8 et sur le plan de sécurité LA GENEVOISE.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

BREITEN VALAIS 900 m

Une cure d'automne à l'hôtel SALINA à Breiten...un plaisir sain!

Nous vous offrons cette année, du 11 octobre au 16 novembre, la possibilité de venir découvrir la beauté automnale de notre région, avec une réduction de 20% sur nos cures d'automne!

Seule piscine couverte alpine d'eau de mer 33C (eau saline naturelle)

- Rhumatisme, troubles circulatoires, guérison des suites d'accident, troubles gynécologiques, état de faiblesse, catarrhe chronique des voies respiratoires. Médecin FMH.
- Massage, sauna, solarium, salle de gymnastique, thérapie.
- Semaines de promenades, fitness, régime et tennis.

Demandez sans engagement nos prospectus

HOTEL SALINA avec accès direct aux bains de mer. Toutes les installations dans la maison. Tél. (028) 5 38 17.

Hôtel Poisson

2012 Auvernier

SPECIALITÉS D'AUTOMNE

Langoustines grillées, sauce citron
Foie d'ole frais aux raisins chauds
Civet de chevreuil Maison
Noisettes de chevreuil à la crème
Selle de chevreuil Saint-Hubert
Râble de lièvre aux reinettes
Faisan frais d'Alsace à la crème
Perdreau aux choux de Chaumont braisés

Réservez: tél. (038) 31 62 31.

Dettes = Soucis

Debarraissez-vous en par la gestions de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discretion: absolue

Genève: (022) 96 20 34
Neuchâtel: (038) 33 56 08
Lausanne: (021) 23 01 83
Fribourg: (037) 23 24 04

Dr. B. Weck Badenerstr. 257
b. 1003 Zurich ☎ 39 62 72

Restaurant Zum Bauernhof

son sympathique local rustique vous attend pour prendre l'apéro avant votre repas

ULMIZ FR

route Berne-Morat (à mi-chemin)
Famille A. Trachsel-Rawlyer.
téléphone (031) 95 10 09.

Comme particulier vous recevez de suite un **Prêt** sans caution vite et efficace

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr. _____

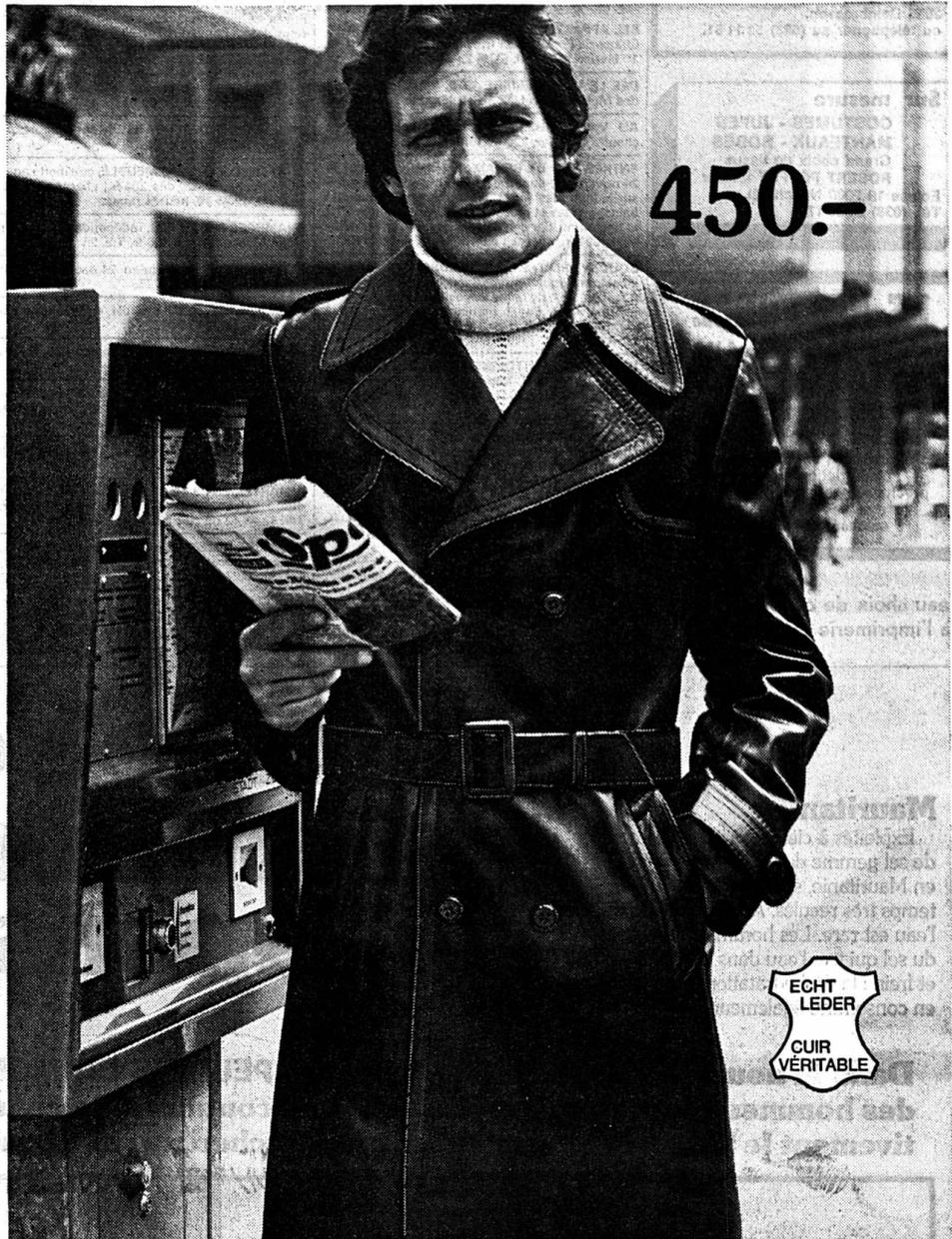
Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Le cuir chic: nappa. Ou se sentir vraiment bien dans sa peau.



450.-

ECHT LEDER
CUIR VÉRITABLE

Le cuir nappa est au porter comme il est à toucher: souple et doux, ce qui explique sa vogue, car jamais les hommes n'ont attaché autant d'importance à conserver leur entière liberté de mouvements. Ils acceptent toujours moins de renoncer pendant la semaine aux vêtements décontractés qu'ils portent pendant leurs loisirs. ESCO a pensé à eux et propose la mode du nappa en coats et vestes d'une coupe impeccable dans des coloris bruns dernier cri.

Cuir nappa véritable, signé ESCO: trench sport chic et très masculin, qualité extra-souple. Le maximum de confort pour un prix minimal: seulement Fr. 450.-

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice

VÊTEMENTS ESCO

Grande première chez votre agent Opel.

Opel Kadett: Dès maintenant avec hayon "City".

NOUVEAU Kadett city

La nouvelle Kadett City est polyvalente, pratique et maniable. Certainement l'une des plus jolies voitures à trois portes, la voiture idéale pour les gens jeunes et dynamiques.

Grâce à sa vaste porte arrière, vous cassez sans problème les objets les plus encombrants. Voulez-vous encore plus d'espace? D'un geste vous faites basculer vers l'avant le dossier de la banquette arrière. Faire ses achats ou partir en pique-nique au volant de la City c'est toujours une joyeuse randonnée.

La City est une vraie Kadett: économique, fiable, sûre et d'une valeur de revente élevée. Son équipement très complet comprend notamment: pneus ceinturés en acier, freins à disque à l'avant, levier de vitesses sportif, ceintures à enroulement automatique, vitre arrière chauffante. En option, boîte automatique GM.

Kadett City: moteur de 1,2 litre, 52 ch DIN (essence normale) Fr. 10.795.-
City Deluxe: 60 ch DIN Fr. 12.295.-
Facilités de paiement assurées par GMAC Suisse S.A.

Opel Kadett. Pour chacun un modèle qui lui convient.

Opel Kadett: pour chaque usage une voiture qui convient.

Kadett Berline, 2 ou 4 portes
La voiture idéale pour la famille. De l'espace pour cinq personnes... sans compter tous les bagages qui trouvent aisément place dans le coffre séparé de l'habitacle. Une routière confortable. Dès Fr. 8.998.-.

Kadett Coupé
C'est vraiment le modèle qui vous convient si vous aimez les voitures racées. Un vrai plaisir de conduire. Equipement très complet, pour Fr. 12.650.-.

Kadett CarAvan
La Kadett «volume»: 5 places et une capacité de charge impressionnante. C'est vraiment la voiture qui vous faut si vous avez beaucoup de choses à transporter, soit pour vos affaires soit à titre privé. Fr. 11.380.-.
La garantie Opel: 1 année, sans limitation de kilomètres.

Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar; Les Verrières, A. Currit et les distributeurs locaux à: Bevaix Garage Relais de la Croix; Boveresse Michel Paillard; Colombier Garage du Vieux Moulin; Dombresson Edmond Barbey; Nods Garage de la Poste.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
17.35 (C) Nic et Pic
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Il faut savoir
18.10 (C) Agenda week-end
18.50 (C) Aglaé et Sidonie
18.55 (C) Le chirurgien de St-Chat
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Impasse de mon enfance
21.50 (C) Léo Ferré
22.35 (C) Premières visions
22.50 Les hommes de la Croix-Bleue
23.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
9.10 TV scolaire
10.30 (C) Le règne des Habsbourg
17.15 (C) L'heure des enfants
18.05 TV culturelle
18.35 (C) Renseignements sur la TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
18.55 (C) Point de vue régional
19.05 (C) Trois filles et trois garçons
19.35 Sensations sous le chapiteau
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Qui devine?
21.20 (C) CH
22.00 (C) Bussotti par lui-même
22.50 Téléjournal

FRANCE I
12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 IT 1 journal
14.05 14.45 17.45 TV scolaire
18.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Les compagnons d'Eleusis
20.00 IT 1 journal
20.35 Auguste
22.45 Le club de dix heures
23.15 IT 1 dernière

FRANCE II
14.30 (C) L'après-midi à Antenne 2
18.30 (C) Flash journal
18.45 (C) Palmars des enfants

18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Y'a un truc
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.20 (C) Astralment votre
20.30 (C) La mort d'un touriste
21.30 (C) Apostrophes
22.35 (C) Jour de colère
0.10 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III
12.50 (C) Relais de TF 1
18.25 (C) En Alsace
19.00 (C) Pour les jeunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) FR 3 informations
20.00 (C) Télévision régionale
20.30 (C) Civilisation
21.20 (C) Mais c'est de l'homme qu'il s'agit
22.05 (C) FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA
14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.15 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) State in guardia, arriva Mike
21.50 (C) Ritratti
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I
15.50, téléjournal, 15.55, le secret des mers, 16.40, pour les petits, 17.10, pour les jeunes, 17.55, téléjournal, 18 h, programmes régionaux, 20 h, téléjournal, météo, 20.15, Dodge city, 21.55, conseils de la police criminelle, 22 h, ici Bonn, 22.25, téléjournal, météo, 22.40, téléports, 23.05, paysans, bonzes et bombes, 0.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II
16.30, chimie, 17 h, téléjournal, 17.10, animaux familiers, 17.40, plaque tournante, 18.20, Laurel et Hardy, 18.40, pour les jeunes, 19 h, téléjournal, 19.30, journal du soir, 20.15, Wibbel le tailleur, 21.45, téléjournal, 22 h, ciné-magazine, 22.30, les rues de San Francisco, 23.15, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Information toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 20 h), puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h et 8 h, édition principales. 7.30, billet d'actualité, 8.05, revue de la presse romande, 8.30, la puce à l'oreille, 12 h, le journal de midi, 12.15, les uns, les autres, 12.30, édition principale, 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour, 13.10, magazine d'actualité, 14.05, des ronds dans l'eau, 16.15, Ote-toi de là, Attila (20), 17.05, en questions, 18 h, le journal du soir, 18.20, édition régionale, 18.40, informations sportives, 18.50, revue de la presse suisse alémanique, 19 h, édition nationale et internationale, 19 h 30, magazine 75, 20.30, fête... comme chez vous, 22.05, baisse un peu l'abat-jour, 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2
7 h, Suisse-musique, 9 h, informations, 9.05, à votre service, 10 h, entretien, 10.15, radioscilaire, le monde propose, 10.45, université radiophonique internationale, les oubliés du troisième âge, 11 h, Suisse-musique, 12 h, midi-musique, 14 h, informations, 14.05, ici et ailleurs, 15.30, les connaissez-vous, 16 h, la foi et la vie, 16.30, Suisse-musique, 17.30, rediteleme, 18 h, informations, 18.05, rhythm'n pop, 18.30, au pays du blues et du gospel, 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera, 19.30, novitads, 19.40, soul-jazz, 20 h, informations, 20.05, Henri Guillemain vous parle de, 20.30, les concerts de Lausanne: l'Orchestre de chambre de Lausanne et extraits, interviews et commentaires, 22.30, plein feu, 23 h, informations, 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, 6.05, espresso, 9.05, mixture multi-musicale, 10 h, guide touristique sonore, 11.05, musique légère, 12 h, musique à midi, 12.15, félicitations, 12.40, rendez-vous de midi, 14.05, magazine féminin, 14.15, intermède avec André Popp, 15 h, musiques avec Fritz Hardi, 16.05, le disque de l'auditeur malade, 17 h, onde légère, 18.20, intermède populaire, 18.45, sport, 19 h, actualités, 19.40, partis politiques, 20.05, radio-hit parade, 21 h, l'histoire du rock (9), 22.15 - 1 h, rapide de nuit.

HOROSCOPE

Ciel faste pour les créateurs, les artistes. Soirée consacrée à la lecture instructive.
Les enfants de ce jour auront une nature aimable, bienveillante.
BÉLIER (21-3 au 19-4)
Santé: Consultez un spécialiste pour vos maux. Amour: Ne vous laissez pas troubler. Affaires: Réfléchissez longuement avant d'orienter.
TAUREAU (20-4 au 20-5)
Santé: N'employez pas quel que soit le shampooing. Amour: Faites une proposition valable. Affaires: Ne vous obstinez pas plus dans votre routine.
GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
Santé: Vos maux d'estomac proviennent de votre alimentation. Amour: Demeurez fidèle. Affaires: Affirmez-vous et essayez de traiter vos affaires.
CANCER (22-6 au 22-7)
Santé: Vous menez une vie très sédentaire. Amour: Soyez exact aux rendez-vous. Affaires: Vos intérêts personnels paraissent menacés.
LION (23-7 au 23-8)
Santé: Suivez bien votre régime amaigrissant. Amour: Vous trouverez la détente en famille. Affaires: Ne laissez pas passer la chance.
VIERGE (24-8 au 23-9)
Santé: Vous devez vous relaxer. Amour: Préférez à un échange de correspondance une explication de vive voix. Affaires: Vous ne réussirez pas vos travaux.
BALANCE (24-9 au 23-10)
Santé: Votre capital santé est précieux. Amour: Vous serez apprécié. Affaires: Acceptez sans hésitation les propositions.
SCORPION (24-10 au 22-11)
Santé: Prenez tous les soirs une infusion. Amour: Ne laissez pas les intrus entrer dans votre vie. Affaires: Période peu faste en affaires.
SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)
Santé: Des exercices respiratoires sont excellents. Amour: Prouvez la sincérité de vos sentiments. Affaires: Ne prenez position qu'après avoir tenu vos comptes.
CAPRICORNE (22-12 au 19-1)
Santé: Troubles glandulaires à redouter. Amour: Intérêts et sentiments ne doivent pas être mêlés. Affaires: Défendez vos intérêts.
VERSEAU (20-1 au 18-2)
Santé: Vous digérez mieux en faisant des repas légers. Amour: Vous devez être deux à faire des concessions. Affaires: Si vous voulez être à la hauteur documentez-vous.
POISSONS (19-2 au 20-3)
Santé: La montagne vous est salutaire. Amour: Tirez un trait sur le passé. Affaires: N'allez pas au-devant de surprises désagréables.

MOTS CROISÉS

Problème N° 335
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
HORIZONTALEMENT
1. Qui vous couvrent d'honneur. 2. Relatif à un cruel tyran. 3. Les danois s'en régalaient. - Déchantant appel. - Trou dans un mur. 4. Pronom. - Homme politique français. 5. Hugo a rimé celle d'Olympe. 6. Héros grec. - Elle a pour but la paix du monde. - Fratives. 7. Adjectif exclamatif. - Ville d'Italie. 8. Traditions. - Averbode. - Sort du lac Victoria. 9. OÙ domine le bureau du maître. - Petit lac. 10. Il a souvent les honneurs de la une.
VERTICALEMENT
1. Partisan d'un système philosophique religieux. 2. Pronom. - Police. 3. Il nous garde une dent. - Base douteuse pour asseoir un jugement. - Téli. 4. Pardon tout attiré quand on vous envoie dessus. - Unité monétaire. 5. Nourrice de Dionysos. - On l'est à Florence. 6. Ville de Belgique. - Poisson rouge. 7. En queue. - Dieu de la Guerre. - Abréviation d'un titre. 8. Ils se veulent dans le vent. - Indivisible. 9. Contraire exercé sur quelqu'un. 10. On l'attrape en courant. - Peau de veau mort-né.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Céleri en salade
Escalope
Soufflé aux carottes
LE PLAT DU JOUR:
Le soufflé aux carottes
Ajoutez si possible des pommes de terre. Passez les carottes (et les pommes) en purée. Ajoutez un rien de farine, du sel et du poivre. Deux jaunes d'œufs et les blancs battus en neige. Versez dans un plat beurré. Faites monter au four pendant une vingtaine de minutes. Servez immédiatement.
Note: cette préparation peut être servie en timbales individuelles en guise de hors-d'œuvre.
Votre beauté
Le soir, avant de sortir, revivez la circulation de vos pieds: d'abord en les passant sous une douche chaude pendant 3 ou 4 minutes, puis sous l'eau froide pendant une minute. A faire 10 fois de suite en alternant. Terminez toujours par le froid. Les muscles douloureux de fatigue soudain détendus et assouplis par une poignée d'aspirine dans l'eau du bain. Prenez une serviette trempée dans l'eau chaude nouée autour de votre cou. Puis massez vigoureusement avec une bonne crème. Les dents seront plus blanches en les frottant une fois par semaine avec un jus de citron. Des yeux gonflés, des poches, des cernes, des paupières brûlantes immédiatement supprimés avec une cuillerée de soupe de fleurs de camomille pour une tasse de lavage et bains d'yeux.
Le croque-monsieur au chocolat
C'est l'idéal pour un goûter d'enfants. Il faut un pain de mie coupé en tranches, du beurre, du chocolat. Beurrez les tranches de pain. Râpez du chocolat sur une tranche et recouvrez avec une autre tranche pour former les sandwiches qu'on passera dans l'appareil à faire les croque-monsieur.

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

DESTINS HORS SÉRIE

MARIAGE IN EXTREMIS



Au bout de quatre mois de ces amours clandestines, Sutter songe à quitter la petite ville de Berthoud dont il a épuisé tous les plaisirs: aussi bien ceux que peut lui offrir sa maîtresse, que ceux réservés par le commerce de l'épicerie. C'est ce moment-là que choisit Annette pour lui annoncer en se serrant tendrement contre lui: « Chéri, c'est merveilleux... je crois que nous allons avoir un enfant! » C'était vraiment la dernière chose que souhaitait Jean-Auguste!



« Merveilleux... répète-t-il sans conviction. Crois-tu vraiment que ta mère trouvera ça si merveilleux? » - « Bien sûr que non, mais elle ne pourra plus s'opposer à notre mariage! » Voilà bien ce qui inquiète Sutter, qui ne se sent nullement sûr pour la vie conjugale. Aussi est-il décidé à tout tenter pour y échapper. Lorsque M^{me} Dubeld, mise au courant de la situation, lui demande de réunir les papiers nécessaires à la célébration de la cérémonie, le jeune homme prend un air hautain.

JEAN-AUGUSTE SUTTER



« Je sais, Madame, que vous ne me jugez pas digne d'entrer dans votre famille et que vous m'avez toujours soupçonné de ne courtiser Annette que pour sa dot. C'est absolument faux. Et pour vous prouver que je suis parfaitement désintéressé, je vais disparaître et vous n'aurez plus jamais de mes nouvelles! » A peine a-t-il fini sa phrase qu'il reçoit une paire de claques, lancée à toute volée par cette maîtresse femme: « Voilà la seule chose dont vous soyez digne, jeune homme! » Les relations familiales s'annoncent bien!



Sutter est étroitement surveillé par sa future belle-mère qui redoute de le voir disparaître. Pris au piège du mariage, le jeune homme se venge en faisant traîner les formalités. Tant et si bien que l'état d'Annette ne peut plus être ignoré de personne. La cérémonie a lieu vraiment in extremis! Le 24 octobre 1826, c'est une épouse au ventre proéminent qui sort du temple au bras de Jean-Auguste. Et le lendemain à midi, la jeune mariée met au monde un gros garçon qui reçoit, lui aussi, les prénoms de Jean-Auguste.

Demain: Chargé de dettes et d'enfants

NOTRE FEUILLETON L'ESCALE DU BONHEUR

par Jean-S. Macleod Adapté de l'anglais par René d'Aguy ÉDITIONS FLAMMARION

- Je ne connais pas Philip Melmore, mais j'imagine fort bien qu'il ne souhaite pas devenir le point de mire des passagers. Ce doit être lui qui refuse de quitter sa cabine, pour se tenir à l'écart des curiosités déplorables.

M^{re} Chiltern soupira: « Peut-être avez-vous raison... c'est un tel malheur... un second malheur. Vous n'êtes pas au courant, bien sûr, mais en ce moment les deux frères ne s'entendent guère. Je me demande même si Philip pourra jamais pardonner à Grant. Ils étaient tous les deux amoureux de Kerry, c'est évident, et tout est venu de cela, j'en suis certaine.

Paston n'éprouvait guère de sympathie pour cette femme trop encline à potiner, mais le cas des Melmore l'intéressait. Il l'encouragea en affirmant:

- Je vois très bien ce qui s'est passé... Cette Kerry se moquait de Grant comme de Philip, et les deux frères sont devenus ennemis à cause de ses coquetteries.

- Ce n'est pas si simple. C'est une vraie tragédie. On n'a jamais vu le fin fin mot de l'histoire, mais ce qui est certain c'est que Kerry était fiancée à Philip quand il l'a présentée à son frère. Il est certain aussi qu'un soir, en quittant le Prieuré où elle était en visite, Kerry est allée s'écarter contre un arbre et qu'elle est morte sur le coup. Mais la raison pour laquelle elle roulait à pareille allure dans un brouillard à couper au couteau,

c'est ce que personne n'a pu ou voulu expliquer. C'est Grant qui l'a découverte, le lendemain matin.

- Ce dut être un fameux choc pour lui! Est-ce le souvenir de ce drame qui l'attriste encore? Il semble tellement distant. - Oh! je ne le pense pas, c'est son caractère. Je l'ai toujours vu mélancolique, trop sérieux et trop réservé. Il ne se lie pas, et on ne sait jamais au juste ce qu'il pense.

Il y avait, dans la voix de M^{re} Chiltern, un évident regret et presque de la rancune. Gregory en conclut qu'elle s'était, personnellement, heurtée à plus d'une reprise à la froideur de Grant et qu'elle ne s'en consolait pas. Comme pour l'excuser, elle ajouta pourtant:

- Il a dû assumer de lourdes responsabilités de très bonne heure. Pratiquement, c'est lui qui a élevé Philip lorsqu'il sont restés orphelins. Sa cousine l'a aidé; elle vit au Prieuré et s'occupe de la maison. Je n'ai jamais pu comprendre cette Serena Melmore...

M^{re} Chiltern fronça les sourcils et se tut un instant. Elle sembla examiner, une fois de plus, un problème souvent étudié et jamais résolu, puis elle reprit en haussant les épaules: - Non, vraiment, je ne parviens pas à me faire une opinion sur elle. Grant lui a ouvert son foyer, il lui a donné tout ce dont elle manquait. Elle pourrait lui en être reconnaissante! Sans lui, je me demande ce qu'elle serait devenue... Pourtant, elle ne se comporte pas comme elle le devrait. C'est d'ailleurs une femme étrange, amère, et je la crois méchante. On ne l'aime guère. Naturellement, elle a réussi à se créer un petit cercle de relations à Melby, mais je parierais que, parmi ceux qu'elle appelle ses amis, elle n'a suscité aucune affection réelle. Serena ne se livre pas; on ne peut pas connaître ses véritables sentiments.

Gregory inclinait à penser que le plus grand tort de Serena Melmore devait être, justement, de se dérober à la curiosité. M^{re} Chiltern ne pouvait lui pardonner cela! Mais, dans l'histoire du Prieuré, il pouvait y avoir quelque mystère, et cela

l'intéressait. Au lieu de se lever, en laissant la vieille dame ressasser seule ses départs, il continua à alimenter la conversation:

- Eh bien, le docteur a peut-être simplement voulu installer un bon chien de garde dans sa maison, pour pouvoir penser en paix à sa bien-aimée sans être dérangé et sans que tout le pays soit au courant de ce qu'il faisait.

- Oh! non, voyons! Serena habitait déjà le Prieuré lorsque l'accident s'est produit. Il n'y a pas si longtemps que Kerry est morte, c'était juste avant que Philip se lance dans cette funeste entreprise d'aviation...

La cloche du dîner tinta. Paston offrit le bras à sa voisine en concluant:

- Maintenant, le célèbre chirurgien semble avoir sur les bras davantage qu'une malheureuse histoire d'amour... Je ne l'envie pas. Son malade n'est pas commode, et ce n'est pas seulement de médecine qu'il aura besoin...

CHAPITRE II

Le lendemain matin, sous le soleil éblouissant, Moira rejoignit Philip, étendu à l'écart tout à l'avant du pont-promenade. Pendant que les passagers prenaient le petit déjeuner, on avait apporté sa chaise longue sur cette plate-forme fort isolée, limitée par une grosse corde qui décourageait les visiteurs éventuels. Se conformant aux instructions de Grant, l'infirmière s'était approchée du blessé comme si le simple désir de contempler l'océan sans limite l'aurait attiré près de l'étrave. Elle observa, le cœur plein de pitié, le visage qui se crispait de plus en plus tandis qu'elle s'avancait. Les yeux fermés, les mains serrées sur le livre qu'il avait laissé retomber sur ses genoux, Philip Melmore montrait sans équivoque l'hostilité de celui qu'on dérange et qui se prépare à chasser l'importun. Aussi la jeune fille, au lieu de se présenter comme elle en avait le dessein, jugea-t-elle plus sage de marcher jusqu'à la limite du pont et de s'y arrêter, pour regarder le large, attendant que le

blessé, le premier, manifestât de quelque manière ce qu'il pensait de cette intrusion dans son domaine réservé.

Pendant de longues minutes, Moira put tout à loisir contempler l'océan désert dont aucune barrière ne la séparait plus. Les bruits de la machine ne s'entendaient presque plus et les conversations des passagers n'atteignaient pas cette plate-forme avancée. Seul le sifflement léger de la brise dans les superstructures berçait ce doux silence, et quand soudain la voix de Philip lui parvint, la jeune fille tressaillit. D'un ton amer et lassé, le malade affirmait:

- Comme toujours, Grant n'en a fait qu'à sa tête... J'ai accepté de rentrer en Angleterre à condition de ne pas avoir d'infirmière, et il ne lui a pas fallu longtemps pour vous envoyer vers moi!

Moira se retourna et, s'efforçant de sourire, elle mentit à demi:

- Je ne suis pas une infirmière engagée pour m'occuper de vous; je vais simplement prendre l'air sur le pont; mon travail consiste à donner des soins aux passagers qui peuvent en avoir besoin. Je suis, cela va de soi, également à votre disposition si vous ou le docteur Bruce-Melmore estimez que je puis vous être utile.

Tout en parlant, l'infirmière s'était approchée et ramassait le livre tombé sur le pont. Elle se plaça tout naturellement derrière la chaise longue. Comment faire pour empêcher le jeune homme de retomber dans son silence hostile et continuer cette conversation sans le blesser davantage encore? D'un ton léger, elle affirma:

- Vous avez, en quelque sorte, volé mon coin favori... Je vous le céderai tout à fait, bien sûr, si vous l'exigez... Mais ne pourrions-nous le partager? Depuis que j'ai embarqué, je passe presque tous mes moments de liberté en cet endroit, où les passagers ne viennent pas. Je me sens plus près de la mer que derrière une rambarde, et tellement loin du monde pour rêver en paix! A suivre

★ **LA TRADITION CONTINUE** ★

Pour le 50^{me} anniversaire de la Fête des vendanges

UN LUNA-PARC EXCEPTIONNEL

Ouvert du vendredi 3 octobre
au dimanche 12 octobre 1975



**Maintenant chez
Pfister Ameublements**

**Un rideau entier
seulement Fr. 59.-** cousu prêt, glisseurs inclus

Vous trouvez maintenant dans la collection MIRA-DECOR chez Pfister Ameublements un admirable rideau en pur coton 100%, d'entretien facile, à seulement Fr. 6.- le mètre courant. Sur demande, cousu prêt, glisseurs inclus. Ce qui revient pour une fenêtre normale (largeur 120, longueur 130 cm) au total à Fr. 59.-. Un faste de fleurs-en-rideau qui enchante votre habitation. Et 1400 autres dessins, parmi lesquels les collections FISBA et GARDISETTE. Sur demande, service-conseil de vente gratuit à domicile avec échantillonnage, dans toute la Suisse.

Pfister

ameublements sa ...aussi pour les petits désirs de rideaux

Je le couds
moi-même, il ne
coûte ainsi que
Fr. 6.50 le
mètre
courant.



Cette fois je
l'achète terminée. Cela
aussi ne fait pour ma
fenêtre entière que
Fr. 59.-

Chacun
ses goûts. Et
pour moi un grand
cousin bien doux de
Pfister
Ameublements.

CHEZ ★ JEANINE ★

cabaret
night-club

(Domino)

avenue Léopold-Robert 80 - Tél. (039) 23 43 00
Propriétaire J. APICE
LA CHAUX-DE-FONDS

« La vraie boîte du spectacle »
AMBIANCE - STRIP-SHOW
VARIÉTÉS - DANSE



Coup de poing sur les prix...

- Oulevay Petit extra prima 195
le paquet
- Pâtisserie Doria 250 g 210
- Choconux Kambly 150
le paquet
- Jus de fruit Yes triopack 175
- Pommes chips Zweifel 135
provençales 2 pour 1
- Concombres Grey Poupon 485
1600 cc
- Délicieux tilsit la livre 4.-
- Tilsit à la crème la livre 4.50
- Oeufs étrangers 6 pièces .85
- Bière Kronenbourg 6 dl .95
- Vin de Navarre 220
El Garon tinto le litre + verre
- Armero 3 bandes 280
Rioja la bout.
- Merlot 270
le litre + verre
- Contessa laque à cheveux 430
- Shamtu laque à cheveux 575
- Pal maxi 310



**super-centre
portes-rouges**

ex libris combine pour vous la haute qualité Hi-Fi avec un prix bas!

Installation Hi-Fi PIONEER SX 300

Receiver PIONEER Haut-parleurs PIONEER Lenco L 65 le tout nouveau tourne-disque automatique Hi-Fi



Autres installations combinées à ex libris: HARMAN-KARDON / JBL / Lenco, PIONEER LX 4430 / Lenco

La combinaison Fr. 990.-

ex libris

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Terrorisme en Ulster: dix morts

BELFAST (AP). — Dix personnes ont été tuées jeudi en Irlande du Nord à l'occasion de la journée la plus sanglante qu'ait connue la province britannique depuis des mois. Cinq d'entre elles ont été assassinées à Belfast par des terroristes, semant la terreur dans les rues de la ville. Parmi les victimes, deux sœurs, abattues de sang-froid. Plus tard, quatre hommes ont péri dans l'explosion de leur voiture sur une route de campagne, près de Coleraine, à 100 km environ au nord-ouest de Belfast. Selon la police, une bombe transportée dans le véhicule aurait explosé prématurément. Les forces de l'ordre ont fait état d'autre part de l'explosion de six bombes dans la province au cours de la journée. Cette nouvelle flambée de violence avait débuté avant l'aube, lorsqu'un engin explosif avait détruit un bar, non loin de la ville protestante de Ballymena, à 35 km au nord de Belfast. Un autre attentat à la bombe a fait une sixième victime dans un pub de Killylea, au sud de Belfast cette fois. La plupart des victimes de Belfast étaient des catholiques, a précisé la police, qui estime que les responsables de ces crimes sont des extrémistes protestants, agissant en réaction à la vaste opération terroriste menée la semaine dernière pendant 24 heures par l'armée républicaine irlandaise (IRA).

Espagne: nouvel appel au pape

ROME (Reuter). — Le pape Paul VI pourrait peut-être empêcher de nouvelles exécutions de militants antifrancistes s'il se rendait en personne à Madrid, a déclaré jeudi à Rome un porte-parole du mouvement basque ETA. Le porte-parole — qui ne s'est identifié que sous le prénom de « José » — a fait partie d'une délégation basque de huit membres qui a quitté l'Espagne la semaine dernière pour lancer une campagne antifranciste à travers l'Europe. La condamnation par le pape des exécutions de samedi dernier a certes été appréciée dans le pays basque, mais cela n'est pas suffisant, a souligné au cours d'une conférence de presse « José », qui a précisé: « Si le pape était venu à Madrid, nous sommes convaincus qu'il aurait pu empêcher ces exécutions. Et s'il se rend maintenant en Espagne, il pourra en empêcher d'autres. »

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS Lassitude générale

NEW YORK donne le ton de la baisse aux places boursières mondiales de façon tenace puisque nous allons terminer la seconde semaine pendant laquelle les vendeurs se sont imposés, ramenant l'indice Dow Jones des industriels sensiblement au-dessous des 800. Pourtant, la marche des affaires confirme la reprise; la balance commerciale américaine a connu un record excédentaire en août et le dollar a mis une sourdine à sa reprise qui inquiétait déjà certains exportateurs d'outre-Atlantique. Il faut rechercher les causes de l'actuelle défiance de l'épargnant pour les actions dans la majoration rapide des taux de l'intérêt aux Etats-Unis, mouvement contraire à celui que nous observons en Europe, notamment en Suisse où la Banque nationale vient de réduire son taux d'escompte de 4 à 3 1/2 %. A Wall Street, les valeurs dites de croissance — en particulier celles de la construction et des machines électroniques — souffrent d'un recul de leurs estimations. Nous ne pensons toutefois pas que ce pessimisme se prolonge beaucoup, malgré l'ampleur de l'impass budgétaire américaine.

EN SUISSE, la journée d'hier a imité les précédentes en amputant encore d'un ou de quelques francs les prix de la veille. Le peu de volume des échanges tient à la grande retenue des acheteurs qui appréhendent la contraction des dividendes pour l'exercice en cours. Il est à relever qu'aucune action usuelle traitée à Zurich ne s'est aventurée à renforcer sa position. Pourtant les effritement ne sont pas généraux car nombre de titres ont répété leur prix, en particulier dans les secteurs des assurances et des alimentaires. Malgré les compressions boursières enregistrées depuis plus d'un mois, il est difficile de prévoir un vigoureux retour de manivelle au moment où la plupart des secteurs de notre économie annoncent sans cesse des diminutions de ventes, des compressions d'horaires de travail et des réductions de personnel.

L'or, dont le prix s'est profondément enfoncé depuis le mois de novembre 1974, retrouve un peu plus d'amateurs; le lingot s'avance par étapes de cent à deux cents francs par jour, à Zurich. A Londres l'once de métal jaune est remontée à 145, contre 129 durant la semaine dernière.

Aux autres places européennes, la tendance est aussi uniformément lourde, si l'on excepte Paris où les valeurs actives intéressées à l'automobile et à ses accessoires profitent d'un courant d'acquéreurs. E.D.B.

LA CHAUX-DE-FONDS

Concert d'abonnement à La Chaux-de-Fonds La philharmonie d'Osaka à la salle de musique

La pianiste Mitsuko Uchida a joué le Concerto No 1 de Chopin avec conviction; elle apprécie cette œuvre de jeunesse. Son autorité virile, sa sensibilité féminine, son affirmation lyrique sont autant de facteurs positifs qui lui permettent de réaliser ses contrastes et de mettre en valeur la liberté juvénile de Chopin. La technique existe chez elle mais disparaît pour céder la place à la construction du discours musical.

Le chef d'orchestre Takashi Asahina a été très content de pouvoir diriger la « Septième Symphonie » de Bruckner (notre Société de musique ayant choisi elle-même ce compositeur autrichien encore inconnu chez nous). Le contentement du musicien japonais n'était pas seulement une satisfaction puérile; les symphonies de Bruckner constituent pour lui des monuments de pureté, de candeur et de passion. Ces caractères ne se contredisent pas; ils se rejoignent dans cette affirmation de religiosité que notre public ne connaissait encore pas.

Avec Bruckner disparaît la notion usuelle du temps; on entre en effet dans un monde supra-terrestre où les barres de mesures perdent leur autoritarisme; on entre aussi dans la contemplation d'une œuvre grandiose où l'âme se complait simplement dans le beau qu'elle devine.

L'Orchestre d'Osaka est composé de très jeunes éléments. Ses archets eurent avec une discipline extraordinaire (musicalité, efficacité sont des rendements que nous n'avons pas toujours chez nous à parts égales). Les bois, les cuivres — complétés par les instruments wagnériens — la batterie sont des valeurs devant lesquelles nous devons nous incliner. Résumons-nous en affirmant que nous venons d'assister à une soirée inoubliable: Bruckner nous a « recueillis » et pénétrés. M.

NEUCHÂTEL

Le réseau téléphonique inutilisable

Hier, vers minuit, à la suite d'une panne au niveau de la centrale de Neuchâtel ou de La Chaux-de-Fonds, les liaisons téléphoniques entre le Bas et le Haut du canton ont été interrompues. A l'heure où nous mettons sous presse, la réparation n'était toujours pas effectuée.

Artistes et vendanges à la radio

Ce soir à 19 h 30, sur Radio suisse romande un « magazine 75 » sera consacré à une enquête réalisée chez des artistes du canton de Neuchâtel. Dans quelles conditions vivent les créateurs, peuvent-ils s'exprimer, ont-ils surtout les moyens de le faire? Le rôle de la création dans tous les domaines doit s'étendre mais qui l'assurera, qui lui servira de soutien? L'Etat et plus généralement les collectivités publiques jouent désormais un rôle de mécène. Est-il suffisant et si oui, n'y a-t-il pas là une aliénation au moins partielle de la liberté d'expression? C'est autour de ces questions que ce « magazine 75 » se situe et pour y répondre une série d'artistes ont été interrogés.

De plus, les 50 ans de la Fête des vendanges de Neuchâtel feront l'objet de cinq brèves émissions en direct sur Radio suisse romande 1. Il s'agira de raconter cinq fois 10 ans de fête, vendredi à 20 h, samedi, dans le journal de midi, samedi soir dans « Entrez-dans la danse », dans le journal du matin de dimanche et enfin dimanche à midi, en compagnie des vigneron.

Course nocturne

(c) La Société du sauvetage du Bas-lac a mis dernièrement un terme à ses concours d'aviron internes par une course nocturne entre le port et la balise fixe qui signale les rocs immergés de la Pointe-de-Marin. Trois équipes de huit rameurs y ont pris part ainsi qu'aux deux autres épreuves qui se sont déroulées au cours de l'été: la traversée du lac entre Saint-Blaise et Cudrefin et un parcours dit « classique » parce qu'il correspond aux habituelles compétitions de canots de sauvetage. Le classement général final des équipes est le suivant: 1. Dauphins; 2. Cygnes; 3. Grèbes-Aéviens. Les vainqueurs par ailleurs, détient le temps record pour la traversée du lac à la rame entre Saint-Blaise et Cudrefin, soit 35'32"15.

FRIBOURG

Prise du drapeau de l'Ecole de recrues d'infanterie

Hier matin, le bataillon de l'école de recrues d'infanterie de Colombier a pris son drapeau dans la cour du château, de Gruyères. Les quelque 500 recrues, 70 sous-officiers et 24 officiers étaient alignés par compagnie dans ce cadre magnifique.

Le capitaine Gérard Berutti, qui paie actuellement ses galons de commandant de bataillon a prononcé une courte allocution au cours de la cérémonie. Celle-ci s'est déroulée en présence des invités officiels représentant le commandant de l'armée, le canton de Fribourg et les localités où stationnaient le Bataillon ou les Compagnies (Gruyères, Granvillard, Enney, Neirivue, les Paccots).

A la fin de l'allocution, le Bataillon a quitté le château et défilé devant son commandant à travers la ville, drapeau en tête.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, Frankfurt, and Milan, including various indices and company prices.

Hotel-Restaurant Les Pargots (Ancien Touring) Les Brenets. Vous pouvez manger une CHASSE EXCELLENTE ET FRAICHE que le chef Emil vous apprête avec délicatesse.

COUTURE retouches de tous vêtements dames. VESTON-PANTALON Toutes retouches. DAIM-CUIR MOUTON RETOURNÉ retouché, réparé, stoppage de déchirure ravivage du cuir par le spécialiste.

TOUS TRAVAUX DE CARROSSERIE. Atelier ultra-moderne avec marbre pour redresser, remplacer ou contrôler le châssis. Peinture au four. Véhicules de remplacements. Carrosserie auvergnier L. GROSJEAN 31 45 66

PARCAGE NON CONSEILLÉ. Un produit « parqué » est un produit inventé. L'article, quel qu'il soit, sait ce qu'il vaut, mais seule la publicité peut le faire connaître ou redécouvrir. En 1975, contre la récession, renforcez votre publicité. Un véhicule moderne, rapide, toujours à l'affût de la nouveauté. Nous vous conseillons de choisir le quotidien comme support publicitaire. FAN-L'EXPRESS 35.000 exemplaires distribués chaque jour.

La livraison possible de fusées « Pershing » aux Israéliens inquiète les milieux arabes

BEYROUTH (AP). — La fourniture à Israël de fusées américaines « Pershing » permettrait à l'Etat juif de menacer directement les installations pétrolières de la péninsule arabique et le grand barrage d'Assouan en Haute-Egypte, a déclaré le ministre irakien des affaires étrangères.

du fait qu'il est assorti de la décision de fournir à l'ennemi des armes modernes qui pourraient lui permettre de s'assurer une suprématie sur plusieurs pays arabes. « Un tel armement ne peut être un facteur de stabilité, mais il risque de transformer l'ennemi en une puissance militaire capable de dominer tout le Proche-Orient », a-t-il ajouté.

DAYAN SATISFAIT Une paix durable au Proche-Orient ne peut être fondée que sur un accord entre Israël et l'Egypte, a déclaré le général Moshe Dayan.

Dans une conférence à l'Université du Tennessee, l'ancien ministre de la défense israélien a souligné que « le récent accord de paix est le meilleur » qui ait été conclu jusqu'ici. Il a insisté sur le rôle décisif qu'a joué dans ce domaine le président égyptien Sadate : « Lorsque Sadate est devenu président après Nasser, un changement est immédiatement intervenu dans la politique égyptienne », a-t-il dit.

Pendant qu'il parlait, une cinquantaine d'étudiants arabes ont manifesté dans le calme devant la salle de con-

férence pour protester contre l'expansionnisme sioniste.

AU LIBAN

Alors que Beyrouth se relève d'une nouvelle nuit de violence, M. Salam, ancien premier ministre et M. Eddé, « leader » du bloc national, ont confirmé les propos qui leurs étaient attribués dans la presse où ils demandaient la démission du président Frangié.

« Aucun gouvernement ne peut sauver le Liban lorsque l'homme portant la plus grande responsabilité a perdu la confiance des citoyens », estime M. Salam qui a lui-même tenté en vain de former un cabinet l'an dernier, à la demande de M. Frangié dont le mandat de six ans prend fin en août prochain.

M. Eddé rappelle qu'après la défaite de l'Egypte face à Israël, en 1967, le président Nasser avait remis sa démission et assuré que le président Frangié aurait dû en faire autant lorsqu'ont échoué au Liban les efforts pour contrôler la situation.

MM. Salam et Eddé sont des alliés du premier ministre Karamé au sein de l'alliance tripartite, un groupe de dé-

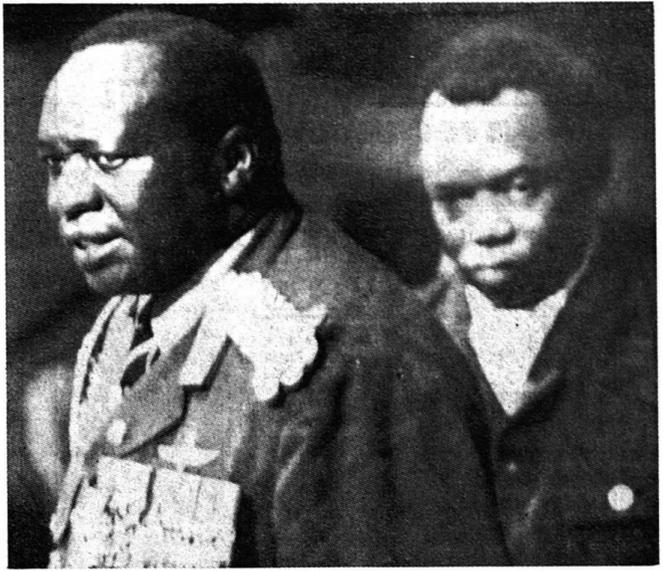
putés centristes à cheval sur la division communautaire entre chrétiens et musulmans.

Pour M. Salam, M. Karamé et son ministre de l'intérieur, M. Chamoun, sont venus trop tard au pouvoir pour sauver la situation. Il ajoute qu'avec M. Eddé, il reconsidère son appartenance au comité de dialogue national de vingt membres instauré la semaine dernière pour aller au fond des problèmes politiques et sociaux à l'origine de la violence.

ENCORE LUL...

NATIONS UNIES (AP). — Le président ougandais Idi Amin Dada a demandé devant l'assemblée générale des Nations unies « l'exclusion d'Israël de l'ONU et sa disparition en tant qu'Etat ».

Prenant la parole en tant que chef de l'Etat ougandais, le maréchal Amin a précisé que ces mesures devraient être adoptées afin « d'assurer l'intégrité territoriale de la Palestine » et pour que Jérusalem « retrouve son statut de Ville sainte » pour les chrétiens, les musulmans et les juifs.



Idi Amin arborant en tête de ses décorations l'insigne des parachutistes... (Téléphoto AP)

Trieste, ce reliquat de la guerre froide

ROME (AFP). — L'annonce d'un accord entre la Yougoslavie et l'Italie sur la division définitive de ce qui aurait dû être le territoire libre de Trieste met fin à une querelle qui risquait parfois de compromettre les relations diplomatiques entre les deux pays.

pays de l'est européen, Trieste et son port furent le symbole de l'irréductibilité.

Ce qui explique la flambee de nationalisme qu'engendra en Italie, d'abord, l'occupation par les troupes du maréchal Tito de l'ensemble de cette région en 1945, puis les négociations sur le tracé des frontières.

Le traité de paix signé le 10 février 1947 constituait un premier règlement. Il octroyait à la Yougoslavie un territoire de plus de sept mille kilomètres carrés s'étendant au sud de Citanova et, vers l'est, jusqu'à Fiume (Rijeka),

c'est-à-dire l'Istrie, qui, depuis la Première Guerre mondiale faisait partie du territoire italien.

La commission, pour ce qui concerne la région de Trieste — s'étendant de Duino, au nord, à Citanova, au sud — décida de constituer un territoire libre divisé en deux : zone A comprenant le port de Trieste, administrée et occupée par les troupes alliées, zone B (avec Capodistria comme ville principale), administrée et occupée par les troupes yougoslaves.

Cette répartition fut contestée par l'Italie, qui redoutait de perdre sa souveraineté sur la zone B, bien qu'une déclaration signée par la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne (Staline refusa de la signer) eut reconnu tous les droits de l'Italie sur l'ensemble du territoire.

Un discours du vice-ministre yougoslave des affaires étrangères, affirmant que Trieste et toute la Vénétie julienne appartenaient ethniquement à la Yougoslavie, remit les choses en question (29 mars 1952).

La colère monta en Italie, provoquant jusqu'en 1953 des manifestations parfois sanglantes à Trieste. Le différend, en veuilleuse, connut un rebondissement spectaculaire au mois de décembre 1970, des polémiques entre les deux pays provoquant le renvoi de la visite officielle que le maréchal Tito devait faire en Italie.

C'est au terme de plus de quatre ans de consultations, que les deux diplomates ont réussi à trouver un terrain d'accord sur la dernière question territoriale datant de la Seconde Guerre mondiale, quelques semaines seulement après la conférence d'Helsinki.



Tout le monde n'est pas d'accord. C'est ainsi que les membres du parti néofasciste ont organisé à Rome une manifestation anti-yougoslave (Téléphoto AP)

La tension reste vive à Lisbonne

LISBONNE (AFP). — La tension restait vive jeudi à Lisbonne où des rumeurs de tentative de coup d'Etat avaient couru pendant une bonne partie de l'autre nuit.

Mercredi en fin d'après-midi, le parti socialiste annonçait dans deux communiqués successifs : « Des groupes minoritaires projettent pour cette nuit une attaque contre les organes d'information et contre le premier ministre, l'amiral Pinheiro de Azevedo ».

Le second communiqué publié dans la soirée se terminait par un appel : « Tous dans la rue pour la défense du gouvernement contre les partisans du coup d'Etat qui font le jeu de la CIA, de l'ELP et de la contre-révolution ».

Un communiqué était diffusé pendant la nuit de mercredi à jeudi sous forme de tracts distribués par des militants du PS aux passants et aux automobilistes. L'agitation avait gagné le centre et le nord du pays et notamment Porto où eut lieu une manifestation d'appui au sixième gouvernement provisoire, organisée par le parti populaire démocratique (PPD). Le bruit avait couru alors d'une marche sur Lisbonne pour soutenir l'amiral Azevedo.

Dans la capitale portugaise, le calme régnait. A la caserne du Ralis, « le régiment rouge », située au nord-est de Lisbonne, les militaires conversaient tranquillement avec la population.

Le parti communiste sortit alors de sa réserve pour condamner « les bruits alarmistes lancés par le PS et la mise en scène à laquelle il s'était livré » et mettant en demeure le PS et le PPD de s'expliquer immédiatement et publiquement sur « les appels qui étaient lancés plus pour préparer un mouvement séditionnel que pour défendre la révolution ». Enfin, le PC appelait à son tour ses militants à « une intense et immédiate vigilance ».

CONCILIABULE

Pendant ce temps, une importante réunion se tenait au palais de Bélem et groupait, autour de l'amiral Azevedo, les chefs d'état-major des trois armées, le général Carvalho, chef du COPCON et le général Egidio, commandant le groupe militaire d'intervention.

Interrogés au sujet de cette réunion, les services de la présidence de la République se bornaient à déclarer qu'il s'agissait d'une simple réunion de tra-

vail ». Cela n'empêchait pas de nouvelles spéculations et l'on reparlait de la dissolution des deux unités les plus progressistes de l'armée, le « ralis » et le régiment de police militaire.

UN FAIT PAR JOUR

L'amiral

Au 18ème mois de sa révolution, le Portugal pose toujours une énigme et déconcerte les observateurs. Pourquoi ? Parce que, un peu trop souvent, on se trompe sur les événements. Et aussi sur les hommes. Ah, disait-on fin août, finit le régime de l'Union nationale et l'arrivée de l'Union démocratique du Portugal. Halte et échec à Cunha et à son PC. Maintenant que Gonçalves est parti, littéralement chassé, nous assurait-on, par la volonté populaire, le Portugal va pouvoir marcher du bon pied. Du pied droit sans doute. Ce qui permettra un jour ou l'autre, de jeter par-dessus l'océan, ou une proche frontière un clin d'œil complice à Spínola.

C'était inexact. Politiquement quasiment impossible. De a jusqu'à z. Pourquoi, certains se trompent-ils si souvent, sur ce qui se passe à Lisbonne ? Tout simplement parce qu'ils donnent aux événements de fausses cartes d'identité. Ainsi, certains continuent à prendre le major Antunes pour un « modéré », alors qu'ils est un socialiste de gauche. Ainsi, bien des gens continuent à croire que l'amiral Azevedo annoncera un jour ou l'autre un virage vers le centre, alors qu'il fait partie de l'aile la plus « radicale » du MFA. Gonçalves, au courant, ne s'y était pas trompé. Quant aux honneurs, il s'était borné à dire que l'amiral était « une figure éminente et progressiste du MFA ». Et Gonçalves connaît bien ses amis.

Bien sûr que les derniers incidents opposant le gouvernement à l'armée, ont de quoi déconcerter. C'est qu'on ne sait plus très bien qui commande. Il est de plus en plus certain que des soviets se sont constitués dans l'armée. Il est de plus en plus prouvé, que de nombreux régiments sont prêts, à donner le coup d'épaule qui fera basculer le Portugal vers un régime de démocratie populaire. Faut-il s'en étonner ? Pour comprendre, il suffit de connaître la carrière d'Azevedo. L'homme qui, depuis toujours, s'opposa à Spínola, c'est Azevedo. L'homme qui, contre Spínola, exigea, et dirigea, la politisation de l'armée, c'est Azevedo. L'homme qui défendit la thèse, selon laquelle « les militaires doivent être aussi des militants », c'est Azevedo.

Dans le claironnement des informations plus ou moins confuses, certains avaient cru déceler en Azevedo le sauveur attendu. Il n'est que le fondé de pouvoir d'une révolution qui, chaque jour un peu plus, accuse ses préférences. Et si le PC portugais, et si les gauchistes, ont mis pour un temps la hache de guerre au vestiaire, c'est parce qu'ils savaient qu'il y avait au gouvernement un pilote à leur mesure. Et sachant garder le bon cap. En fait, lorsque l'on suit, depuis la révolution, la démarche d'Azevedo, on s'aperçoit que l'amiral a été un des rares officiers à s'être officiellement félicité de l'emprise du PC sur le MFA. Azevedo a tout dit, le jour où il a précisé que, pour lui, « le PC est la composante essentielle du processus démocratique ».

Voici une des clés de la crise. Et voici pourquoi, socialistes et centristes multiplient les manifestations. C'est que la masse se réferme. C'est que, une nouvelle fois, ils se rendent compte qu'ils ont été trompés. Oubliant que la marine est, plus que l'armée de terre, et davantage dures du MFA. Il y a eu un an le 30 septembre, Spínola démissionnait. En disant que « la crise et la chaos étaient inévitables ». Le pronostic était bon. Meilleur que celui des amis d'Azevedo assurant que l'amiral « avec deux coups de poing sur la table ferait taire les plus récalcitrants ». Pour Azevedo, que l'on dit pragmatique, il faut attendre encore un peu. Mais, certains ont des impatiences. C'est le secret des ultimes débats.

En voici un autre : « Il fera un bon président de la République ». C'est ce que dirent les amis d'Azevedo quand il remplaça Gonçalves. L'heure de Costa-Gomes se prépare-t-elle à sonner ?

L. GRANGER

Ouverture du Salon de Paris

PARIS (AP). — Le 62ème Salon de l'automobile de Paris, que le président de la République visitera ce matin, a été ouvert jeudi à 13 heures au public, porte de Versailles.

Ce salon « pas comme les autres » se déroule dans un climat assez complexe fait à la fois d'espoir et de circonspection.

Tout en « gérant la crise », les constructeurs, et tout particulièrement les constructeurs français, ont montré que leur génie créateur n'a été nullement ému par « l'année noire » que vient

de connaître l'automobile. C'est pourquoi les « amoureux de la voiture » ne découvriront pas moins d'une trentaine de voitures nouvelles ou fortement améliorées dans ce salon paradoxal.

Les étrangers sont représentés en force et en élégance puisqu'aux côtés des 13 marques françaises, on trouve 13 Britanniques, 7 allemandes, 8 américaines, 10 italiennes, 4 japonaises, 2 suédoises, 3 russes, une tchécoslovaque, une argentine, une hollandaise, une espagnole, une roumaine, une yougoslave et une polonaise, soit 67 marques en tout, appartenant à 23 pays différents.



(Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Blé américain contre pétrole russe

MOSCOU (AP). — M. Kossyguine, le chef du gouvernement soviétique, s'est déclaré prêt à signer des accords à long terme avec les Etats-Unis sur les ventes réciproques de céréales américaines et de pétrole soviétique, a rapporté M. Sargent Shriver, beau-frère du président Kennedy, actuellement en voyage d'affaires à Moscou.

Tragédie au Canada

MONTREAL (Reuter). — L'explosion qui s'est produite dans une usine d'explosifs à McMasterville, près de Montréal, a fait huit morts et sept blessés. Les dégâts sont estimés à près d'un million de dollars. Des immeubles ont été endommagés dans un rayon de huit kilomètres par la violence de la déflagration.

L'alcoolisme outre-Manche

LONDRES (AFP). — Le nombre des alcooliques ne fait qu'augmenter en Grande-Bretagne malgré la hausse constante du prix du whisky, du gin et de la bière. Selon une étude réalisée par le conseil sur l'alcoolisme, le nombre des alcooliques a augmenté de 34 % au cours des quatre dernières années.

Toiles de maîtres dans un train

BALE (AP). — Sept toiles de maîtres volées dans une galerie de Milan ont été découvertes par des douaniers ouest-allemands qui faisaient un contrôle de routine à bord du « Riviera express » qui relie Vintimille à Amsterdam. Les toiles dues à van Gogh, Cézanne, Segantini, Sisley, Trouillebert et Vuillard, sont estimées par les autorités à quelque 1,5 million de marks.

La santé de Willy Brandt

DUSSELDORF (AFP). — L'espion Guillaume observait notamment pour le compte du service de renseignements de la RDA, l'état de santé du chancelier Brandt, a déclaré, devant la Chambre de sûreté de l'Etat de la Cour d'appel de Düsseldorf, le commissaire principal Federau, entendu comme témoin.

Quatre morts en Ulster

BELFAST (Reuter). — Quatre personnes ont été assassinées jeudi à Belfast et quatre attentats à la bombe ont été commis, deux à Belfast, les deux autres en province.

AFRIQUE

Attentat à Addis-Abeba

ADDIS-ABEBA (AFP). — Le centre de télécommunications d'Addis-Abeba a été endommagé jeudi matin par une explosion, due apparemment à un attentat. Le grand immeuble (quatre étages) du centre de télécommunications a perdu les centaines de fenêtres qui formaient ses façades.

ASIE

Réhabilitation en Chine

PEKIN (AFP). — L'une des premières victimes de la révolution culturelle, M. Luping, ancien recteur de l'Université de Pékin, a été réhabilité à l'occasion de la célébration du 26ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Le limogeage de Lu-ping, le 3 juin 1966, avait déclenché le mouvement de la révolution culturelle dans les milieux étudiants de la capitale.

Vienne: les populistes à l'assaut du pouvoir

VIENNE (AFP). — Cinq millions d'électeurs autrichiens — 2,2 millions d'électeurs et 2,8 millions d'électrices — seront appelés, dimanche, à renouveler les 183 sièges du parlement de la République fédérale.

L'enjeu du scrutin est considérable et l'incertitude qui entoure son résultat ajoutée à son intérêt. Le pays décidera, en effet, du maintien au pouvoir du gouvernement socialiste homogène du chancelier Kreisky qui, s'appuyant sur

une majorité de 93 voix à l'assemblée, a fait de l'Autriche, depuis quatre ans, un des bastions de la social-démocratie en Europe. Une fois de plus, les deux grands partis entre lesquels l'Autriche est divisée — socialiste d'un côté, démocrate-chrétien « populiste » de l'autre — se trouvent épaule contre épaule, la décision revenant moins à la petite formation charnière des libéraux (10 sièges au parlement) qu'à un électorat flottant représentant de 300.000 à 400.000 suffrages.

La mort, dans un accident de la route, à la fin du mois de juillet, de M. Schleinzer, chef de file des populistes, a porté un coup sévère au parti d'opposition, déjà lourdement handicapé par une crise d'encadrement. Le choix, pour assumer cette redoutable succession, de M. Taus, directeur d'une des grandes banques autrichiennes, était, sans doute, le meilleur.

Le nouveau « leader » avait certes, devant lui, une partie difficile que ne simplifiaient pas l'envergure, la notoriété nationale et internationale comme l'expérience politique et le « métier » de son premier adversaire, le chancelier Kreisky. Il lui a fallu sortir de l'anonymat, trouver le contact de foules avec lesquelles il n'avait pas commercé, persuader le corps électoral qu'il n'était pas seulement un « manager » mais un chancelier potentiel.

Ont joué en sa faveur, outre sa compétence économique dont la conjoncture faisait un atout de poids, le réflexe de cohésion qu'avait suscité, au sein de son parti, la disparition, à un moment essentiel, de son prédécesseur et l'usure normale de l'équipe au pouvoir.

Pour la majorité des observateurs, le parti socialiste devra surtout à la personnalité du chancelier de conserver la première place sur l'échiquier politique, mais nombreux sont ceux qui doutent qu'il puisse garder la position commode de qui lui conférerait, depuis quatre ans, la majorité absolue des voix au parlement.

SUITE Valérie

Valérie semble récupérer. Parlant de ses ravisseurs, elle a déclaré : « Ils ont été très gentils avec moi. Ils m'ont bandé les yeux. Ils m'ont offert à manger et à boire, et, pour que je ne m'ennuie pas, m'ont laissé écouter la radio. Je suis très heureuse d'avoir retrouvé mes parents ».

Cependant depuis le début de la journée de jeudi, la police judiciaire de Metz, interroge des suspects. On croit savoir que les policiers seraient sur une piste sérieuse.



La propagande ne manque pas dans les rues de Vienne (Téléphoto AP)

SUITE Les remous à Madrid

Un autre policier, tué lundi au cours d'une attaque contre le siège des services sociaux, à Barcelone, a été enterré avec les honneurs militaires. Les autorité impudent également au FRAP cet attentat, dont les auteurs ont pris la fuite en emportant une somme de 32 millions de pesetas.

ral Franco, avait succombé aux blessures reçues lors de son arrestation. La radio espagnole n'a pas relayé, comme les autres semaines, l'émission de Radio-Vatican intitulée « La parole du pape ».

C'est là, semble-t-il, la manifestation la plus récente du refroidissement qui s'est produit dans les relations entre Madrid et le Saint-Siège, à la suite de la réprobation exprimée par le pape de l'exécution de cinq jeunes gens accusés de terrorisme.

Le gouvernement espagnol a rappelé samedi « pour consultations » son ambassadeur auprès du Saint-Siège.

« La parole du pape » est une émission hebdomadaire d'un quart d'heure, préparée par Radio-Vatican et retraçant les activités du Souverain pontife pendant la semaine. Dans la précédente émission figurait l'appel du pape à la clémence en faveur des condamnés.

Au Vatican, on déclare que M. Esteves, secrétaire général de la radiodiffusion espagnole, a fait savoir que le relais de l'émission était suspendu à partir de cette semaine en raison d'une « réorganisation des programmes ».

Choisissez votre tissu, une couturière compétente se chargera de la COUPE Centre de couture BERNINA L. CARRARD Epancheurs 9, Neuchâtel